

TELEMATIQUE  
Le mardi de 10h à 11h  
Le mercredi de 10h à 11h  
36 15 1500 LEMO  
Le jeudi de 10h à 11h  
36 15 1500 LEMO  
Le vendredi de 10h à 11h  
36 15 1500 LEMO

## Les trade-unions déchirés

C'est sans doute la crise la plus grave que le mouvement syndical ait connue en Grande-Bretagne depuis la seconde guerre mondiale. Coupable d'avoir insisté au code de conduite du Trades Union Congress (TUC), le syndicat des électriciens dirigé par M. Eric Hammond vient d'être sèchement exclu de l'organisation. Que lui reproche-t-on ? D'avoir signé avec la direction de deux sociétés des accords de « paix sociale ».

En s'engageant à ne pas recourir à la grève pour résoudre les conflits, les électriciens ont obtenu divers avantages, à commencer par une sorte de monopole syndical dans les entreprises, le droit de parler au nom de tous les employés. C'est sur ce point que les électriciens se sont fait tirer les oreilles. Le TUC ne conteste pas le principe de tels engagements, à condition qu'ils soient évalués préalablement par les syndicats représentant d'autres catégories professionnelles dans ces entreprises. Or ceux-ci n'ont pas été consultés. Les électriciens ont fait cavalier seul.

Fort de trois cent trente mille membres, le syndicat de M. Hammond (EETPU), qui regroupe électriciens, électroniciens, plombiers et employés des télécommunications, est une organisation prospère dont les adhérents jouissent de salaires sensiblement plus élevés que la moyenne des syndicats britanniques. Il est clair que ce conflit a une teinte nettement politique. A la différence d'autres dirigeants syndicaux, M. Hammond a, lui, accepté les conséquences de la « révolution thatchérienne » : le gars son syndicat comme une entreprise. Une maison qui joue à la Bourse, investit dans l'immobilier et met sur pied des campagnes publicitaires de recrutement... volontiers sur le territoire des autres syndicats. Devenu ainsi la bête noire des fédérations d'extrême gauche, il a baptisé fort justement sa démarche : « nouveau réalisme ». En exposant son point de vue devant le congrès du TUC, il n'a fait aucune concession et dit d'emblée qu'il n'était pas venu à Bournemouth « pour demander pardon ».

Ses divergences avec le TUC ne se limitent pas aux questions de paix sociale et d'appartenance syndicale. M. Eric Hammond a peu d'estime pour la « guerre des classes » ou la doctrine officielle de la confédération en faveur du désarmement nucléaire unilatéral de la Grande-Bretagne. Il s'interroge sur le bien-fondé d'éventuelles rationalisations et affirme son attachement à l'économie de marché. Conscient du fait que le syndicalisme n'est plus guère populaire en Grande-Bretagne, il souhaiterait, avec ce nouveau réalisme, combler le fossé qui se creuse entre les directions des organisations et la base qui se plaint de ne pas être écoutée.

Ce débat de fond, M. Norman Willis, le secrétaire général du TUC, a refusé de l'engager à Bournemouth. Sur la défensive, il s'est contenté de dire que le mouvement des trade-unions était un club dont il faut observer les règles si l'on désire en rester membre.

Le TUC, qui fut un précurseur du syndicalisme au dix-neuvième siècle, fait parfois figure de monument historique, mais trois millions d'adhérents l'ont quitté en dix ans. La question est de savoir si ce dinosaure survivra à la crise actuelle ou s'il sera capable de se donner de nouvelles structures mieux adaptées à un monde qui a déjà changé et qui se modifiera plus encore avec l'ouverture du grand marché européen de 1993.

(Lire nos informations page 4.)  
M 0147 - 0907 0 - 4,50 F  
3790147004500 09070

## Les leçons de la crise polonaise vues de Moscou Le pluralisme syndical n'est pas une hérésie nous déclare un responsable soviétique

L'un des principaux responsables de Solidarité, M. Jacek Kuron, a averti, le lundi 5 septembre, que de nouvelles grèves seraient déclenchées si la table ronde prévue entre les autorités et l'opposition polonaise n'aboutissait pas à la légalisation du syndicat dissous. A Genève, le directeur du Bureau international du travail, M. Francis

Blanchard, a adressé au général Jaruzelski un message lui demandant de prendre un « risque calculé » en reconnaissant le syndicat fondé par Lech Walesa. A Moscou, où les événements de Pologne sont suivis de près, l'idée d'un pluralisme syndical n'est pas rejetée « a priori » par les responsables soviétiques.

résois à peser en faveur de la relégation de Solidarité. Décidé à laisser le général Jaruzelski jouer cette carte s'il en ressentait la nécessité, le Kremlin l'est en effet tout autant à ne pas l'y pousser et à le laisser, en clair, prendre ses responsabilités.

« Nous suivons, bien sûr, les derniers développements de près, nous a déclaré M. Chichline, mais nous considérons que les Polonais sont, en tout état de cause, mieux informés que nous de la situation de leur pays et que c'est à eux de prendre telle décision ou telle autre. » Quant à nous, poursuit-il, nous sommes, en l'affaire, attentifs à la leçon, car nous sommes, nous aussi, à la recherche des moyens de stabiliser notre

situation, notamment dans le domaine économique, car nous sommes confrontés, nous aussi, à la question de la réforme des prix et nos économistes comprennent mieux à la lumière des événements polonais qu'il faut être prudents en ce domaine.

Autrement dit, si nous n'avons pas de solution toute prête pour nous-mêmes, nous en avons encore moins pour la Pologne où « le pluralisme est si développé », dit en souriant M. Chichline, qu'il faut au moins trois interlocuteurs pour comprendre ce qui s'y passe : un catholique, un deuxième catholique et un troisième catholique.

BERNARD GUETTA.  
(Lire la suite page 4.)

## Les socialistes embarrassés par l'initiative de M. Barre

L'ancien premier ministre demande l'interdiction des fusions de listes entre les deux tours  
PAGES 8 et 9

## Les difficultés du RPR

Au-delà de la ferveur militante la nécessaire réorientation du mouvement  
PAGE 9

## La campagne présidentielle américaine

Le vrai coup d'envoi d'un duel qui s'annonce très serré  
PAGE 3

## La nouvelle diplomatie française

Six ministres pour les affaires étrangères  
PAGE 5

## Les cardinaux Lustiger et Decourtray contre le film de Martin Scorsese

« Nous protestons d'avance contre sa diffusion »  
PAGE 24

## La rentrée des expositions

De Cézanne à Tinguely, en attendant Gauguin  
PAGE 13

Le sommaire complet se trouve en page 24

## Les propositions de la Commission de Bruxelles pour le grand marché unique

## Une charte sociale pour l'Europe de 1993

La rentrée sociale s'amorce. M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, reçoit les partenaires sociaux. M. François Parigot, président du CNPF, a demandé au gouvernement de ne pas relâcher la « rigueur », notamment sur le plan salarial. L'Europe sociale fait également partie des sujets de la rentrée. Un rapport de M. Marin, vice-président de la Commission européenne, plaide pour une « charte européenne des droits sociaux », afin de prévenir les effets sur l'emploi du grand marché de 1993.

BRUXELLES  
(Communautés européennes)  
de notre correspondant

La mise en place progressive, d'ici à la fin de 1992, du grand marché sans frontières, ne constitue d'aucune manière un danger pour les systèmes de protection sociale en vigueur dans la Communauté. Pour l'emploi, l'opération devrait même se révéler largement bénéfique, même si dans un premier temps, pour certains secteurs sensibles et



des régions fragiles, elle peut se traduire par un accroissement du chômage. La préparation du marché unique devra donc se faire en s'efforçant de limiter ces effets négatifs, fussent-ils provisoires.

Tel est le double message de la communication sur la « dimension sociale du marché intérieur », que M. Manuel Marin, vice-président de la Commission européenne, doit présenter, le mercredi 7 septembre,

à ses collègues. La Commission, attentive à ce que le mouvement d'adhésion au projet de marché unique ne soit pas remis en cause par les travailleurs ou par leurs syndicats et sensible aux critiques formulées par des dirigeants comme M. Edmond Maire, souligne que ses incidences sociales soient correctement appréciées.

Cependant, rassurer ne suffit pas. La commission estime qu'il convient d'accompagner la libération des échanges par une politique sociale active. Elle propose l'adoption d'une charte sociale communautaire, qui recense les principales initiatives qu'il faudra développer au cours des années à venir.

« La crainte généralisée d'un dumping social n'est pas fondée », lit-on dans le document. M. Marin insiste sur ce point. Selon lui, il ne faut redouter ni une délocalisation industrielle sauvage, c'est-à-dire un déferlement de la production vers les régions à bas salaires (d'autres facteurs, plus déterminants, conditionnent les choix d'implantation des usines), ni un alignement vers le bas des réglementations du travail. Ce jugement rassurant est fondé sur des raisons politiques : dans nos pays, les droits existants sont considérés comme pratiquement intouchables. Ainsi, au cours des années de crise passées, les gouvernements affichant les théories les plus libérales — tel celui de M<sup>me</sup> Margaret Thatcher — en dépit de certaines retouches mineures, n'ont-ils pas remis en cause l'essentiel du régime de protection sociale instauré par leurs prédécesseurs.

PHILIPPE LEMAITRE.  
(Lire page 20 la suite et le point de vue de PHILIPPE JURGENSEN : « L'ECU sauvera l'union ».)

## Les chantiers olympiques en Corée du Nord

## Le stade fantôme de Pyongyang

Après de très longues négociations avec le Comité international olympique et Séoul, la Corée du Nord a finalement décidé, le 2 septembre, de ne pas participer aux Jeux olympiques qui doivent s'ouvrir le 17 septembre dans la capitale sud-coréenne. Pourtant, Pyongyang s'est dotée d'impressionnantes installations sportives.

DEMAIN  
un nouveau rendez-vous emploi

Le stade Rung-Ra résoune de coups de marteau et de chants révolutionnaires, entrecoupés d'exhortations au travail lancées par une voix féminine haut perchée. Avec son envolée de toitures ondulantes en forme de fleur de lotus, recouvertes à l'extérieur d'aluminium, l'édifice — qui est plus grand que le stade olympique de Séoul — a tout lieu de satisfaire l'orgueil national nord-coréen. Et pourtant, l'un des chefs de chantier, M. Paek, ne cache pas son indignation : « Nous avons travaillé nuit et jour depuis deux ans et nous sommes privés par les impérialistes du couron-

nement de nos efforts! », dit-il, véhément, en réponse à la question sur la non-participation de la Corée du Nord aux J.O.

Trois mille cinq cents ouvriers travaillent à ce stade monumental, l'un des plus grands du monde. Il pourra accueillir cent cinquante mille spectateurs (soit pratiquement un dixième de la population de Pyongyang et près de deux fois plus que celui de Séoul).

Ce qui devait être le village olympique, le long de la monumentale avenue Gwang-Bok à douze voies bordée de gratte-ciel qui conduit à Mankyungdai — le village natal, sanctuaire du président Kim Il Sung, — restera vide le 17 septembre.

PHILIPPE PONS.  
(Lire la suite page 6.)

Cartier  
13 RUE DE LA PAIX, PARIS.  
42.61.58.56

COMMUNISTE  
PRODUCTION INSTITUTE  
ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

مكتبة من الأصل

# Débats

## CIRCULATION

### Pour un « ciel unique européen »

Par MICHEL INCHAUSPÉ (\*)

UN Airbus français frôle, au-dessus de l'Angleterre, un avion-cargo britannique. Plusieurs milliers de passagers sont bloqués, de très longues heures durant, à l'aéroport de Palma. Les usagers d'Air Inter ont renoncé — sans même tenir compte des grèves — à une quelconque ponctualité en fin de semaine.

Ces trois exemples parmi d'autres, nombreux cet été, renforcent un constat dorénavant établi : c'est bien l'Europe entière qui est malade de son trafic aérien. Le diagnostic est d'ailleurs clair : c'est tout simplement d'encombrement que souffre notre ciel.

L'Association des lignes aériennes européennes (AEA), qui regroupe les principales compagnies, a pu constater que 10 % des retards européens en juin dernier étaient liés à des problèmes d'encombrement qu'expliquent la hausse de près de 8 % du trafic sur le Vieux Continent entre janvier et juin. L'IATA, pour sa part, nous assure une hausse constante du trafic sur cette zone de l'ordre de 6 % par an jusqu'en 1992.

Au début de cette décennie, la législation française entrainait une situation devenue de fait en limitant la portée de l'accord de 1960 qui avait créé l'organisme Eurocontrôle. L'espoir d'une organisation intégrée de contrôle aérien européen était ainsi, sinon enterré, du moins ramené à des proportions plus techniques que pratiques.

La volonté d'indépendance nationale de la Grande-Bretagne comme celle de la France (qui venait de quitter l'OTAN) avaient dépouillé de sa portée originelle l'accord de 1960.

Le protocole modificatif du 12 février 1981 prenait acte de cette évolution. Il redéfinissait le rôle d'Eurocontrôle, initialement chargé de suivre tous les appareils volant au-dessus de 6 000 pieds (2 000 mètres) sur la surface européenne, les contrôles nationaux assurant la charge des vols de moindre altitude.

L'organisme avait vu plusieurs des pays par lesquels il avait été créé reprendre leur autonomie — et les centres qui avaient été construits pour lui. Eurocontrôle devenait une simple structure de concertation et de coopération interétatique.

#### Un échec patent

L'échec est aujourd'hui patent : la régulation de la circulation aérienne en Europe n'est, pour le moins, pas satisfaisante.

Il est donc temps de réagir ; serait-il convenable, en effet, que dans moins de cinq ans, les seules frontières restantes en Europe soient celles de notre ciel ?

On ne doit pourtant pas sous-estimer les difficultés réelles qui s'opposent à la réalisation d'un véritable contrôle européen intégré du trafic aérien : difficultés d'ordre militaire d'abord, celles-là même qui ont eu raison de la volonté initiale de 1960 et qui, pour la France, sont aggravées par l'étroite imbrication de nos systèmes de contrôle civils et militaires ; difficultés techniques ensuite — qui tendent à s'estomper d'ailleurs grâce au rôle maintenu d'Eurocontrôle, — inhérentes aux différences des matériels utilisés par les pays européens ; difficultés sociales enfin — et presque surtout — en raison des statuts disparates des personnels des pays concernés.

Dépassons maintenant les constats, esquissons les contours d'une vaste réflexion que devrait animer l'esprit du grand marché de l'après-1992.

Lançons — nous Français qui portons quelques responsabilités dans cette affaire — des initiatives porteuses de renouveau.

C'est au président de la République tout d'abord que revient le rôle de proposer à ses partenaires européens, l'inscription du dossier de la relance d'Eurocontrôle à l'ordre du jour du prochain sommet des chefs d'Etat, à Rhodes, en décembre de cette année.

C'est au Premier ministre ensuite de demander au ministre des transports et au ministre de la défense d'engager des études communes permettant d'envisager des solutions éventuelles au surpeuplement du ciel, en présence de nos secrets militaires. L'utilisation des couloirs aériens militaires pourrait, à cet égard, être discutée.

C'est au ministre des transports, bien sûr, qu'incombe de nombreuses autres initiatives qui vont de l'augmentation sensible du budget destiné à la formation des contrôleurs à la demande à formuler à l'AEA pour que soient constitués en son sein des groupes de travail consacrés à l'étude de quelques idées. Par exemple, une nouvelle politique commerciale (les vols de nuit, courants aux Etats-Unis, n'existent pratiquement pas chez nous) ; les besoins futurs en aéroports européens ; la standardisation des matériels informatiques ; ou la proposition récemment émise par le responsable d'une association internationale de passagers, qui consisterait à réserver aux problèmes aéronautiques les recettes des taxes diverses que touche l'Etat dans ces domaines.

Cette simple énumération trace l'ampleur de la tâche. Cessons de parler de l'Europe. Construisons-la.

(\*) Député RPR des Pyrénées-Atlantiques, rapporteur du budget de l'aviation civile.

## RENTREE

### Le lycée au point de rupture

par GUY COQ (\*)

EN quelques années, le lycée est devenu un des principaux points chauds dans le système scolaire français. Il accueille, en effet, les tranches d'âge concernées par l'enjeu d'un prolongement de la scolarité dans les années à venir ; impératif qui s'est traduit par le mirage aux alentours des 80 % de jeunes au niveau bac, ce qui ne veut pas dire grand-chose. Or, à cause de l'imprévoyance des gouvernements depuis quinze ans, cette vénérable institution atteint, à la rentrée 1988, un véritable point de rupture. Plusieurs maux accumulés leurs effets pour rendre trop actuelle la formule du lycée impossible.

Le premier est l'accablant du nombre. Sur la foi d'experts étourdis, la gauche a laissé se produire et s'accroître à partir de 1981 un bourrage sans précédent des classes de lycée. En cette rentrée 1988, ce remplissage atteint un véritable point de rupture ; la moyenne nationale d'élèves par classe de seconde dépasse treize-huit ! Bien entendu, dans les classes de Louis-le-Grand, où il n'y a que des jeunes sumo et sélectionnés, on pourrait aller jusqu'à cinquante élèves par classe, cela ne changerait rien aux résultats. Mais n'oublions pas que dans la plupart des cas catégoriquement des effectifs en seconde s'est fait en abaissant le niveau d'exigences à la sortie des classes de troisième. Il y a donc aujourd'hui, en surmètre dans les classes de seconde, une certaine quantité d'élèves qui exigeraient un suivi soigné, une individualisation du rapport pédagogique, une attention qui sont strictement

impossibles quand les enseignants ont une charge globale d'élèves tout simplement excessive.

Pour faire face à un tel problème, il est totalement ridicule de donner à croire que si les enseignants bûchent des « projets pédagogiques », s'ils décident de travailler autrement, tout ira bien ! Ou alors il convient d'annoncer clairement l'ampleur des moyens supplémentaires qui sont accordés et comment ! Mais logiquement, pour doubler des classes, il faut recourir des enseignants.

Dans l'immédiat, le débordement du nombre même le décourageant chez les professeurs de lycée. C'est une situation intenable, aucun discours idéologique n'y remédiera, pas même la publicité !

Le second mal qui accable l'enseignement secondaire français est le manque de courage des politiques devant le problème de la sélection de l'élite. Cela dit pour parler le langage de la provocation...

En 1980, pour prolonger la pseudo-démocratisation attribuée à la réforme Haby dans les collèges, on décréta que la classe de seconde serait indifférenciée. Quelle nuit du 4 août ! Tout le monde irait, au lycée, dans les mêmes classes de seconde. En cours d'année, tranquillement, chacun pourrait s'orienter... On le sait depuis de nombreuses années, il s'agit là d'une dangereuse et trompeuse fiction. Pourquoi ?

Dans le lycée, il y a aujourd'hui une voie d'excellence et une soule. Elle commence d'ailleurs dans certains collèges. Elle se prolonge

dans l'état d'esprit qui gouverne la classe de seconde, où l'enjeu valorisé est de détecter la minorité d'élèves qui accéderont à la filière S en première. Les autres, la majorité, seront déjà orientés par un échec. De plus, l'orientation en première scientifique se fera selon les critères d'un possible succès au bac C. Ce dispositif transforme la classe de seconde en véritable coupeur.

Verser des larmes de crocodile sur le problème des redoublements ne changera rien au constat. Réduire d'autorité le nombre de redoublements serait prendre l'effet pour une cause. L'urgence serait de voir quelles diversifications des cursus seraient possibles dès la seconde, et de multiplier, sans retard, les seconds cycles de lycée en quatre ans. On n'économiserait sûrement pas, par rapport au coût des redoublements, mais on éliminerait moins d'élèves.

Que la sélection en fonction de la seule perspective de préparer les grandes écoles — qui est le sens de la filière C — soit un problème préoccupant pour le fonctionnement de l'enseignement secondaire en France, on peut le montrer d'une autre façon encore. Car l'impératif de sélectionner selon la seule perspective de la terminale C a complètement déséquilibré la notion même d'une culture scientifique, et cela dans la totalité du système scolaire. Un certain type de sélection pour les sciences appauvrit la culture scientifique elle-même. Des universitaires commencent à le dire ! Mais cette destruction de la culture scientifique

(\*) Professeur de philosophie, membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*.

par la sélection déséquilibrée en même temps tout le processus de culture générale dans l'ensemble du système scolaire.

Pour clore cette liste non exhaustive, mais déjà longue, des maux qui accablent le lycée, précisons que l'Etat est actuellement sans solution devant un problème qui est pourtant l'une des clefs du traitement : le recrutement des enseignants. Pourtant, l'importance des départs à la retraite d'enseignants dans les dix dernières années du siècle était prévisible depuis vingt ans. On pouvait penser que les pouvoirs publics faisaient des comptes justes. Illusion ! On a découvert le désastre depuis deux ans seulement, alors qu'il aurait fallu depuis longtemps recruter, pour éviter le vieillissement des profs et pour anticiper les départs. Maintenant, il faut d'urgence des surdoses d'imagination pour faire face.

Pour toutes ces raisons, la rentrée des lycées ne fait cette année comme sur un baril de poudre. Trop d'attentions à courte vue, trop de beaux discours critiques sur les caractères originaux de l'enseignement secondaire, auquel tiennent et croient les professeurs, trop d'inconscience sur le poids financier inévitable d'un enseignement de masse, trop de mépris peut-être pour le travail qui se fait dans le lycée, tout est prêt pour une crise majeure dont les mouvements de décembre 1986 ne furent que signes avant-coureurs. Les discours officiels devront désormais tenir compte de cette situation éminemment instable.

## REPRÉSENTATION

### Parlement et société civile

par JACQUES DE MONTALAIS (\*)

Il est étrange que de bons esprits, comme on dit, s'interrogent depuis quelque temps du rôle que le premier ministre, et d'autres avec lui, souhaitent faire jouer désormais à la société civile.

Ils y voient une confusion entre les pouvoirs et une éventuelle atteinte à la primauté du Parlement, seul habilité non seulement à légiférer, mais à refléter les desiderata de ses mandants. N'est-ce pas faire preuve d'un conservatisme dépassé ?

On vient de voir à l'œuvre en Nouvelle-Calédonie une mission bien choisie qui représentait essentiellement la société civile. Le moins que l'on puisse dire est que ses dialogues sur le terrain auront eu une influence considérable sur le cours des événements. Ce rôle aurait-il pu être rempli aussi efficacement par des parlementaires ? En l'occurrence, quel qu'il ait été le choix, ils auraient eu bien du mal à être accueillis du même œil et à susciter la même confiance que des

#### La « volonté générale »

Est-ce la faute de la société civile si le comportement de l'Assemblée nationale, pour ainsi dire devenue le véritable pouvoir exécutif sous la IV<sup>e</sup> République, donna si longtemps au pays le spectacle de chutes ministérielles incessantes et de l'élimination sans phrases d'un Mendès France ? Il en reste quelque chose dans la mémoire collective.

(\*) Ancien rédacteur en chef de la *Nation*.

général nient désormais moins de prestige aux yeux de l'opinion que les représentants éminents de la société civile, c'est un fait.

D'ailleurs, l'Assemblée nationale en particulier n'a guère donné un haut exemple de la qualité de ses débats par les invectives haineuses et les péruils chahuts dont le public de la télévision a pu être le témoin chaque mercredi depuis quelques années. Ce qui n'a pas empêché M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, de condamner — dernier avatar d'un « rassemblement » plus que jamais éloigné des conceptions du général de Gaulle — le recours au référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, sous prétexte que le Parlement aurait dû être consulté.

Après tout, la presse et les syndicats, depuis longtemps, comme de plus en plus les sondages et les associations, sont bel et bien aussi d'incontestables reflets de l'opinion sans être pour la plupart, loin de là, des groupes de pression, même s'ils ne représentent évidemment pas la « volonté générale », comme disait Rousseau. On y découvre d'ailleurs, ici et là, beaucoup de sagesse et de remarquables compétences.

« Le peuple, qui était auparavant le ferment du changement social, s'est « élevé » ; il est devenu le ferment de la cohésion sociale », lisait-on dans « l'Homme unidimensionnel », d'Herbert Marcuse, au moment des troubles de 1968. Le Parlement, c'est-à-dire les partis tels qu'on les voit fonctionner, représente-t-il bien ce peuple comme il le devrait ? Le président de la République, ce président que le peuple seul choisit, et qu'il vient pour la première fois de réélire, ne le représente-t-il pas mieux désormais, du moins jusqu'à ce qu'il dépose, quand il dépose ?

En somme, compte tenu de la complexité de certaines situations, il paraît souhaitable qu'au-delà des partis et de leurs crispations, la société civile puisse davantage contribuer parfois à leur solution. La nomination d'un médiateur allait déjà dans ce sens. On ne voit pas pourquoi ce ne serait pas le bon. Car le pouvoir exécutif peut évidemment toujours omettre de s'inspirer des constatations ou conclusions qui lui sont transmises. Les participations élargies dont rêva de Gaulle sont tout à fait susceptibles, dans une société infiniment plus évoluée que celle des Cahiers de 1789, de constituer un réel progrès que la République devrait être capable d'organiser.

## Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27  
Télex MONDPAR 850572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Favret (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :

Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vermet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

**Le Monde PUBLICITE**  
5, rue de Montcaumon, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 286 136 F

**Le Monde TÉLÉMATIQUE**  
Composé 36-15 - Tapes LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395-2037  
Microfilms et Index du Monde  
Renseignements au (1) 42-47-99-81.

#### ABONNEMENTS

BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande. Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

#### BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois  6 mois  9 mois  1 an

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Veillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

7 F NUMÉRO DE SEPTEMBRE

**Le Monde**  
dossiers et documents

De de Gaulle à Mitterrand  
**LES TRENTE ANS DE LA CINQUIÈME**

- La fondation
- Les bases du régime
- La république gaullienne
- Les héritiers
- La Cinquième à gauche
- Ruptures et continuités.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

# Etranger

## ÉTATS-UNIS : la préparation de l'élection présidentielle

# Le « vrai » coup d'envoi d'un duel qui s'annonce très serré

WASHINGTON de notre correspondant

Les choses sérieuses commencent, ou, en tout cas, elles devraient commencer. Une longue tradition de la politique américaine veut que le véritable coup d'envoi de la campagne, celle qui compte pour les électeurs, démarre le premier lundi de septembre, jour de la Fête du travail (« Labour Day »). Pour la circonstance, M. Bush était en Californie, un Etat d'importance vitale pour lui, tandis que M. Dukakis se multipliait dans pas moins de quatre Etats indiens.

Désormais, les deux candidats se sont accordés plus de répit, d'ici à l'élection du 8 novembre, combattant sur tous les fronts, suivis de centaines de journalistes et assistants de service en tout genre, avec deux objectifs majeurs : marquer fortement l'adversaire, par toutes sortes de manœuvres offensives ou défensives, et s'imposer à l'attention des médias, si possible sur un terrain favorable. Par la même occasion, ils devraient en principe préciser leurs intentions - c'est du moins ce qu'on attend d'eux - mais cette attitude pourrait bien être déçue, si l'un comme l'autre continuent à se comporter comme ils l'ont fait depuis le début de la campagne.

Bien sûr, cela fait une éternité - plus d'un an - que MM. Bush et Dukakis parcourent en tous sens le pays, prononçant une infinité de discours - presque toujours les mêmes - répondant à des questions, elles aussi presque toujours semblables. Les premiers, qui leur ont permis de se débarrasser, sans grand mal, de leurs rivaux, sont déjà loin, et même le souvenir des deux conventions, démocrate et républicaine,

dont l'un et l'autre ont su tirer avantage, commencent à s'estomper. Leurs deux colporteurs sont connus, le temple médiatique soulevé par la désignation du sénateur Dan Quayle pour figurer sur le ticket républicain s'est largement apaisé, et le jeune équipier de M. Bush peut faire tranquillement campagne, affichant son sourire et aussi d'assez rares coups de langue, à utiliser contre l'équipe démocrate. L'acharnement, avec lequel, pendant huit jours, la presse a foudroyé sur lui et sur quelques épisodes de son passé, lui offrait, par contre-coup, une sorte d'abri ou du moins un répit.

### En attendant du neuf

En un mot, on attend du neuf, et on l'attend des deux candidats eux-mêmes. Car ces deux hommes en physique si dissemblable, mais qui font l'un et l'autre le régal de caricaturistes, sont, pour le reste, encore très mal connus du public. Leur « image politique » est floue, leur compétence réelle et la solidité de leurs convictions demeurent un point d'interrogation.

Les très fortes fluctuations des sondages qui, au début de l'été, accordaient un avantage écrasant à M. Dukakis avant de pencher légèrement dans l'autre sens au lendemain de la convention républicaine, témoignent également de cette incertitude générale.

Aujourd'hui, à en croire les dernières enquêtes d'opinion, les chances de l'un et de l'autre apparaissent à peu près égales, et des analyses plus fines, Etat par Etat, confirment que la lutte reste ouverte à peu près partout.

L'analyse politique n'est guère plus éclairante. Alors que l'Améri-

que est en paix et persiste dans une étonnante expansion économique, une certaine logique donne l'avantage au candidat de la continuité, le républicain ; mais une autre logique, américaine, rassurée sur l'essentiel, et le jeune équipier de M. Bush peut faire tranquillement campagne, affichant son sourire et aussi d'assez rares coups de langue, à utiliser contre l'équipe démocrate. L'acharnement, avec lequel, pendant huit jours, la presse a foudroyé sur lui et sur quelques épisodes de son passé, lui offrait, par contre-coup, une sorte d'abri ou du moins un répit.

Pour brouiller un peu plus les cartes, M. Bush affirme qu'il entend aller de l'avant, combler les lacunes laissées par l'administration actuelle (M. Reagan lui-même l'a encouragé dans cette voie, en proclamant fièrement à La Nouvelle-Orléans : « Le changement, c'est nous »). Et M. Dukakis, soucieux avant tout de rassurer, s'emploie au contraire, sur certains sujets, à chasser les botes de l'actuel président, il est allé jusqu'à affirmer que dans le domaine des relations Est-Ouest il était beaucoup plus proche de M. Reagan que son rival.

### Le bruit et le silence

Plus troublante encore pour l'électeur est la tactique utilisée par les deux candidats : on fait beaucoup de bruit sur des questions secondaires, mais on reste étonnamment silencieux sur certains sujets essentiels : on décrie les attaques « personnelles » tout en contre-attaquant féroce sur le même terrain.

Certes, le parallélisme n'est pas parfait. C'est d'abord M. Dukakis qui s'est appliqué, avec une constance impressionnante, à éviter

tout engagement précis, à gommer toute référence idéologique, à s'abriter derrière un rempart de mots (« compétence ») ou d'objectifs inattaquables (« de bons emplois et de bons salaires »). Mais, quoi qu'il en soit, M. Bush ne s'est pas aventuré beaucoup plus loin - et aucun des deux candidats n'a avancé quoi que ce soit de crédible sur l'un des plus grands problèmes que doivent affronter les Etats-Unis : la réduction de leur déficit budgétaire et de leur endettement.

M. Bush a seulement dit ce qu'il ne ferait pas - (augmenter les

essais de maintenir son adversaire, pour mieux le présenter comme un dangereux « libéral », presque un gauchiste... Le candidat républicain épiloque à n'en plus finir sur le permis de sortie accordé à un dangereux criminel du Massachusetts, l'Etat dont M. Dukakis est gouverneur, qui en a profité pour violer et tuer. Et, plus récemment, il s'est lancé dans une offensive en règle sur un sujet auquel il accorde la plus haute importance : pourquoi ne pas exiger des enseignants qu'ils fassent prêter à leurs élèves « le serment d'allégeance » - une formule

est allé s'offrir aux objectifs des caméras).

Le succès de cette folie mise en scène d'office pas le fait que depuis plusieurs semaines M. Dukakis a paru sur la défensive, soumis aux attaques d'un George Bush qu'on ne savait pas si pugnace, et qui a prouvé qu'il savait mettre au vestiaire sa réputation de gentil garçon pour porter, si besoin est, quelques coups au-dessous de la ceinture.

Naturellement, M. Dukakis a déploré ces « attaques personnelles » - feignant d'oublier que la convention démocrate d'Atlanta avait donné l'exemple, dès le mois de juillet, en s'en prenant avec une féroce délectation à M. Bush.

Mais il a lui aussi nettement durci le ton, et l'on s'attend à une contre-attaque en règle. M. Dukakis a d'ailleurs repris à son service M. John Sasso, qui fut, il y a un an, à l'origine d'un petit « scandale » : il avait, en sous-main fait parvenir à la presse une cassette vidéo qui avait ruiné les chances de l'un des concurrents majeurs de M. Dukakis parmi les prétendants démocrates, M. Joe Biden - surpris en flagrant délit de plagiat.

Pour préserver sa propre réputation d'homme aux méthodes toujours propres, M. Dukakis avait félicité M. Sasso, mais il estime aujourd'hui avoir à nouveau besoin des services d'un homme qui l'a brillamment servi tout au long de sa carrière politique. Les partisans du gouverneur du Massachusetts, inquiets de voir leur candidat piétiner depuis plusieurs semaines, en attendent beaucoup.

Seul surprise majeure, la campagne devrait dans sa poursuite, au cours des deux mois à venir, selon le modèle de ce qu'elle a été jusqu'à présent : les candidats se « couvrent » autant que possible, tout en essayant d'attaquer l'adversaire au défaut de la cuirasse. Depuis des mois, les vieux routiers des élections américaines n'ont pas cessé d'affirmer que « la bataille serait servie et... sale », c'est-à-dire qu'on lutterait par tous les moyens. Ils ont peut-être en partie raison, mais même si rien n'est véritablement très grave, n'a encore été tenté.

JAN KRAUZE.

### Pour Dan Quayle Perestroïka = stalinisme

Depuis qu'il a pris une - très légère - avance dans les sondages, le tandem électoral républicain George Bush-Dan Quayle a repris du même coup l'offensive. Et c'est à une véritable escalade verbale que se livrent les deux candidats.

Certains croient que l'un ou l'autre n'est pas très fiable dans ses déclarations patriotiques à l'emporte-pièces (qui ne se souvient que le jeune Quayle était « planqué » dans la Garde nationale au temps du Vietnam ?) Qu'à cela ne tienne, l'aspirant vice-président fait de la surenchère : « Il est malheureux, s'il a décliné le lundi 5 septembre que Mikhail Gorbatchev ait un style qui plaise tant à l'Ouest... Je ne crois pas qu'il

soit différent de Brejnev ou de tous les autres », avant de conclure : « La Perestroïka, ce n'est rien d'autre que du stalinisme réorganisé. »

Et George Bush d'approuver sans doute tacitement puisqu'il entend, a-t-il déclaré, « s'appuyer » précisément sur Dan Quayle dans le domaine de la sécurité. Après quoi, pour ne pas être en reste, le candidat républicain, que d'aucuns trouvent aussi un peu terre, y est allé de sa petite phrase-choc, pour stigmatiser la « colombe » Dukakis : « Je ne serais pas étonné que Michael Dukakis pense qu'un exercice naval est quelque chose que l'on trouve dans un manuel d'aérobic de Jane Fonda... »

rituel par lequel on proclame sa fidélité à la nation américaine, « one nation under God », etc.

D'habitude plus avisé, M. Dukakis s'est laissé « piéger » en réitérant son opposition à une telle mesure - ce qui lui a valu d'être accusé, implicitement, mais de manière fort dommageable - de tiémanière fort dommageable - de tiémanière fort dommageable - de tiémanière fort dommageable... Dans le même temps, une « rumeur » rapportée par un sénateur candidat démocrate, Kitty Dukakis, d'avoir, dans le passé, brûlé un drapeau américain au cours d'une manifestation...

### Le retour de M. Sasso

La famille Dukakis a bien sûr démenti, sur le ton de la plus extrême indignation. Et, pour plus de sûreté, elle est allée poser pour les photographes, à Ellis-Island, devant la statue de la Liberté, et pas moins de soixante-seize drapeaux américains, grand format (il s'agit de l'une des qualités majeures que M. Dukakis s'attribue à chaque instant : il est fils d'immigrants de la première génération, et c'est donc avec sa mère, Europe, arrivée à Ellis-Island en 1913, que le candidat

### Le septième ciel

Le commandant de la VF flotte américaine basée à Naples, le vice-amiral Kendall Moranville, aurait été relevé de ses fonctions et mis à la retraite anticipée d'office à compter du 1<sup>er</sup> octobre pour avoir utilisé à plusieurs reprises des avions militaires lors d'excursions amoureuses avec une jeune Italienne. Le vice-amiral a été également dégradé au rang de contre-amiral. - (AFP.)

## A TRAVERS LE MONDE

### Belgique

#### Arrestation d'un colonel soupçonné d'espionnage

« Apparemment, il aurait agi seul », a déclaré le lundi 5 septembre, M. Guy Coëme, ministre belge de la défense nationale, après l'arrestation de Bruxelles d'un colonel de la force aérienne du royaume, M. Guy Binet, cinquante-quatre ans, inculpé d'atteintes à la sûreté de l'Etat. M. Binet a avoué avoir vendu depuis deux ans au moins des documents et des informations sur l'armée belge et la stratégie de l'OTAN à un pays de l'Est (il s'agit de l'URSS).

Il appartenait au service général des achats à l'état-major des forces belges à Evere où il était chargé des achats spécifiques de la force aérienne, qui concernent notamment les avions, hélicoptères et les mesures de défense électronique.

Le colonel Binet était sous surveillance depuis août 1987, et en décembre dernier une enquête avait été ouverte contre lui, du fait de ses « attitudes suspectes », par le service de renseignement de l'armée. C'est la première fois qu'un officier de l'armée belge est impliqué dans une affaire de cette gravité. - (Corresp.)

### Corée du Sud

#### Le frère de l'ancien président Chon condamné à sept ans de prison pour corruption

Le plus jeune frère de l'ancien président Chon Doo-hwan, M. Chon Kyung-hwan, a été condamné, lundi 5 septembre, à sept ans de prison et à 5,7 millions de dollars d'amende pour corruption. Des peines de un à trois ans de prison ont été infligées à cinq autres accusés, employés de l'organisme de développement rural Saemaul, dont M. Chon Kyung-hwan était le président. Un de ceux-ci n'était autre que le propre beau-frère de l'épouse de l'ancien chef de l'Etat.

Le parquet avait requis quinze ans de détention contre M. Chon Kyung-hwan, accusé de détournement de plus de 10 millions de dollars de fonds publics.

M. Chon Kyung-hwan avait été arrêté le 31 mars, un mois à peine après que son frère eut été remplacé par le président Roh Tae-woo. Ce dernier a promis que toute la lumière serait faite sur les abus de l'ancien régime. L'opposition réclame que

### Cuba

#### Pour Amnesty International la situation des droits de l'homme s'améliore

A la suite d'une visite de ses représentants en mars dernier à Cuba, Amnesty International a publié, le mardi 5 septembre, un nouveau rapport sur la situation des droits de l'homme dans ce pays. L'organisation internationale y « salue la libération d'un grand nombre de prisonniers politiques au cours des dix-huit derniers mois, l'amélioration des conditions de détention, les réformes législatives concernant le sort des prisonniers et les limitations apportées à l'application de la peine de mort ».

Malgré ces « signes d'amélioration de la situation des droits de l'homme », Amnesty International souligne que des violations se poursuivent. Le rapport critique ainsi le maintien en vigueur de lois destinées à étouffer l'opposition et à avilir les membres pour délits de conscience. « Elles constituent une grave menace pour tous ceux qui s'opposent au gouvernement », écrit l'organisation internationale en demandant au gouvernement cubain de libérer les autres prisonniers d'opinion.

Au début du mois d'août, Amnesty International avait constaté la présence de quelques centaines de prisonniers détenus pour des délits de conscience de l'Etat plus un nombre indéterminé (probablement quelques centaines) de personnes emprisonnées en vertu d'autres articles du code pénal restreignant les droits fondamentaux.

### Israël

#### M. Shamir prochainement en Hongrie

Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, se rendra à Budapest dans quelques semaines pour une « visite de travail privée » à l'invitation du gouvernement hongrois, à l'occasion de la célébration de la Journée de la Liberté, le 5 septembre, à Jérusalem, à l'issue d'un entretien entre M. Shamir et M. Imre Miklós, secrétaire d'Etat hongrois et président du bureau d'Etat chargé des affaires religieuses. Au cours de cette rencontre, M. Shamir a exprimé le vœu que la visite officielle de quatre jours en Israël de M. Miklós permette

une amélioration des relations entre les deux Etats, a-t-on également indiqué de sources proches de la présidence du conseil israélien à Jérusalem.

Evouant un éventuel rétablissement des relations diplomatiques entre Budapest et Jérusalem, M. Miklós a, pour sa part, souligné « que cela sera possible dès que la situation le permettra ». « Ma visite est un signe de l'amélioration de nos relations », a-t-il ajouté. - (AFP.)

« TCHÉCOSLOVAQUIE : M. et Mme Dubeck autorisés à se rendre en Italie. - M. et Mme Dubeck ont obtenu, lundi 5 septembre, leur autorisation de sortie du territoire tchécoslovaque pour se rendre en Italie, où M. Dubeck a été invité pour recevoir un titre de docteur honoris causa, à l'université de Bologne. La cérémonie, initialement prévue en septembre, a été reportée au 12 novembre, a-t-on indiqué de source italienne à Prague. - (AFP.)

ture

Le Monde PUBLIC TELEMATIQUE

Le Monde

Le Monde PUBLIC TELEMATIQUE

Le Monde

مكنا من الأصل

# UN PROVISEUR PAS COMME LES AUTRES

Marguerite Gentzittel  
Madame le proviseur

Proviseur d'un des plus prestigieux établissements de France, le lycée Fénelon, Marguerite Gentzittel publie ses « carnets de métier ». Devant les dessous des cartes, l'intimité des conseils de classe, la cassette de la gestion, les gags et les drames de la condition enseignante, elle montre qu'on ne saurait former les jeunes sans les entendre, sans les respecter.

Avec la collaboration de Hervé Hamon 89 F.

SI VOUS CROYEZ qu'une vie d'éducateur c'est triste, VOUS VOUS TROMPEZ. LISEZ CES PAGES.

SI VOUS CROYEZ qu'un proviseur n'est qu'un administrateur, loin des élèves, VOUS VOUS TROMPEZ. LISEZ CES PAGES.

SI VOUS CROYEZ qu'un chef d'établissement « armé » mène les corps constitués, VOUS VOUS TROMPEZ. LISEZ CES PAGES.

SI VOUS CROYEZ que le « patron » d'un grand lycée parisien ne se soucie que de fabriquer à coups de maths une élite, et piètre le reste, VOUS NE VOUS TROMPEZ PAS.

Mais ce « patron » là, justement, est différent.

Editions du Seuil

Proche-Orient

Réfugiés en Turquie, plusieurs milliers de Kurdes irakiens décident de passer en Iran

Plus de cinq mille Kurdes d'Irak, parmi les quelques cent vingt mille réfugiés ayant fui en Turquie les offensives de l'armée irakienne...

outre, été constatés lundi sur quatre Kurdes d'Irak, par un médecin turc dans un camp « provisoire » à Yuksekova (province de Hakkari, extrême sud-est de la Turquie, à 25 kilomètres de la frontière turco-irakienne)...

A Damas, le président Assad a reçu, lundi, M. Djital Talebani, chef de l'un des deux principaux mouvements kurdes en lutte contre le régime de Bagdad.

Parallèlement, les pays arabes du Golfe ont décidé d'intervenir afin de tenter de débloquer les négociations irano-irakiennes de Genève. Ils ont mandaté à cette fin l'ambassadeur d'Arabie saoudite aux Etats-Unis, le prince Bandar Ben Sultan...

Celle-ci, selon cette même source militaire, a entrepris, depuis samedi dernier, de raser au canon des villages des régions de Herki et d'Uzumkuran, frontalières avec la Turquie et l'Iran. La canonade était audible lundi depuis le territoire turc.

Par ailleurs, un médecin français, M. Bernard Bernedetti, délégué de l'organisation humanitaire Médecins du monde, observateur de la situation dans cette région frontalière, a affirmé, dans une lettre adressée au secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, que « les nombreux témoignages recueillis auprès des réfugiés kurdes d'Irak ne laissent aucun doute sur la violence de la répression de l'armée irakienne ».

Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, a promis lundi que la Turquie assumerait ses responsabilités humanitaires face aux Kurdes irakiens et que cette attitude ne changerait pas, même en cas de pressions économiques irakiennes.

Des brûlures provoquées par l'utilisation des armes chimiques ont, en

Ankara avait jusqu'à maintenant gardé le silence sur l'utilisation des armes chimiques par l'armée de Bagdad. Le gouvernement irakien avait reconnu, vendredi soir, par un porte-parole de sa délégation aux pourparlers de Genève, que l'armée irakienne avait lancé une opération contre les « traitres » kurdes dans le nord du pays, tout en niant l'utilisation d'armes chimiques.

Le président Khamenei refuse la démission du premier ministre iranien

Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Mousavi, a remis, lundi sa démission au président Ali Khamenei, qui l'a refusée mardi 6 septembre, rapporte l'agence irakienne IRNA. Dans sa lettre informant le chef de l'Etat de son intention, M. Mousavi expliquait que, s'attendait que huit de ses ministres soient récusés par le Parlement lors d'un vote de confiance prévu mardi, il ne pouvait plus assurer sa tâche. M. Mousavi, qui occupe ses fonctions depuis 1981, proposait de continuer à gérer les affaires courantes en attendant la nomination de son successeur.

M. Mousavi avait été reconduit après les élections législatives de mai dernier, mais si lui-même avait obtenu la confiance des députés son gouvernement n'aurait pas encore passé l'épreuve du vote de confiance par le Parlement, vote qui devait intervenir mardi.

Homme fort du régime islamique, le président du Parlement, M. Rafsanjani, avait été nommé, début juin, commandant en chef par intérim des forces armées. Fin juillet, l'Iran acceptait officiellement un cessez-le-feu avec l'Irak après huit ans de guerre. (AFP, AP, Reuters.)

ISRAËL

L'armée éclaboussée par une affaire de corruption

JÉRUSALEM de notre correspondant

L'image de l'armée israélienne, une des institutions les plus respectées du pays, avait déjà été écornée par certains comportements observés dans les territoires occupés. Elle vient de prendre un nouveau coup avec la découverte, au sein de la division du personnel, d'un réseau de corruption auquel participaient des officiers supérieurs, et dont l'objet était de vendre de faux certificats médicaux permettant d'échapper au service militaire.

table scandale des exemptions militaires - dans le pays : celles dont bénéficient quelques seize mille étudiants des yeshivas, les écoles religieuses, au vertu d'un vieux pacte conclu au début de l'Etat entre Ben Gourion et les partis religieux.

ALAIN FRACHON.

L'OLP dément les propos conciliants de M. Arafat rapportés par Marek Halter...

A la suite de la parution, dans le Monde daté du 31 août, d'un « Point de vue » dans lequel l'écrivain français Marek Halter posait un certain nombre de questions à M. Yasser Arafat, après avoir été reçu à Tunis par le chef de l'OLP, un porte-parole de la centrale palestinienne a démenti, lundi 5 septembre, les déclarations que M. Halter attribuait à M. Arafat.

« sont dénués de fondement et ne visent qu'à défigurer les positions de l'OLP sur différentes questions ».

Dans le texte publié par le Monde, ainsi que par le New York Times et Maariv, M. Halter déclarait notamment que M. Arafat lui avait dit vouloir « un Etat palestinien à côté de l'Etat d'Israël », préférer des négociations directes entre les Israéliens et les Palestiniens à toute autre voie de règlement, préconiser une fédération palestinienne-jordanienne « avec ou sans le roi Hussein ».

Dans une déclaration publiée par l'agence palestinienne d'information Wafa à Tunis, ce porte-parole a affirmé que « les propos attribués à M. Arafat

... mais l'écrivain maintient ses affirmations

Après ce démenti, Marek Halter nous a adressé le texte suivant :

« Après huit jours d'hésitation et, parait-il, d'affrontements au sein de la direction de l'OLP, c'est la politique plus que l'homme qui est en jeu. Car en revenant sur les propos de Yasser Arafat rapportés dans mon article, la centrale palestinienne semble affirmer :

« Tout cela ne réjouit que ceux qui estiment que la seule proposition que l'OLP n'ait jamais démentie est sa volonté de détruire Israël. »

1. Que l'OLP n'est pas prête à engager des pourparlers de paix avec Israël ;

2. Qu'elle ne projette nullement l'abandon de la charte nationale palestinienne qui prévoit la destruction d'Israël ;

3. Qu'elle rejette l'idée d'une fédération palestinienne-jordanienne ;

4. Et enfin qu'elle n'est pas décidée à constituer un gouvernement provisoire qui signerait la paix avec l'Etat juif.

« Tout cela ne réjouit que ceux qui estiment que la seule proposition que l'OLP n'ait jamais démentie est sa volonté de détruire Israël. »

Europe

GRANDE-BRETAGNE : au congrès du TUC à Bournemouth

Le pays a changé, nous aussi nous déclare le leader du syndicat exclu

M. Eric Hammond, secrétaire général du syndicat des électriciens, a quitté la salle avant qu'on lise son discours au congrès annuel du TUC, la confédération des syndicats britanniques, a donné lieu peu après son ouverture, le lundi 5 septembre, dans la station balnéaire de Bournemouth, dans le sud de l'Angleterre, à une scène spectaculaire. Le leader des électriciens s'est levé en silence quelques minutes avant le vote presque unanime qui expulsait son syndicat. M. Hammond avait prudemment choisi de s'asseoir près de la sortie...

à la droite, même si je n'accepte pas le qualificatif d'homme de droite dont on m'affuble. Il n'y a pas si longtemps, il était impensable pour un syndicat d'acheter des actions en Bourse. Nous l'avons fait. Nous en avons tiré un grand profit. Nous avons eu la chance de vendre une partie de notre portefeuille juste avant le crash pour acheter un château pour nos adhérents avec un parc de 120 hectares dans le sud de l'Angleterre.

« Soutenez-vous M. Kinnock ? - Oui, il a été très critiqué récemment mais il n'y a pas de solution de rechange. Le Parti travailliste a toujours connu les luttes de clan. J'y contribue à ma façon. »

Propos recueillis par DOMINIQUE D'AMBIRES.

(1) Les syndicats britanniques ont un statut constitutionnel du Parti travailliste au financement duquel ils contribuent pour une large part.

BOURNEMOUTH de notre envoyé spécial

M. Eric Hammond a accepté de répondre aux questions du Monde quelques heures après son expulsion du TUC.

« Quels sont les effets pratiques de votre exclusion ?

« Le seul résultat immédiat est que nous serons un peu plus riches. Nous n'avons pas à payer nos cotisations annuelles qui s'élevaient à environ 250 000 livres (2,6 millions de francs).

« Que perdez-vous en quittant le TUC ?

« Rien. Nous avons toujours été un syndicat très indépendant, notre relation avec le TUC était essentiellement à sens unique, nous lui donnions plus que nous n'en recevions.

« Avez-vous consulté vos adhérents ?

« Oui, il y a eu un vote par correspondance. Ils ont soutenu ma position contre la direction du TUC à plus de 80 %.

« Avez-vous tenté d'éviter la rupture ?

« Oui. Le TUC insistait sur le respect du règlement. J'aurais voulu concilier cet aspect et notre conception selon laquelle chaque syndicat doit avoir son mot à dire. J'ai mis aux voix la décision. Le TUC n'était pas prêt à accepter cela.

« Pouvez-vous rester en tant que syndicat à l'intérieur du Parti travailliste (1) ?

« Il y a une tentative pour nous exclure du parti. Je ne crois pas qu'elle aboutira. Tout d'abord, nous sommes un important pourvoyeur de fonds pour les travaillistes. La direction du parti suit d'autre part que nous pouvons fournir un bon paquet de voix lors des élections législatives. Le plus important peut-être est que le syndicalisme n'est pas très populaire dans ce pays... même parmi les syndiqués. Cela ferait donc très mauvais effet si une décision touchant à la vie politique paraitait émaner du TUC. Nous sommes membres de droit du parti travailliste et nous nous défendons au besoin devant les tribunaux.

« Vous n'avez pas toujours été favorables à l'économie de marché...

« Certes. Le pays a changé lui aussi. Le Parti travailliste est, dit-on, une « Église » qui comporte de nombreuses chapelles. Cela permet des évolutions comme la mienne, de la gauche

URSS : le procès de la « mafia ouzbèke »

M. Tchourbanov aurait mis en cause M<sup>me</sup> Galina Brejneva avant de se rétracter

Moscou (AFP, Reuters). - Le gendre de Leonid Brejnev, M. Iouri Tchourbanov, avait impliqué la fille de l'ancien numéro un soviétique, M<sup>me</sup> Galina Brejneva, au cours de l'instruction ouverte contre lui pour corruption, mais il s'est par la suite rétracté, selon l'acte d'accusation lu au premier jour de son procès, qui s'est ouvert lundi 5 septembre à Moscou.

An cours de l'instruction, qui a duré plus d'un an, M. Tchourbanov a avoué avoir donné 300 000 roubles (environ 3 millions de francs au cours officiel) à Galina. M<sup>me</sup> Galina Brejneva n'était pas présente lundi pour l'ouverture du procès. « Elle se sentait très mal et elle n'a donc pas pu venir aujourd'hui. Si elle se rétablit, elle viendra certainement, car elle veut apporter un soutien moral à son mari », a dit aux journalistes M<sup>me</sup> Andreï Makarov, l'avocat de M. Tchourbanov. Apparaissant, celui-ci avait fait une courte plaidoirie, après que les neuf inculpés eurent déclaré leurs identités, critiquant la presse soviétique pour avoir publié des détails qui pourraient porter préjudice à son client. Il a aussi dénoncé des vices de forme, affirmant que le président du Soviet suprême n'avait pas, comme il l'aurait dû, publié un décret sur l'extension de la détention de son client.

Les accusations retenues contre M. Tchourbanov, ancien premier vice-ministre de l'intérieur, établissent un lien entre l'accusé et l'ancien ministre de l'intérieur, Nikolai Tchoukolov, qui s'est donné la mort en 1984. M. Tchourbanov, limogé

de son poste en 1984, est ainsi accusé d'avoir détourné des fonds destinés à l'achat d'une montre en or pour le numéro un tchécoslovaque, M. Gustav Husak. La montre a en réalité été offerte à Tchoukolov à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire. Le gendre de Brejnev est également accusé de s'être servi du ministère de la défense pour se faire construire une détaché personnelle.

Le premier jour du procès a été marqué par deux incidents : la séance a dû être interrompue pendant une heure parce qu'un des neuf accusés souffrait de problèmes cardiaques et un autre est ensuite réapparu dans le box des accusés portant autour de la tête un bandage de gaze qui lui couvrait l'œil gauche. « Il a été opéré il y a peu de la cataracte », a expliqué un responsable.

Chemise noire sans cravate et veste grise, le gendre de Brejnev a fait preuve tout au long de la journée d'un grand calme, esquissant même quelques sourires à l'intention des photographes.

Quatre jours seront nécessaires pour la lecture de tous les chefs d'accusation, consignés sur mille cinq cents pages et qui portent sur la période 1976-1982. Une centaine de personnes munies de laissez-passer spéciaux ont assisté à cette première audience. Malgré l'écho de ce procès dans la presse soviétique et dans les médias étrangers, la télévision soviétique n'a diffusé lundi soir qu'un bref communiqué de l'agence Tass sur le sujet, sans aucune image.

POLOGNE : les leçons de la crise politique vues de Moscou

Le pluralisme syndical n'est pas une hérésie nous déclare un responsable soviétique

(Suite de la première page.)

Dans ce brouillard, la direction soviétique est donc d'autant moins encline à vouloir imposer une solution que la situation polonaise ne lui semble pas devoir être « dramatisée » dans la mesure où elle serait à la fois marquée par le « réalisme » des dirigeants et le « désir d'harmonie » de la population.

Les premiers, dit M. Chichiline, « ne considèrent pas que les décisions soient des décisions définitives ; ils admettent avoir commis pas mal d'erreurs, sont constamment en train de chercher de nouvelles voies, restent toujours très attentifs aux exigences des travailleurs et cherchent à faire entrer dans leur processus de renouveau national toutes les forces du pays ». « En ce sens, ajoute le responsable soviétique, les dernières conversations entre le général Kiszczak (le ministre polonais de l'intérieur) et Lech Walesa sont une bonne preuve de ce réalisme auquel nous rendons hommage ».

Quant à la société polonaise, « toutes ses couches sont conscientes qu'il leur faut une Pologne libre, en développement et stable (et), nous applaudissons toujours toute normalisation de la situation, car nous y verrons un renforcement de notre partenariat socialiste et de notre alliance ».

Mais quelle sera la réaction soviétique si cette normalisation passait, à court ou moyen terme, par un retour de la Pologne au pluralisme syndical ? Réponse : « Le Parti communiste de l'Union soviétique n'a pas de droit de veto sur les affaires intérieures polonaises (et) ce n'est pas l'option du PC, en fait, qui importe, mais les réalités de la situation (qui) excluent une simple répétition des événements de 1980 (...) ». « Nous n'appréhendons pas une réapparition de Solidarité », poursuit M. Chichiline, en ajoutant que « les hommes qui ont

participé à Solidarité sont aujourd'hui à même de jouer un rôle plus important ».

Est-ce à dire qu'idéologiquement parlant le Parti communiste soviétique ne considère pas le pluralisme syndical comme contraire au marxisme-léninisme ? « Le marxisme-léninisme, ce n'est pas le code de la route mais une théologie engendrée par les réalités de la vie, qui sont elles-mêmes changeantes », répond M. Chichiline. Lisez : vous ne trouverez aucune définition des formes que doit prendre le syndicalisme. Non, du point de vue de notre religion, le pluralisme syndical n'est pas une hérésie ».

L'éventuel retour de la Pologne à ce pluralisme ne risquerait-il pas, dans les périodes de difficultés socio-économiques qui s'annoncent, d'inciter les salariés soviétiques à suivre cet exemple ? « Tout est possible, la vie sociale peut connaître des développements très divers, et c'est la raison pour laquelle nous voulons garder au parti son rôle d'avant-garde afin qu'il puisse faire les choix qui s'imposeraient. »

Réforme politique

Est-ce à dire qu'en parlant des leçons que vous tirez de la situation polonaise vous pensiez aussi aux formes que doit prendre le mouvement syndical ? « Je pensais d'abord à la réforme économique et au moyen d'éviter qu'elle ne laisse telle ou telle couche. Mais le plus important instrument de succès de cette réforme économique, c'est la réforme du système politique. Cela a été beaucoup dit durant la conférence [du PC soviétique, en juin dernier] mais il ne faudrait pas faire l'erreur de croire que les décisions qui y ont été prises sont notre dernier mot. Ce n'est que le premier, et d'autres réformes sont à venir. »

BERNARD GUETTA.

« TURQUIE : visite du ministre grec des affaires étrangères. - M. Carolos Papoulias est arrivé, le lundi 5 septembre, à Ankara pour présider, avec son collègue turc, M. Mesut Yilmaz, la réunion de la deuxième commission politique turco-grecque. Au cours de son séjour, M. Papoulias sera reçu par le président Evren et le premier ministre, M. Ozal. Une commission de coopération économique se réunira en même temps à Athènes. Ces commissions ont été créées dans le cadre de la normalisation des relations greco-turques, amorcées lors de la rencontre à Davos (Suisse) en janvier dernier des deux chefs de gouvernement. (AFP.)

TAPIS PERSANS FAITS MAIN exceptionnellement soldés à 30% 50% et à MAISON DE L'IRAN 65, Champs-Élysées (8<sup>e</sup>)



# Diplomatie

## La conduite de la politique extérieure française

### Les nouveaux « ministères » des affaires étrangères

Le changement de gouvernement et le retour de M. Dumas aux affaires étrangères n'ont pas donné lieu à un mouvement diplomatique comparable par son ampleur et sa nature à celui qui, en 1981, avait à proprement parler traumatisé le Quai d'Orsay parce qu'il faisait entrer à des postes importants, et pour des raisons évidemment politiques, plusieurs personnalités n'appartenant pas à la Carrrière. Le paysage n'en est pas moins considérablement modifié puisque, si la coordination de la politique étrangère de la France échoit à M. Roland Dumas, cinq autres ministères, pas moins, participent également à des titres divers à cette politique.

Pour ce qui est du ministère des affaires étrangères proprement dit, le changement s'est traduit essentiellement à ce jour par la nomination de deux personnalités, certes politiquement proches du ministre, mais dont nul, dans « la maison », ne conteste la compétence. Il s'agit de M. Jean-Louis Andréani, qui n'a toujours pas fait ses adieux officiels à l'ambassade de Rome, mais qui a été appelé dès le premier gouvernement Rocard à diriger le cabinet de M. Dumas, et de M. Bertrand Dufourcq, nommé à la direction des affaires politiques du Quai d'Orsay en remplacement de M. Neuville auquel n'a pas été proposé pour l'instant de nouvelle affectation. M. Dufourcq était depuis trois ans et demi ambassadeur au Vatican. Il y est remplacé ces jours-ci par M. Jean-Bernard Raimond, qui n'aura donc eu à souffrir ni d'une trop longue attente ni d'une indignité.

La stabilité prévaut à la direction des affaires économiques, ainsi qu'aux grandes directions régionales, seul le poste de directeur d'Amérique, dont le renouvellement arrivait à échéance normale, ayant changé de mains au profit de M. Siefer-Gaillardin.

Quant à la direction des affaires culturelles, M. Pierre Angremy en reste le titulaire, même si la nomination de M. Thierry de Beaucé à la tête d'un secrétariat d'Etat aux affaires culturelles internationales peut conduire à s'interroger sur le partage des rôles. On n'aura en tout cas pas offert à M. de Beaucé, pour autant qu'il l'ait désiré, le plaisir d'une revanche sans mélange sur celui qui lui succéda en 1985.

Pour ce qui est des ambassades, trois nominations seulement ont été jusqu'à présent annoncées : celle de M. Jean-Bernard Raimond au Vatican, celle de M. Eric Rouleau, jus-

qu'à l'ambassadeur itinérant, à Ankara, et celle de M. Benoît de Coignac, chef du protocole depuis novembre 1984, à Madrid, que M. Gutmann vient de quitter pour prendre la direction de Gaz de France. On fait remarquer au Quai d'Orsay que l'attribution comme premier poste d'une ambassade aussi importante ne s'était encore jamais vue. Aux Espagnols qui, dit-on à Madrid, s'étonnaient du parcours de M. de Coignac, on a fait valoir la nature éminemment délicate et politique de la fonction de chef du protocole en période de collaboration.

C'est tout pour le moment. Mais on doute, au Quai d'Orsay, que le poste de secrétaire général reste à M. Gilbert Perol, qui l'occupe depuis un an et demi, et le rumeur voudrait une certaine cohérence à ce que M. Andréani, finalement, en hérite. Rien n'est fait pour l'instant, mais il paraît que M. Perol, voyant arriver à la personne de l'ambassadeur de Rome un « gros calibre », a lui-même fait savoir qu'il accepterait le palais Farnèse si on le lui proposait.

Plusieurs grandes ambassades (Washington et Londres, notamment) devraient normalement changer de titulaire dans le courant de l'année prochaine. Enfin, la rumeur prête à d'autres (M. Schear à Bruxelles, M. Bastide à Vienne) des désirs de mutation avantageuse. Autant dire que le changement qui s'est fait pour l'instant sans grande douleur, n'est pas totalement consommé.

#### Le rôle de M<sup>me</sup> Avicé

La création d'un poste de ministre délégué aux affaires étrangères compte parmi les innovations par rapport au précédent gouvernement. M<sup>me</sup> Edwige Avicé traite par délégation de toutes les missions qui lui sont confiées par M. Dumas. Elle reçoit notamment les visiteurs à Paris lorsque le ministre est empêché et le représente dans certaines voyages à l'étranger. M<sup>me</sup> Avicé a aussi hérité des attributions qui étaient précédemment celles de M. Barriat, notamment les dossiers concernant les Français de l'étranger.

Elle suit plus particulièrement, comme il était de tradition pour le secrétaire d'Etat, les affaires d'Amérique latine ainsi, et c'est nouveau, que celles du Pacifique. Enfin, elle s'occupe des questions relatives aux droits de l'homme sur le plan institutionnel, c'est-à-dire qu'elle entretient des contacts avec les organisations caritatives internationales et les ONG, ce qui justifiait par exemple sa récente visite à Genève.

#### Affaires européennes : qui fait quoi ?

Autre innovation enfin, et non des moindres : la création d'un ministère à part entière pour les affaires européennes, qui avait jusqu'ici existé assez brièvement en 1984 et avait permis à M. Dumas d'organiser la présidence française de la Communauté et de préparer son arrivée à la tête du ministère dit, à l'époque, des relations extérieures.

On en saura davantage le 8 septembre, lorsque M<sup>me</sup> Edith Cresson aura précisé la façon dont elle envisage son action. Mais si l'on ajoute un tempérament réputé « barrant » du nouveau ministre, et à son expé-

rience, le fait que les affaires européennes, dans la perspective du grand marché de 1993, deviennent de plus en plus des affaires intérieures, il était quasiment inévitable que la définition des attributions de ce nouveau ministère donnât lieu à un certain flottement, pour ne pas dire à des conflits.

Pour être plein et autonome, ce nouveau ministère allait-il, par exemple, avoir un pouvoir d'arbitrage sur les autres lorsqu'il s'agirait de définir les positions françaises dans les négociations communautaires ? La dimension européenne concernerait-elle désormais quasiment tous les autres ministères, M<sup>me</sup> Cresson aurait-elle le pouvoir d'orienter une partie de leur activité ? Etait-ce le sens de ce passage du décret de « favoriser l'adaptation de l'économie » au grand marché de 1993 ? Des difficultés ont surgi, c'est avoué, avec le ministère qui par vocation doit lui aussi s'intéresser à cette échéance, celui du Plan. Il semble qu'elles soient réglées. Mais il y a en fait un véritablement eu d'autres. Car la tentation était grande pour M<sup>me</sup> Cresson de concevoir son administration comme un véritable organe de coordination interministérielle, lequel existe déjà sous la forme du SGCL.

En fait, il ne semble pas que cette création doive modifier les mécanismes ni de décision ni d'arbitrage dans la définition de la stratégie communautaire de la France. Elle obéit avant tout à la nécessité de répondre au besoin d'information qu'engendre la perspective de 1993 dans l'opinion et dans certains secteurs de l'activité économique peu exposés jusqu'ici à la concurrence internationale, ainsi qu'à la nécessité de mobiliser les agents économiques en vue de cette échéance. C'est un rôle d'aiguillon envers les autres ministères que devra donc avoir M<sup>me</sup> Edith Cresson, en plus de sa participation, seule ou avec M. Dumas, aux négociations.

CLAIRE TRÉAN.

### Les « trois ministres de la francophonie »

Trois membres du deuxième gouvernement Rocard ont, d'une manière ou d'une autre, consacré de leur nom à la francophonie stricto sensu, c'est-à-dire du mouvement politico-culturel international ayant pour fondement la langue française et intéressant une quarantaine d'Etats ou communautés des cinq continents : M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement ; M. Alain Decaux, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères chargé de la francophonie ; M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat (également auprès de M. Roland Dumas), chargé des relations culturelles internationales.

Ces trois personnalités n'ont pas en commun que la francophonie : n'appartenant pas au séculier Parti socialiste, tous trois symbolisent, à des titres divers, « l'ouverture ». Si M. Pelletier et M. de Beaucé ont appartenu à l'éphémère cabinet Rocard de juin, l'académicien Alain Decaux n'est ministre que depuis la formation du gouvernement actuel. C'est, dit-on, une idée du premier ministre, soucieux de s'attacher un historien populaire capable sans doute de faire mieux connaître en France le fait francophone international. Mais pour cela, il a fallu primer M. de Beaucé de la francophonie qu'il détenait, avec également déjà les relations culturelles internationales.

Dès lors, rien d'étonnant que les décrets d'attribution de M<sup>me</sup> Decaux et de Beaucé ne soient parus au Journal officiel que le 23 août, près de deux mois après leur nomination. Il fallait tailler à chacun d'eux un secteur où ils ne seraient pas exposés à se marcher trop souvent sur les pieds, tout en tenant compte des prérogatives de M. Pelletier.

En effet, celui-ci « en liaison avec le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, veille à l'exécution des traités et accords

de coopération » conclus entre la France et trente-six Etats appartenant très majoritairement à l'aire francophone ou en étant proches (1). La coopération et le développement dans l'important domaine néo-africain et caraïbe de la francophonie échappent donc aux deux ministres responsables respectivement de la francophonie et des relations culturelles internationales.

M. Decaux a hérité du gros morceau des « sommets des pays ayant en commun l'usage du français » dont la troisième édition après Paris (1986) et Québec (1987) est prévue en mai 1989 à Dakar. Il conduit cette mission diplomatique à l'aide du modeste service des affaires francophones du Quai d'Orsay. M. Decaux « peut également, précise toutefois son décret d'attribution, disposer de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques comme des autres services du ministère des affaires étrangères » et « faire appel » à divers autres ministères dont celui de la coopération et du développement.

#### Une coexistence délicate

Or la direction générale des relations culturelles, qui reste le plus bel outil humain et financier du Quai d'Orsay, est affectée à M. de Beaucé selon une formulation plus précise, puisque le secrétaire d'Etat « dispose » de cette direction. Il peut d'ailleurs aussi avoir recours « autant que de besoin » aux autres services du Quai et des autres ministères touchant à ses compétences, parmi lesquelles la coopération et le développement.

Il n'est guère besoin d'autre précision pour déceler tous les risques de double emploi ou de conflits créés par l'existence de trois administrations dont l'objet

n'est pas exactement le même, tout en se recoupant souvent ; il paraît effectivement difficile de « faire de la francophonie » sans l'Afrique noire ou de développer les relations culturelles internationales sans la francophonie et vice versa.

Seul le sens du service public et un extrême doigt personnel pourront permettre aux trois ministres de coexister sans dommage pour la francophonie. Au regard de la répartition géographique, voir philosophique, est peut-être en train déjà de s'ébaucher de facto entre MM. Decaux, Pelletier et de Beaucé, le premier se réservant « l'idée francophone » et l'un de ses principaux barreaux, une répartition géographique, le troisième, le monde noir afro-antillais, le troisième, les pays tiers dont certains participent directement au mouvement francophone comme plusieurs Etats arabes (mais deux membres de la Ligue arabe, la Mauritanie et Djibouti, relèvent de M. Pelletier...).

Ajoutons que M. Decaux s'est vu également confier, et là en principe sans concurrence possible de ses collègues, « la francophonie en France », à laquelle il semble d'ailleurs vouloir laisser une large marge d'autonomie, bien que cet organisme, fondé par de Gaulle, ait apparemment besoin d'un coup de fouet.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

- (1) Angola. Petites Antilles : Antigua-et-Barbuda ; la Dominique ; Grenade ; Saint-Vincent-et-Grenadines ; Sainte-Lucie ; Saint-Christophe-et-Nièves. Bénin. Burkina Faso. Cameroun. Cap-Vert. Centrafrique. Comores. Congo. Côte-d'Ivoire. Djibouti. Gabon. Gambie. Guinée. Guinée-Bissau. Gambia. Haïti. Madagascar. Malawi. Maurice. Mauritanie. Mozambique. Niger. Rwanda. Sao-Tomé-et-Principe. Sénégal. Seychelles. Tchad. Togo. Zaïre.

### CORRESPONDANCE

#### L'armée autrichienne et la Wehrmacht

Dans un article sur une trentaine de participation de militaires allemands aux opérations des « casques bleus » de l'ONU (le Monde du 27 août), notre correspondant à Bonn, Luc Rosenzweig, citait une opinion rencontrée en RFA selon laquelle l'armée autrichienne est, au même titre que la Bundeswehr, héritière de la Wehrmacht. M. Wolfgang Schellenberg, ambassadeur d'Autriche à Paris, nous écrit à ce sujet :

Je tiens à vous signaler que l'armée de la République d'Autriche ne peut nullement être considérée comme l'héritière de la Wehrmacht. L'armée autrichienne avait cessé

d'exister, tout comme l'Etat autrichien, en 1938, et elle n'a été rétablie, en renouant avec ses propres traditions, qu'en 1955, après que l'Autriche eut retrouvé sa pleine souveraineté.

En outre, le traité d'Etat conclu avec les alliés en 1955 prévoit que les personnes ayant servi dans la Wehrmacht allemande supérieure ne puissent pas servir dans l'armée autrichienne, et stipule des restrictions en matière d'armement.

La participation de l'Autriche aux opérations dans le cadre de l'ONU est basée sur sa vocation, en

tant qu'Etat neutre, à soutenir activement les efforts de l'ONU en vue du maintien de la paix dans le monde. C'est ainsi qu'elle participe aux opérations pour le maintien de la paix de l'ONU au Proche-Orient, sur le Golan, à Chypre, en Afghanistan-Pakistan et en Irak. Jusqu'à présent, plus de vingt-cinq mille Autrichiens ont servi sous les drapeaux de l'ONU.

Dans le cadre des opérations pour le maintien de la paix, l'Autriche fournit actuellement à l'ONU le deuxième contingent en nombre parmi les pays participants. L'engagement autrichien jouit d'une considération générale.

Antoine de la Garanderie ■ Geneviève Cattan  
**Tous les enfants peuvent réussir**

176 pages, 80 F

Chez votre libraire Centurion

# Automne : l'Irlande puissance deux.

A l'automne, l'Irlande est encore plus Irlande. Les bruyères fleurissent par milliards, les fuchsia par millions, l'air est tiède, les routes désertées : l'automne, c'est l'Irlande des Irlandais. Venez leur tenir compagnie.

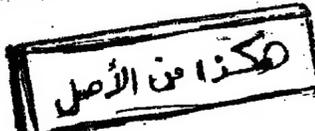
L'aller et retour avion démarre toujours à 1090 F et celui en ferry à 945 F (base 2 pers., voiture comprise). Il existe aussi des forfaits « automne » très étudiés à des prix ravissants. Alors :

**Aer Lingus**  
47, av. de l'Opéra 75002 Paris (1) 47 42 12 50

**IRISH FERRIES**  
8, rue Auber - 75009 Paris (1) 42 66 90 90

OFFICE NATIONAL DU TOURISME IRLANDAIS  
9, bd de la Madeleine - 75001 Paris  
(1) 42 61 84 26 Minitel 3616 + Irlande

**Irlande**  
Allez loin sans aller loin.



re de corrup...

propos conciliants

obtient ses affirmat...

pas une hérési...

PERSANS

DE L'IRAN

# Asie

## Les inondations au Bangladesh

### A Tangail, le pire est encore à venir...

Les forces armées du Bangladesh ont été déployées pour porter secours aux quelque vingt-cinq millions de sans-abri, a annoncé, lundi 5 septembre, le ministre de la défense. Cinquante des soixante-quatre circonscriptions du pays ont été envahies par les eaux.

Tangail (AFP). — Le pire est encore à venir pour les quelque 2,7 millions de sans-abri bloqués sur les toits ou isolés sur des portions de routes du Tangail, région située à 100 kilomètres environ au nord de Dacca et dévastée par les inondations. Ici, les sinistrés ont perdu leur maison et tous leurs biens. Une quarantaine de personnes — surtout des bébés et des vieillards — sont morts pendant la catastrophe. Plus de la moitié ont été emportés par les flots, les autres ont succombé à des morsures de serpents venimeux.

Sur des kilomètres, on n'aperçoit pas une seule tête de bœuf, au milieu de cette eau brune qui s'est précipitée le 29 août du haut de l'Himalaya, engloutissant les trois quarts du territoire du Bangladesh. Seuls émergent des eaux les toits des maisons, les cimes des arbres et quelques parcelles de terrain élevées. Dans la ville de Tangail, la

dysenterie s'est déjà déclarée parmi les quelque onze mille réfugiés qui ont été relégués provisoirement dans les étages supérieurs des écoles et des hôpitaux ainsi que dans le stade municipal.

#### Pénurie d'eau potable

Les autorités ont distribué des pilules pour désinfecter l'eau, indique M. Mubaidul Islam, un responsable de la région, mais « il n'y en a pas assez et les gens ne savent pas à quoi elles servent ». De plus, ceux qui ne possèdent pas de sampan (embarcation légère) pour rallier les antennes de secours continuent de boire de l'eau contaminée. Des responsables du ministère de la santé ont fait état dimanche de trente-huit mille cas connus de dysenterie dans tout le pays et ont indiqué que les liaisons avaient été coupées avec de nombreuses régions.

A Tangail, le marché à rouvert ses portes, mais les prix montent en flèche. A Baillali, au sud de Dacca, la montée des eaux a partiellement détruit 1 000 tonnes de riz dans la plus importante réserve de la circonscription. Les prix des denrées de base ont doublé et, comme partout,

l'eau potable fait défaut. Dimanche, dans la même zone, sur une portion de route éparpillée par les flots et où se sont réfugiés plusieurs centaines de personnes, une bagarre a éclaté pendant la distribution de vivres par un hélicoptère de l'armée.

Les milliers de personnes réfugiées sur d'étroites portions de routes ou de chemins de fer éparpillés et sur des digues n'ont pas d'eau potable et, comme partout, l'eau potable et presque plus combustible pour cuire leurs aliments.

Lorsque les eaux se retireront, ceux qui auront survécu se trouveront dans une situation encore précaire car les secours et les vivres ne pourront leur parvenir avant longtemps, les routes étant impraticables et les voies de chemins de fer détruites. La communauté internationale a commencé à se mobiliser sous les premiers survols par les ambassadeurs étrangers de quelque 11 700 kilomètres carrés de terres inondées. Le Japon s'est engagé à verser 13 millions de dollars, les Etats-Unis à envoyer 10 000 tonnes de blé ainsi qu'une aide financière.

L'Inde a mis quatre hélicoptères à la disposition du Bangladesh. L'Australie a promis une aide, et le Canada et le Pakistan ont envoyé une contribution financière.

## BIRMANIE

### Des dirigeants de l'opposition lancent un ultimatum au gouvernement

Bangkok (AFP). — Des dirigeants du soulèvement en Birmanie ont lancé, lundi 5 septembre, un ultimatum au gouvernement pour qu'il démissionne d'ici à mercredi ou affronte une grève générale.

La fille du héros de l'indépendance, le populaire Aung San Suu Kyi, et l'ancien ministre de la défense Tin Oo, passé à l'opposition, ont donné au président Maung Maung jasiq mercredi 20 heures locales (15 h 30 à Paris) pour qu'il se démette s'il veut éviter la grève jeudi.

Cet ultimatum est intervenu alors que le gouvernement japonais, premier pourvoyeur d'aide économique, a publié une mise en garde au gouvernement birman contre « un bain de sang ».

Les cosignataires de l'ultimatum, qui ont le soutien des étudiants, ont répété lors d'une conférence de presse leurs exigences : la fin du système de parti unique et son remplacement par une démocratie pluraliste après des élections organisées par un gouvernement intérimaire.

Un ultimatum similaire a été publié lundi par un comité de grève de Mandalay, la deuxième ville du

pays, gouvernée depuis quinze jours par des étudiants et des bonzes. Bien qu'assiégé par le soulèvement depuis deux semaines, le président Maung Maung refuse de démissionner et s'en tient à un congrès du parti qui doit se prononcer, le 12 septembre, sur un référendum pour ou contre l'autorisation d'une opposition légale.

#### Manifestation de la « majorité silencieuse »

Répétant à sa remarque selon laquelle la « majorité silencieuse » ne descendait pas dans la rue, des milliers de ménagères ont défilé à Rangoun aux côtés d'étudiants, de médecins et de bonzes en brandissant des ustensiles de cuisine et criant : « Les couteaux de cuisine pour les ennemis du peuple ! »

De nombreux fonctionnaires ont également ignoré un décret gouvernemental les appelant à reprendre rapidement leur poste dans les banques, les administrations et les transports, après deux semaines de manifestations de masse et d'arrêts de travail.

Quelque cent mille personnes ont, par ailleurs, inauguré, avec l'ancien premier ministre U Nu, un monument à la mémoire des étudiants tués dans les premières manifestations antigouvernementales qui ont fait officiellement quarante-trois morts en mars dernier.

Lundi, des dizaines de milliers de manifestants ont défilé de nouveau dans les rues de Rangoun. « Ce n'est pas une émeute, c'est un soulèvement, c'est une révolution », a déclaré l'ancien ministre de la défense, M. Tin U. Secrétaire général d'un groupe de vingt et un opposants modérés fondé la semaine dernière par l'ancien premier ministre U Nu, il a affirmé s'exprimer à titre personnel.

Enfin, des témoins ont déclaré que six saboteurs avaient été décapités dimanche à South-Okkalapa, dans la banlieue de Rangoun, et que deux autres avaient été brûlés vifs. Des rumeurs prétendent que des unités gouvernementales cherchent à provoquer l'anarchie par des sabotages.

Les manifestants apportent leur eau et leur nourriture de peur d'un empoisonnement, selon des témoins.



## Les chantiers olympiques en Corée du Nord

### Le stade fantôme de Pyongyang

(Suite de la première page.)

Comme le complexe sportif d'Angoul, qui comprend un autre stade et neuf gymnases couverts pouvant recevoir cinquante mille spectateurs, le stade de Rung-Ra respectera également le style des XXIV<sup>e</sup> Olympiades. A 200 kilomètres au nord de la zone délimitée, qui sépare les deux Corées depuis trente-cinq ans, une autre ville était prête, ou presque, à accueillir des Jeux destinés à avoir lieu ailleurs.

Les travaux, qualifiés de « prioritaires », sont énormes et ont mobilisé les ressources en ciment et en acier du pays. Ils pourraient aussi être qualifiés de somptueux pour un pays dont l'économie n'est pas florissante.

Cinquante mille ouvriers, dont dix mille soldats, ont transformé en deux ans ce qui n'était que marécages et rizières en une sorte de ville fantôme, le long des 4 kilomètres de l'avenue Gwang-Bok, dont les dizaines de blocs d'immeubles de trente et cinquante étages sont encore, pour la plupart, en construction. Avec des moyens souvent rudimentaires : l'énergie humaine n'est pas éparpillée, et les chantiers où femmes et hommes pour la plupart nous dit-on, des « volontaires », — au couteil à coudre, transportent sable et briques à la main, pelletent ou manient le truelle avec, en fond sonore, des chants à la gloire de l'édification de la patrie. Des images qui rappellent celles de la Chine du « grand bond en avant ».

#### Des travaux inachevés

Malgré toute l'énergie déployée, il aurait été difficile que Pyongyang soit prêt à temps pour accueillir les Jeux : « En une semaine, nous aurions pu tout achever à l'intérieur du stade », affirme M. Paek. Ce qui semble quelque peu présomptueux, étant donné l'état des chantiers. En fait, le stade aurait pu être inauguré le 9 septembre, jour anniversaire de la fondation de la République populaire démocratique de Corée (RPDC). Mais une directive du « cher camarade dirigeant Kim Jong Il », fils du président Kim Il Sung, a donné récemment aux ouvriers jusqu'à la fin de l'année pour achever leur travail.

Un autre slogan appelle les « bâtisseurs » à « se sacrifier pour atteindre les objectifs fixés par le camarade dirigeant bien-aimé Kim Jong Il ». Sur 6 mètres de palissades qui cachent au regard les baraquements où vivent les ouvriers des chantiers, une suite d'affiches représente des femmes et des hommes « intrépides » qui exhortent leurs concitoyens « à vivre en héros ».

Un peu plus d'une semaine avant l'ouverture des J.O. de Séoul, la Corée du Nord, qui a essayé un revers sur deux fronts (obtenir de ses alliés du camp socialiste qu'ils ne participent pas aux 24<sup>e</sup> Olympiades, et du Comité international olympique (CIO) qu'il désigne Pyongyang comme ville-hôte des Jeux au même titre que Séoul), affiche la plus grande indifférence. C'est une préoccupation qui s'est inopinément effacée des esprits. Pyongyang vit tendue vers deux événements qui mobilisent les énergies : les célébrations, qu'on annonce « grandioses », du quarantième anniversaire de la RPDC et le troisième Festival de la jeunesse, qui aura lieu en juillet 1989. Officiellement d'ailleurs, les grands travaux entrepris font désormais « partie du plan d'urbanisme de Pyongyang », et les complexes sportifs ont été édifiés pour le Festival de la jeunesse.

Le 3 septembre, jour où le Rodong Shinmun, l'organe du Parti des travailleurs publiait sans y donner une grande importance (en page 7), la déclaration du Comité olympique nord-coréen annonçant la non-participation de Pyongyang aux J.O. de Séoul à la « une » figurait en revanche la photo du « leader bien aimé, le président Kim Il-Sung », inaugurant le complexe sportif d'Angoul.

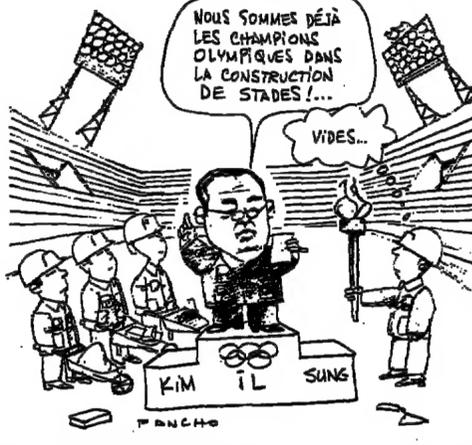
La décision de Pyongyang est présentée comme la conséquence de l'« entêtement des Sud-Coréens » et de « la collusion des Etats-Unis et du Japon afin de perpétuer la division de la Corée. Les olympiades sont importantes, mais le sort de la nation l'est encore plus », poursuit le communiqué. « Coup de pied indirect aux « pays frères » qui n'ont pas suivi la RPDC dans son boycottage. « L'histoire jugera ce qui est juste ou non dans les positions prises par chaque pays ».

Si l'argumentation des Coréens du Nord, pour expliquer leur non-participation aux J.O. consistait à affirmer que ceux-ci ont une signification politique, elle est renversée lorsqu'il s'agit de commenter la position des Chinois et des Soviétiques qui se rendront à Séoul : « Ce sont des pays indépendants. C'est leur droit de participer aux Jeux. Ils prennent leurs responsabilités. J'espère seulement qu'ils ne feront rien qui puisse compromettre la réunification de notre pays », nous dit M. Chang Eua, secrétaire du Comité olympique nord-coréen. Notre interlocuteur estime que, dans le cas de la Chine et de l'URSS, leur décision de participer aux Jeux relève de « considérations sportives et non politiques ». Les athlètes nord-coréens sont-ils victimes de la politique ? « Personnellement, je pense qu'ils sont des vain-

queurs sur le plan de la défense des ambitions nationales », affirme cet ancien champion de volley-ball qui a défendu la position de Pyongyang auprès du CIO. « Après les XXIV<sup>e</sup> Jeux, il y aura les XXV<sup>e</sup>. Il faut être tourné vers l'avenir ».

Se projeter dans le futur est, chez les Coréens du Nord, constamment mobilisés dans le cadre de campagnes politiques, une manière de vivre. Pyongyang respire actuellement au rythme de la préparation des cérémonies du quarantième anniversaire. Consolation ou compensation à la décevante occasionnée par les Jeux de Séoul ? Le discours officiel est tellement pressant, la galvanisation des énergies si constamment présente que personne ne semble avoir une opinion différente de celles des autorités.

L'unanimité est de mise. Seule une petite élite sait ce qui se passe. Mais la majorité n'a qu'une vision très partielle des choses : par exemple, elle ne connaît pas le nombre de pays qui ne participeront pas aux J.O. de Séoul. Dans les écoles, dans tous les quartiers, on se prépare sans répit au « mouvement d'ensemble »



qui, le 9 septembre, dans les stades et sur la place Kim-Il-Sung, au centre de la ville, mobiliseront pratiquement toute la population de Pyongyang (un million de personnes, soit les deux tiers des habitants, s'assem-

bleront sur la grande place). S'ils avaient accueilli les Jeux, nul doute que les Coréens du Nord auraient pu en orchestrer le déroulement sans laisser au hasard le moindre détail.

PHILIPPE PONS.

## INDE

### Quand M. Gandhi se met la presse à dos

NEW-DELHI de notre correspondant

L'image de marque de M. Rajiv Gandhi n'est pas assez bonne pour qu'il puisse se permettre, comme il vient de le faire, de se mettre à dos l'ensemble de la presse indienne. Pris de court par la très forte mobilisation des médias et de l'opposition, le premier ministre indien a retiré de l'ordre du jour du Rajya Sabha (Sénat) le très contestable projet de loi sur la diffamation (le Monde du 6 septembre), qui, en prévoyant des peines de prison très lourdes, impose de facto une auto-censure à la presse.

M. Gandhi a essayé d'expliquer que la liberté de la presse est son credo et que jamais il n'a été dans ses intentions de la limiter, mais plus aucun journaliste indien aujourd'hui ne le croit. Au lieu d'invoquer l'incompétence de tel ou tel ministre, M. Gandhi s'est entêté : la loi est bonne dans son principe, a-t-il expliqué, simplement un toilettage et une concertation sont peut-être nécessaires. Pour ce faire, un comité de sept membres a été nommé, à charge pour eux d'ouvrir un dialogue avec les journalistes les plus en vue. Seulement voilà, le comité en question est présidé par le ministre des affaires étrangères et comprend notamment les ministres de la défense et de l'intérieur.

#### Grève générale des journalistes

Les directeurs de journaux et les plus grandes signatures du pays ont opposé une fin de non-recevoir sans appel au premier ministre : pas question de discuter de quoi que ce soit à propos de cette loi ; la seule attitude possible pour le gouvernement est le retrait pur et simple et définitif du projet. Lundi 5 septembre, un cortège comprenant les grands noms de la presse indienne a défilé dans le centre de Delhi.

Mardi, les journalistes indiens observent une grève générale. Le mot d'ordre est simple : « Nous défendons la liberté d'expression jusqu'à la dernière goutte de notre sang... »

LAURENT ZECCHINI.

## Afrique

### La scolarisation des enfants franco-algériens

#### Le lycée français d'Annaba est à son tour occupé

Le mouvement de protestation déclenché samedi 3 septembre par les frères d'élèves binationaux du lycée français d'Alger (le Monde du 6 septembre) s'est étendu au lycée Pierre-et-Marie-Curie d'Annaba, dans l'Est algérien, lui aussi occupé depuis dimanche.

Ces femmes protestent contre la décision des autorités algériennes — qui ne reconnaissent pas la double nationalité — de réintégrer leurs enfants dans le système national algérien. Lors de la visite qu'a faite dimanche, à Alger, M. Roland Dumas, il n'a pas été question que le gouvernement algérien revienne sur cette décision.

De retour à Paris, le ministre français, qui inaugurerait lundi l'assemblée plénière du conseil supérieur des Français de l'étranger, a déclaré qu'il avait plaidé ce dossier. « J'ai bon espoir que nous trouverons prochainement, dans l'amitié, avec les Algériens, les solutions humaines qu'inspire l'intérêt de nos enfants », a-t-il dit. On semble rechercher du côté français des arrangements avec les Algériens sur les cas humanitaires les plus difficiles et vouloir éviter que cette question ne compromette la relance des relations franco-algériennes à laquelle les deux pays sont aujourd'hui attachés.

La visite de M. Dumas à Alger a ainsi permis de régler les modalités de déménagement du lycée Descartes demandé par les Algériens et mettre sur pied un programme de rencontres pour les deux prochains mois qui devrait déboucher sur le règlement du contentieux gazier dans un accord plus large de coopération.

## KENYA

### L'ivoire, le professeur et le ministre

NAIROBI correspondance

Jusqu'à présent, dans la presse kenyana, les histoires de braconnage relevaient plutôt du fait divers, les éléphants dépeints et les rhinocéros mitraillés y tenant avantagusement le rôle de nos « chiens égarés ». L'interdiction de la chasse, décrétée en 1977 par le gouvernement de Daniel Arap Moi, n'a jamais, en fait, découragé les amateurs d'ivoire.

Le récent message d'éléphants, révélu en début de semaine par M. George Muhoro, ministre du tourisme et de la protection de la nature, vient pourtant de susciter une polémique inédite. L'intervention du professeur Richard Leskey mettant directement en cause le ministre et ses fonctionnaires a donné à l'affaire une tournure politique.

Le professeur Leskey, quarante-deux ans, paléontologue de renommée mondiale et président de la East African Wildlife Society basée à Nairobi, ne conteste pas le bilan du massacre publié par les autorités. Quatre-vingt-deux éléphants ont été abattus en l'espace de quatre mois, et M. George Muhoro s'est lui-même indigné du fait que, sur ces quatre-vingt-deux carcasses désignées, soixante-quatre aient été retrouvées dans le parc d'Tsavu, c'est-à-dire dans un endroit où les animaux sauvages sont théoriquement le mieux protégés contre les gangs de braconniers.

Mais les assurances données par le ministre de renforcer les patrouilles anti-braconnage n'ont pas convaincu, c'est le moins qu'on puisse dire. Le professeur

Leskey, accusant le ministre et ses adjoints de ne s'efforcer que « pour la forme » de l'extermination de la faune kenyana, s'est étonné que, avec « 80 % du budget du ministère alloués au personnel », ce dernier se retrouve si pauvrement équipé.

« Les voitures sont généralement en panne, la fourniture d'essence insuffisante, et les employés chargés de la protection des parcs ne disposent que d'armes désuètes — des fusils 303 — pour lutter contre des braconniers munis, eux, d'armes modernes et efficaces », constate-t-il.

Poussant le bouchon plus loin, le professeur Leskey affirme alors crûment que « des personnes haut placées avaient été impliquées dans des affaires de braconnage et de trafic d'ivoire » sans que, pourtant, aucune d'elles ait jamais été inquiétée. Flqué au vie, M. Muhoro mentait au défi du professeur Leskey de « donner des noms ». Loin de se laisser intimider, le président de la East African Wildlife Society décidait, au contraire, de lancer un nouveau pavé dans le marigot.

Le quotidien The Standard annonçait ainsi, dans son édition du jeudi 1<sup>er</sup> septembre que, selon le professeur Leskey, un « document confidentiel contenant la liste des fonctionnaires du gouvernement impliqués dans des affaires de braconnage et de trafic d'ivoire avait été adressé il y a environ un mois au ministre en personne ». Cette mini-bombe a laissé le gouvernement sans voix.

CATHERINE SIMON.

**ISTH** INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES DEPUIS 1954

**SCIENCE PO** Taux de réussites confirmées

- Méthodologie de la dissertation
- Mises à niveau en langues vivantes
- Compléments pédagogiques en sciences politiques et en sciences économiques

**Entrée en AP**

- Année complète : octobre à juin
- Session intermédiaires : février à juin
- Session intermédiaire juillet-août

Toutes options assurées

Nouveau programme 88.

TOUTE LA RUE : 83, avenue d'Italie, 75013 Paris - Tél. : 45.85.59.35 + AUTEUIL : 6, avenue Léon-Henzy, 75016 Paris - Tél. : 42.24.10.72 +

à  
je  
de  
n

### de l'opposition au gouvernement

Le premier parti  
de l'opposition  
est le RPR. Il  
est dirigé par  
Jacques Chirac.  
Il a obtenu 25,5  
% des voix lors  
des élections  
présidentielles  
de 1988. Il est  
le principal  
adversaire du  
PS au sein de  
l'opposition.

MONSIEUR  
LES ENSEIGNANTS  
LA COMMISSION  
DE SYNDICAT



### KENYA

Professeurs et  
enseignants  
au Kenya  
Le Kenya  
est un pays  
d'Afrique  
de l'Est. Il  
a une grande  
population  
et une riche  
culture. Les  
enseignants  
y jouent un  
rôle crucial  
pour le  
développement  
du pays.



# Grâce à mon prof je volerai de mes propres ailes.

Les enfants progressent chaque jour. Les instituteurs recueillent leurs rêves et encouragent leurs espoirs. Des millions d'avenirs dépendent de la compétence et de la disponibilité des professeurs. Ils sont conscients de leurs responsabilités. Ils pensent aux enfants, à l'avenir de notre pays. C'est plus qu'un métier. Donner la priorité à l'Ecole, au recrutement et à la

formation des enseignants, c'est donner à la France 80% de ses élèves bacheliers en l'an 2000. L'épanouissement des talents passe par l'égalité des chances. Syndicat National des Instituteurs et des Professeurs de Collège. 209, boulevard Saint-Germain 75007 PARIS. Tél. : (1) 45.44.38.42. **SNI/PEGC-FEN** Les enfants d'abord.

مكتبة من الأصل



# Politique

## Le RPR et son chef de file « en recherche »

### Au-delà de la ferveur militante...

Le RPR serait-il en train de se regarder dans un miroir déformant qui lui renverrait une image floue mais fallacieuse ? On pourrait le croire en se référant à l'ambiance de ses journées de La Baule, sa première manifestation publique et médiatique depuis ses échecs électoraux du printemps, et à l'écoute des propos tenus par ses dirigeants, et notamment par le premier d'entre eux, M. Chirac.

Cette ambiance et ces propos autorisent à se demander si le RPR ne vit pas un rêve, un rêve... celui de la reconquête du pouvoir, et de la réconciliation avec les électeurs, celle de la force des opinions défavorables et de se contenter d'incantations immédiates gratifiantes plutôt que de se livrer à un examen de conscience au goût peut-être amer ?

L'apparence des choses ne risque-t-elle pas de priver le RPR d'une salutaire lucidité sur lui-même et sur le nouvel environnement politique ? Car hormis ses « fans » et les approuvateurs du mouvement, qui pourraient prendre M. Chirac au pied de la lettre, lorsqu'il affirme qu'il n'a pas d'« état d'âme »... lorsqu'il assure qu'il n'est pas « inquiet » ou lorsqu'il estime que « le mouvement est actuellement dans une sérénité parfaite » ? Ni de nombreux parlementaires, ni certains cadres, ni surtout les électeurs ne peuvent, sans étonnement ou sans scepticisme, souscrire à ces péremptories affirmations. Nul n'ignore parmi ceux-là que le RPR est confronté à une série de difficultés qui tiennent à lui-même et au nouvel environnement politique, mais qui, toutes, découlent des conditions dans lesquelles s'est produit l'échec de M. Chirac à l'Elysée le 8 mai dernier.

Que le RPR veuille être bien ancré dans l'opposition, ce n'est aucun doute. A quelques très rares exceptions près, personne dans ses rangs n'a été séduit par les sirènes de l'ouverture. Même les velléités de coopération d'un Alain Carignon demeurent modestes. Le maire de Grenoble, tout en espérant conserver la présidence du conseil général de l'Isère, grâce à quelques accords locaux, s'est bien gardé de franchir le Rubicon.

Que le RPR souhaite devenir le pôle de l'opposition, « un rassemblement à vocation majoritaire », selon la formule de M. Juppé, voilà pour le mouvement une ambition sagement prémonitrice. Car pour être un « catalyseur du grand rassemblement des Français », comme le souhaite aussi M. Séguin, il faut encore être solide et séduisant. Le RPR possède-t-il aujourd'hui ces deux qualités ? Les plus lucides éphémères des grandes heures militantes, mérites desquels elles doivent au moins être sérieusement renforcées, voire recrées.

Les propos tenus publiquement à l'usage des partisans et des médias n'empêchent pas, en effet, une réflexion plus approfondie et plus grave sur le destin du mouvement et de son chef lui-même.

Dix-huit ans après la mort de de Gaulle, quatorze ans après celle de Georges Pompidou, M. Chirac voit se diluer l'ombre tutélaire et exclusive d'un général qui planait sur le mouvement qu'il a fondé il y a douze ans. Celui-ci a, peu à peu, perdu ses références avec l'émergence à la vie politique de nouvelles générations. Il doit aussi partager avec d'autres

La Baule esquissé une certaine « autoritarisme », non de sa gestion ministérielle, mais de la façon dont elle a été présentée et insufflée. Elle a été présentée et insufflée comme le souffle épique et le verbe lyrique ne suffisent plus à retenir.

M. Chirac ne peut pas ignorer que son parti est, comme on dit en psychanalyse, « en recherche ». Ne le reconnaît-il d'ailleurs pas lui-même lorsqu'il dit : « Nous devons avoir un esprit d'ouverture et de synthèse après le dialogue et la discussion ? Mais sa réponse est un peu courte et décevante lorsqu'il répond seulement que l'ouverture « se fera vers le cœur et l'intelligence des Français ».

Quelle ouverture ?

Ainsi le RPR se trouve par la grâce (1) de ses récents échecs électoraux à un moment de son histoire où il est disponible pour le débat d'idées, pour la définition d'une doctrine, pour le choix de ses options de société, pour une sorte d'« ouverture ». Il se s'accommode plus des vérités révélées, des programmes-clés en main, des motions à voter les yeux fermés et de rappels à l'ordre péremptores, et des oukazes tombant du sommet. C'est à ses dirigeants de décider de saisir cette opportunité. Pourra-t-il alors s'ouvrir à une vraie vie politique interne, s'élargir et devenir attractif sans se dénaturer ?

Face à une UDF divisée, pratiquement réduite au PR après l'annulation des contristes et des barrières, le RPR ne peut, pour le moment, poursuivre le projet de M. Balladur d'une vaste confédération de la droite classique. Il s'agit donc dans une opposition réelle, au socialisme pour en devenir, espère-t-il, l'élément moteur et non ambigu.

Avec l'UDF, ses relations - ce n'est pas nouveau - demeurent hypothéquées par le rôle que M. Giscard d'Estaing veut désormais jouer. Quelques questions se posent ainsi. Alors que le RPR est partisan de présenter des listes d'opposition contre les ministres accablés venant de la droite, mais qui s'allient aux socialistes pour les municipales, M. Giscard d'Estaing semble beaucoup plus réticent. Pour les élections européennes, le RPR acceptera-t-il de laisser à l'ancien chef de l'Etat le leadership d'une liste d'union dont il tirerait un avantage en politique intérieure ?

A l'égard du Front national, l'attitude du RPR peut trouver une occasion de clarification avec les dernières déclarations de M. Jean-Marie Le Pen. M. Chirac a toujours catégoriquement condamné les « thèmes racistes et xénophobes » du leader du Front national. Il a aussi reconnu que de nombreux électeurs du RPR ont été entraînés vers l'extrême droite par un « ras-le-bol » de leurs conditions de vie et pour manifester une protestation. Si M. Le Pen est resté pour son racisme exacerbé et son antisémitisme insultant par une fraction des siens, comme cela commence à se produire, alors le RPR pourra prendre en compte les problèmes de société de son électoral. Les membres ou anciens membres du Front national qui désapprouveraient formellement M. Le Pen pourraient même, dès lors, devenir « fréquencibles », électoralement.

Pour ce rapprochement avec d'anciens « développés », le RPR pourrait alors développer son rôle et servir d'appui ou de point de passage vers un retour à un gaullisme plus populaire.

Jamais autant qu'aujourd'hui le RPR ne s'est trouvé à la croisée des chemins. Dans une opposition éclatée et dont les fractions sont à la dérive, le RPR cherche désespérément un pôle où s'ancrer. Il devra surtout y constater les avaries subies par le navire, avoir la volonté et se donner les moyens de réparer avant de reprendre le large.

ANDRÉ PASSERON.

## pour contrer l'extrême droite

### La procédure tendant à la levée de l'immunité de parlementaire européen est engagée

Le parquet général de la cour d'appel de Versailles a transmis, le lundi 5 septembre, au ministère du parquet de Nanterre - dont dépend le domicile de M. Le Pen à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) - recevait le 5 septembre dans la matinée l'ordre « d'engager d'office l'action publique pour injures envers un ministre » comme il est prévu par les articles 31 et 33 de la loi du 29 juillet 1981 sur la presse. Est spécifiquement visée la formule « Durafour crimatoire » et non le terme de « salaud » utilisé ultérieurement par M. Le Pen pour développer son « argumentation ».

Signés par M. Arpaillange lui-même les consignes suivront alors la voie hiérarchique et le parquet de Nanterre - dont dépend le domicile de M. Le Pen à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) - recevait le 5 septembre dans la matinée l'ordre « d'engager d'office l'action publique pour injures envers un ministre » comme il est prévu par les articles 31 et 33 de la loi du 29 juillet 1981 sur la presse. Est spécifiquement visée la formule « Durafour crimatoire » et non le terme de « salaud » utilisé ultérieurement par M. Le Pen pour développer son « argumentation ».

Une enquête de routine devrait vraisemblablement être ordonnée pour confirmer que les propos considérés comme injurieux et rapportés par la presse l'ont été fidèlement. Il ne devrait pas être trop difficile de l'établir dans la mesure où, à plusieurs reprises, M. Le Pen, notamment sur la cinquième chaîne de télévision, a confirmé les propos qu'il avait tenus en public et devant des caméras.

Il reste à déterminer, sur le plan du droit, si le terme de « Durafour crimatoire » constitue bien une injure publique et à attendre la décision du Parlement européen sans laquelle les tribunaux français, quelle que soit la volonté du gouvernement, ne pourraient que rester inertes.

Samedi 3 septembre on avait appris par un communiqué du ministère de la justice que le garde des sceaux avait décidé de déclencher une procédure judiciaire à l'encontre du président du Front national après les propos de celui-ci ayant tenus à l'égard de « Durafour crimatoire ». Le 2 septembre 1988 à Cap d'Agde, précisait le communiqué, M. Le Pen a publiquement injurié M. Durafour, ministre de la fonction publique et des réformes administratives.

Pour le moment ces poursuites sont suspendues à la levée de l'immunité parlementaire de M. Le Pen (Le Monde du 6 septembre) et le parquet de Nanterre ne peut que prendre acte des

## M. François Bachelot dénonce les « mécanismes archaïques » de son parti

An cours d'une conférence de presse tenue le mardi 5 septembre à Marseille, M. François Bachelot, membre du bureau politique du Front national, a de nouveau vivement critiqué le comportement de M. Jean-Marie Le Pen - dont il avait coanimé le calendrier concerné - et dénoncé le fonctionnement de son parti, caractérisé selon lui par « l'absence de tout débat politique ».

MARSEILLE  
de notre correspondant régional

« Si le jeu de mots de M. Le Pen était volontaire », a déclaré M. Bachelot, « c'est insupportable. S'il s'agit d'un dérapage verbal, c'est une faute grave pour un homme qui a la dimension d'un homme d'Etat. Jamais je ne le cautionnerai quand il traite un ministre en exercice de salaud », a-t-il ajouté en établissant un distinguo avec l'affaire « totalement monnaie » du « point de détail » et en lavant à l'occasion M. Le Pen du soupçon d'antisémitisme. « En prenant cette position, a-t-il souligné, je rends service au Front national ». Selon l'ancien député de Seine-Saint-Denis, « cet incident démontre à l'évidence que le FN a besoin d'une réflexion sur un certain nombre de mécanismes archaïques qu'il entretient depuis ses origines, en particulier le fait de désigner à un seul homme la totalité des tâches à remplir. L'individu a des limites physiologiques qui font qu'à un moment donné il peut être fatigué (...). Ce qui a conduit à un certain nom-

bre d'erreurs politiques (...). Nous ne pouvons pas laisser Jean-Marie Le Pen s'exposer à une attitude tout à fait anormale et à envisager le combat politique en termes d'injures. Nous n'avons une crédibilité dans le pays que si nous savons respecter un certain nombre de règles en ce qui concerne le pouvoir politique ».

M. Bachelot a d'autre part dénoncé le fonctionnement du Front national, justifiant sa démarche à l'extérieur du parti. « Il n'y a pas de discussion politique au sein du bureau politique », a-t-il affirmé. « Mon intention est de provoquer un débat interne et de contribuer à la constitution d'une véritable équipe politique prenant de façon concrète les décisions qui nous engagent. La progression du Front national ne peut se faire à partir d'un durcissement (...). Car les Français sont concernés par d'autres problèmes que ceux de l'immigration et de l'insécurité. Nous n'avons pas abordé par exemple le problème de la protection sociale qui m'intéresse pas M. Le Pen car sa carrière est basée uniquement sur les « coups politiques ». Pour guérir du moins-disant politique (...) nous n'avons pas à dire n'importe quoi pour capter l'attention médiatique ».

M. Bachelot a indiqué à ce sujet qu'il avait proposé de moderniser la communication du parti « qui pêche par son côté moyennageux, à la Du Guesclin » et de modifier un message « trop érigé qui n'aborde pas les grands problèmes de la France de

l'an 2000 ». Il a confirmé le projet de création à fin septembre d'un « cercle institué « France 2000 » qui réunira des personnalités « appartenant à différentes familles politiques de la droite et qui traitera de sujets précis en vue d'obtenir un consensus ».

L'ancien député de Seine-Saint-Denis, qui s'est déclaré candidat au poste de secrétaire général du Front national, s'est enfin interrogé sur « la suite des événements ». « Nous sommes devant un scénario avec deux portes de sortie : la première serait de me confier des responsabilités supplémentaires, en particulier la conduite de la liste du FN aux élections municipales à Paris (...). La seconde serait de m'exclure, car je n'ai pas l'intention de démissionner ».

Le bureau politique du Front national devait se réunir, mardi après-midi 6 septembre, pour examiner le « cas » de M. Bachelot.

GUY PORTE.

M. Arrighi préconise un regroupement des « modérés » du FN. — Dans une interview publiée mardi 6 septembre par le Quotidien de Paris, M. Pascal Arrighi, ancien député des Bouches-du-Rhône et ancien responsable de la fédération de Marseille du FN, préconise un regroupement des « éléments modérés » de son parti pour « exiger le terme d'un congrès ». « Je demanderai, entre autres choses, indique-t-il, le remplacement des éléments qui sont à la tête du Front, et notamment de M. Jean-Pierre Stirbois » (l'actuel secrétaire général). Selon M. Arrighi, M. Le Pen est « un phénix par les éléments extrémistes du parti ».

## Trois « ultras » inculpés en Nouvelle-Calédonie

### « Il faut les exterminer au lance-flammes »

NOUMÉA  
de notre correspondant

« Poils et bien bronzés  
Avec de gros trous de nez  
c'est bien normal  
quand on descend du chimpanzé (...) »

« Il faut les exterminer au lance-flammes ou au mortier ou à la grenade  
ou quelle rigolade  
mais faut surtout pas les marquer ».

tout sur fond de tintements d'assiettes d'une salle de restaurant.

Ces deux chansonniers clandestins, d'un genre bien spécial, MM. Visonno Soediman, trente et un ans, et Claude Farasson, quarante ans, ainsi qu'un de leurs amis, qui leur a fourni du matériel de mixage, Jean-Luc Martin, trente-neuf ans, ont été identifiés par la police et inculpés mardi 6 septembre de provocation au meurtre non suivies d'effet « et à la discrimination raciale ».

Cette affaire n'aurait probablement pas connu un tel dénouement si M. Pierre Joux, de passage ici en août sur la Calédonie, avec M. Michel Ricard, n'était personnellement intervenu pour que ses services se mettent sur la piste. Le ministre de l'intérieur avait reçu cette cassette des mains d'un élu calédonien et en avait été, dit-on, « fort irrité ».

Il est vrai que certains extraits atteignent de tels sommets. Se réclamant d'une « Calédonie prête à luter courtoise et fusile en main », les auteurs de cet enregistrement donnent libre cours à leurs fantasmes sur les Canaques.

« Avec leurs poils on tricoterait des pulls,  
Avec leurs yeux on fabriquerait des chapeaux pour nos chevaux ».

« Avec leur viande on cuisinerait de la bouffe pour nos cabots,  
Avec leurs crânes, tous on aurait de belles boîtes à mégots ».

Les services de la police urbaine et de la police judiciaire poursuivent leurs investigations afin de déterminer si cette initiative est le fait d'un cercle restreint ou est pilotée par des groupes organisés d'extrême droite.

Pour l'heure, la première hypothèse semble retenue par les enquêteurs. Les indépendantistes, de leur côté, donnent en tout cas à ce genre de littérature une grande publicité dans leur base militante. L'enregistrement ainsi diffusé par haut-parleurs lors du comité directeur de l'Union calédonienne (UC, composante majoritaire du FLNKS) le week-end dernier, à la tribune de Nassirah sur la côte Ouest.

FRÉDÉRIC BOBIN.

## La campagne des cantonales dans l'Isère

### M. Mermaz (PS) propose à M. Carignon (RPR) de débattre de leurs points de convergence

GRENOBLE  
de notre correspondant

M. Louis Mermaz, député socialiste de l'Isère, chef de file des candidats départementaux du PS aux prochaines élections cantonales, a lancé le lundi 5 septembre à Grenoble (Isère), un appel à M. Alain Carignon, président (RPR) du conseil général. « S'il veut rejoindre la majorité présidentielle, qu'il le dise », il n'y a pas d'exclusivité contre lui », a affirmé le maire de Vienne après jour prendre de plus en plus de distance avec son parti. S'il s'en

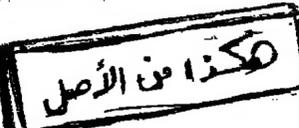
éloigne, il va bien atterrir sur une autre planète. J'ai l'impression qu'un mouvement s'est engagé dans ce sens. » « Pour l'instant, a conclu le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, s'il s'approche de la majorité présidentielle, il conserve toujours un pied dans l'autre camp. »

M. Mermaz a proposé au maire de Grenoble d'organiser « un débat public, technique, loyal et de haut niveau » sur l'attitude politique actuelle de M. Carignon et les points de convergence susceptibles de réunir les deux hommes sur le plan national et local.

Le député (RPR) de l'Isère, qui présentait les candidats de l'actuelle majorité départementale aux cantonales réunis sous l'étiquette Ensemble pour l'Isère, a, pour sa part, répondu qu'il préférerait « le côté-à-côté au face-à-face ». « L'Isère, a conclu M. Carignon, n'a pas besoin de débats politiques ».

Lors du scrutin cantonal de 1985, M. Mermaz, alors président de l'Assemblée départementale sortante, avait décliné l'offre de débat public que lui avait proposée le chef de file de l'opposition UDF-RPR...

CLAUDE FRANCLION.



# Société

La rentrée scolaire

## M. Jospin s'adresse aux enseignants

Le jour de la rentrée, M. Lionel Jospin, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, s'efforce de mobiliser toutes les énergies. Dans une lettre adressée, à tous les personnels de l'éducation nationale, il affirme notamment que « l'école est garante de notre plus précieux bien commun, la République. Ensemble, nous ferons partager au pays tout entier un sentiment de fierté pour son école ». Rappelant la priorité reconnue à l'éducation par le président de la République et le gouvernement, M. Jospin souligne que les efforts financiers « ne sauraient suffire ». « Au-delà », écrit-il, il importe que chacun d'entre vous se percevire et soit reconnu par son travail et son initiative

comme animateur d'un grand effort collectif qui associe toutes les forces de la nation. » De son côté, M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique, a estimé que « l'enseignement technique peut et doit être le levier de la progression de tout le système éducatif ».

Enseignants et parents partagent volontiers cette priorité accordée à la formation. Mais ils soulignent le chemin qui reste à parcourir. Ainsi M. Jean-Pierre Mailles, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), regrette, « qu'une fois encore, un certain

nombre d'élèves n'aient pas trouvé de place » dans les lycées, en particulier dans les lycées techniques. « Il est nécessaire de faire une révolution éducative », a ajouté M. Mailles en défendant l'idée que chaque établissement scolaire soit doté d'un « projet d'établissement », donnant notamment leur place aux parents.

M. Jean-Michel Boullier, secrétaire général du SGEN-CFDT, met l'accent sur les problèmes de l'échec scolaire. Estimant que celui-ci « n'est pas une fatalité », il demande une « action d'ampleur » pour lutter contre les rigidités des programmes et des rythmes de l'école.

La « prérentrée » du ministre

## Maso, mais pas démago...

M. Jospin serait-il devenu masochiste ? A deux pas de la rentrée, le nouveau ministre de l'éducation nationale, qui s'aventurait à Meaux (Seine-et-Marne), lundi 5 septembre pour sa prérentrée, dans l'un des lycées de la région parisienne les plus vétustes qu'on ose montrer à un ministre et à des journalistes, on pouvait se poser la question. Face à gradés, coin-coin, entre la voie ferrée, la route nationale et une chapelle du quatorzième siècle, salles minuscules au parquet grinçant, cours de récréation au sol défoncé, Henri-Moissan est l'archétype du lycée de centre ville, antique mais sympathique, où l'on accueille 1700 élèves - 35 à 39 par classe - contre l'avis de la commission de sécurité qui a fait remarquer qu'il faudrait huit missions pour l'évacuer en cas de sinistre.

Mais le ministre avait une raison sentimentale de revenir entre ces murs décrépis : il les avait lui-même habités comme interne pendant quatre ans, dans les années 50. L'élève Jospin, « joyeux drille et plutôt chahuteur » selon l'un de ses anciens camarades devenu professeur sur place, est donc réapparu au lycée de Meaux sous les traits toujours rieurs du camarade-ministre, venu écouter et encourager les personnels à la veille de la rentrée.

L'ancien potache n'a pas été déçu. Progressant avec peine à la tête d'une meute de journalistes et d'officiels entre des murs étroits, il a pu se faire une idée concrète de l'antenne qui peut régner dans un tel établissement, lorsque ses occupants ne sont occupés. Rien ne lui aura été épargné : ni les vieilles peillaises des salles de sciences naturelles fleurant l'eau de javel,

ni la galerie des « grands hommes » dans leur cadre de bois, ni le fracas du rapide Paris-Strasbourg derrière les vitres brulantes. Aux détours de son périples, le ministre aura rencontré plusieurs commandos pacifiques de professeurs, demandant très poliment s'ils pourraient disposer un jour d'un laboratoire « un peu plus moderne » ou protestant contre des conditions d'antenne « déplorables » rendant utopique tout effort de concentration ou de décloisonnement pédagogique.

Très à l'aise, le basketballer Jospin a aimablement renvoyé la balle sur la région Ile-de-France, qui, a-t-il répété, « doit faire des efforts puisque les locaux sont désormis de sa responsabilité ».

COFD. Mais il a aussi promis que l'Etat nommerait du personnel en conséquence et admis que « les collectivités locales avaient généralement compris l'enjeu de l'éducation ».

« Ce n'est pas une paille ! »

Le ministre de l'éducation nationale n'a pas pour autant voulu apparaître au lycée de Meaux sous les traits toujours rieurs du camarade-ministre, venu écouter et encourager les personnels à la veille de la rentrée.

L'ancien potache n'a pas été déçu. Progressant avec peine à la tête d'une meute de journalistes et d'officiels entre des murs étroits, il a pu se faire une idée concrète de l'antenne qui peut régner dans un tel établissement, lorsque ses occupants ne sont occupés. Rien ne lui aura été épargné : ni les vieilles peillaises des salles de sciences naturelles fleurant l'eau de javel,

des profs contre l'obligation pour eux de travailler autrement, c'est-à-dire plus ? Le ministre jure qu'il ne veut pas aborder cette question « en termes de donnan-donnant », mais se dit certain que « les enseignants sont prêts à admettre que leur travail évolue ».

Mais sur les questions immédiates et matérielles des professeurs, M. Jospin a préféré jouer la franchise, au risque de laisser sur sa faim son auditoire réuni dans le dortoir de l'internat de sa jeunesse, reconstruit en salle de spectacle : « Je ne suis pas un faiseur de pluie, a-t-il averti. C'est parce que je connais votre déception que je ne veux pas l'augmenter par des proclamations non suivies d'effets. Ma démarche est relativement prudente. » Maso, Jospin ? Peut-être. Mais sûrement pas démago. A peine a-t-il assuré à l'oreille des professeurs, au détour d'une phrase, qu'il souhaitait « avancer avec eux ». Le professeur d'anglais de Meaux attend toujours la réponse à sa question sur l'abandon des effectifs dans les cours de langue.

Le ministre a esquivé le sujet, mais il a mis les professeurs dans sa poche en rappelant le souvenir de sa « terrible » prof d'anglais, « une petite rouille qui nous terrorisait », et qui l'intéressait ainsi : « Zéro plus zéro, ça fait toujours zéro, Jospin ! »

Ses successeurs se sont montrés moins sévères. « Bonne prestation mais connaissance insuffisante des classiques techniques », notait l'un d'eux en contemplant l'ancien interne chahuteur regardant dignement sa limousine ministérielle.

PHILIPPE BERNARD.

(lire page 2 l'article de Guy Coq : « La lycée au point de rupture »).

Pas de difficultés d'accueil dans les lycées d'Ile-de-France

assure M. Michel Giraud

« Tous les élèves seront accueillis dans les lycées d'Ile-de-France », a affirmé M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional, au cours d'une conférence de presse, en rappelant que la région avait consacré, en 1988, 1,4 milliard de francs à l'éducation sur un budget de 6,6 milliards. Les 16 500 places créées à cette rentrée dans les lycées de la région, ajoutées à celles qui étaient déjà disponibles dans un grand nombre d'établissements, notamment à Paris, doivent permettre d'accueillir sensiblement plus que les 18 000 élèves supplémentaires attendus. « Ici ou là, a ajouté M. Giraud, il se peut que des élèves puissent ne pas obtenir exactement la section de leur choix, mais les inscriptions étaient telles qu'il faut un peu de temps pour les corriger. »

M. Giraud a rappelé que sept lycées neufs seront livrés à cette rentrée (Savigny-le-Temple, Claye-Souilly, La Queue-les-Yvelines, Conflans-Sainte-Honorine, Porcheville, Vauréal, Garges-les-Gonesses) auxquels il convient d'ajouter trois réalisations supplémentaires (Limeil-Brévannes, Puteaux et Gif-Chevroux).

Pour M. Giraud le lycée polyvalent interdépartemental de Gif-Chevroux est, par sa situation géographique privilégiée, son architecture futuriste, son gigantisme, son coût élevé (100 millions) mais aussi sa large gamme d'enseignement une réalisation exemplaire. Installé à proximité de l'université d'Orsay, cet établissement, qui fonctionnera depuis la rentrée 1987-1988 avec 262 élèves entrés dans des baraquements provisoires, hébergera, dès 1989, plus de 1 300 élèves de l'enseignement général et professionnel long. M. Giraud a annoncé le lancement d'un concours d'idées sur le thème du « lycée de l'an 2000 », intégrant les nouveaux moyens techniques de communication.

THERRY LE LOUËT.

L'ancien ministre de la santé à « L'heure de vérité »

## Le « rêve déçu » de Léon Schwartzberg

Quelques jours avant la parution de son livre *La Société humaine* (Le Monde daté 28-29 août), M. Léon Schwartzberg était, le lundi 5 septembre, l'invité de l'émission « L'heure de vérité » à Antenne 2.

Son bref passage à la tête du ministère de la santé n'a été, dit-il, qu'un « rêve déçu ». « Au bout de deux jours de présence gouvernementale, a expliqué M. Schwartzberg, je me suis rendu compte que j'étais plus utile à l'hôpital parce que, honnêtement, étant donné la façon dont les choses ont évolué, je n'aurais pas pu agir au gouvernement. Je n'étais que ministre délégué [...]. J'aurais créé une commission, une sous-commission, on aurait discuté des mois et puis, finalement, rien ne serait venu. Donc, j'aurais perdu mon temps. » S'il « n'en veut pas du tout », a-t-il déclaré, c'est Michel Rocard de l'avoir démis de ses fonctions au bout de neuf jours, il regrette en revanche la formule du premier ministre : « Pour un ministre, parler vrai consiste à vérifier que sa parole engage la machine publique. » « Me prendre comme ministre, a expliqué M. Schwartzberg, c'était engager la machine publique. » « J'ai pensé, a-t-il ajouté, étant donné que j'avais publié certains livres, fait certaines déclarations et écrit certains articles, qu'il me connaissait suffisamment pour me faire confiance. »

Après avoir repris point par point les orientations qu'il avait rendues publiques le 5 juillet lors de sa

conférence de presse (mise en place d'un dépistage systématique du SIDA pour les femmes excitées et les opérés, garantie pour les personnes séropositives de pouvoir garder leur emploi, institution d'un carnet de santé permettant aux malades hospitalisés de connaître le contenu de leur dossier médical, distribution de méthadone aux toxicomanes), l'ancien ministre délégué chargé de la santé a ensuite répondu à certaines questions d'actualité. A propos des récentes déclarations de M. Jean-Marie Le Pen, il a déclaré : « Je crois que M. Le Pen est un pauvre homme qui a une croix gammée dans le cerveau. »

Si l'on se fie au téléjournal instantané traditionnellement réalisé par la SOFRES auprès d'un échantillon représentatif de cinq cents personnes, le docteur Schwartzberg a, au cours de cette émission, palvérisé les records de satisfaction puisque 93 % des personnes sondées ont affirmé avoir une « très bonne » ou une « bonne » opinion de lui.

Mise en cause au cours de l'émission par M. Schwartzberg, qui avait regretté la faiblesse de son action contre le SIDA, M. Michèle Barzach, ancien ministre (RPR) de la santé, a réagi, mardi 6 septembre, à Europe 1, au propos de son successeur. « Comme lui, a-t-elle déclaré, je crois qu'il faut aller beaucoup plus loin sur le SIDA, le tabac et l'alcool, parce qu'il faut continuer à avancer. Il faut nous doter des moyens de les combattre. »

ESPACE

## Une nouvelle fusée Titan

L'armée de l'air américaine a lancé avec succès, lundi 5 septembre, un missile balistique Titan-2 transformé pour lancer, non plus des têtes nucléaires, mais des satellites de taille moyenne. Titan-2 aurait ainsi mis en orbite un satellite-espion pour le compte de la marine américaine.

C'est à la suite de l'explosion en vol de Challenger, en janvier 1986, que les autorités américaines avaient décidé de convertir en lanceurs de satellites huit de leurs cinquante-six missiles intercontinentaux Titan-2 (plus cinq autres en option), espérant ainsi pallier pour l'armée l'impossibilité d'assurer la mise en orbite de satellites d'écoute électronique, d'observation ou de navigation nécessaires à la défense du pays.

## Le cosmonaute afghan reste en orbite

Le retour du vaisseau spatial Soyouz TM-5 est reporté de vingt-quatre heures pour des raisons techniques. Le vaisseau devait revenir sur Terre, le mardi 6 septembre, à 4 heures du matin (heure française), ramenant le cosmonaute afghan Abdoul Akhmad Mohamad et son collègue soviétique Vladimir Litakhov, qui séjourneront depuis le 31 août à bord de la station Mir.

## Des dizaines de moutons égorgés dans le Haut-Bugey

### Dents de lynx

BOURG-EN-BRESSE de notre envoyé spécial

Dans l'histoire des conflits entre le paysan et la faune sauvage, on connaissait déjà la bête du Gévaudan, il faudra désormais y ajouter un chapitre inédit : « Le lynx du Haut-Bugey ». Mais celui-ci a déjà perdu son mystère. Nous avons rencontré l'un de ses petits, « établi » devant un agneau qu'il dégristait à bouche que veux-tu. Cela se passait le samedi 3 septembre au milieu d'une pâture bordant une route fréquentée et à proximité d'un hameau dont on entendait les échos.

Tel est le dernier épisode d'une aventure écologique, doublée d'une farce paysanne, qui dure depuis quatorze ans.

Nous sommes dans l'Ain, sur les plateaux calcaires dominant la Rhône de quelques centaines de mètres. A l'aplomb du fameux surgenéateur de Creys-Matville, à 50 kilomètres à l'est de Lyon. En bas, les mégavoltaires nucléaires ; en haut, des forêts sauvages plantées de charmes et de hêtres, entrecoupées de clairières où paissent sans chien ni bergers des milliers de moutons.

De ces communes perchées, la vie se retire. « A vendre », annoncent un peu partout des panneaux. Seuls tiennent bon quelques éleveurs de brebis.

Résumons les chapitres précédents. Vers les années 70, les Suisses ligés dans leur furie des lynx qui en avaient disparu depuis un siècle. Les camériers s'acclimatèrent et prolifèrent. En 1974, l'un d'eux est abattu par hasard du côté français de la frontière, dans le pays de Gex. Une curiosité sans lendemain, pense-t-on. En 1983, ce sont les Alsaciens

qui réintroduisent l'animal dans le massif vogéien. Mais alors que les lynx alsaciens, objets de soins incessants, se maintiennent à grand-peine, leurs congénères helvétiens, qui ont trompé nos douaniers, connaissent soudain, dans le Bugey, un véritable boom démographique.

Les éleveurs de moutons sont les premiers à soupçonner la présence de félidés durant l'été 1988. Un matin, ils découvrent dans leurs pâtures quelques cadavres qui les intriguent. Les brebis n'ont pas été massacrées par dizaines et décapitées, comme on le voit lorsqu'elles sont attaquées par des bandes de chiens errants : cette fois, elles sont proprement égorgées ; seuls, les gigots sont entamés, comme si le meurtrier était une fine gueule. Constatacion identique sur les chevreuils que trouvent les chasseurs. Dans les chaumières, on commence à murmurer le nom du suspect : le lynx. Les écologistes se réjouissent : Quel animal dont le poids d'adulte ne dépasse pas 30 kilos, ce gros chat élégant et discret, cet amateur de lapins que l'homme éprouve, ne peut être l'auteur de pareilles viols. Voyez l'Alsace, voyez la Suisse, où il est inoffensif.

Pourtant, au printemps 1988, le gentil félin, protégé par la loi, révèle une curieuse nature. Celle d'un fauve qui, en quelques mois, massacre en quinze points différents du département de l'Ain plus de cent quatre-vingts moutons. La colère monte. Pour la calmer, le Fonds mondial de la nature crée, avec les services de l'environnement, un système d'indemnités. Véronique Herrenschmidt, une spécialiste alsacienne, que les dieux baptisent à la grande préresse du lynx, vient examiner les brebis



abattues. Si la culpabilité du félin est avérée, le propriétaire touche de 800 F à 2 500 F par bête. Mais les « crimes » se multiplient. En juillet, le conseil général lui-même demande que le lynx cesse d'être protégé dans le département. La guerre est déclarée.

Moutons au front. Chez Aimé et Renée Bourdon, par exemple, dont la ferme et les clairières à moutons sont perchées au milieu des bois. Pour eux, la situation est un véritable crève-cœur. Ces citadins ont opéré leur retour à la terre, il y a une vingtaine d'années. De leurs mains, comme des Robinson Crusés, ils ont défriché, reconstruit la maison d'habitation et les bergeries, installé l'eau et créé un bel élevage de deux cent vingt brebis. Leur hameau, le Fays, est un rêve

d'écologiste. Max, le perroquet de la maison, dialogue avec les buses ; des lapins de garenne courent partout. Par temps de neige, Aimé distribue du fourrage aux chevreuils.

Mais le mois dernier, les Bourdon ont perdu douze brebis. « J'ai rencontré le lynx en rentrant du marché, là-bas, sur la route, raconte Renée. Une bête splendide qui, d'un seul bond, a franchi la clôture et disparu dans le bois. Mais nous ne pouvons tout de même pas passer notre vie à lui servir de repas-manger... Le lynx continue, nous devons liquider le troupeau et redescendre en ville. »

Un peu plus haut, à Ordonnaz, Camille Drevet, l'ail coquin sous son bonnet de laine, affirme que « le tigre » lui a pris vingt bêtes sur

les soixante que compte son élevage. Expression de la vox populi, il assure que ce sont les écoles qui ont lâché ces fauves. « Qu'ils les reprennent donc à présent, sinon il va y avoir du grabuge. »

### Série noire

A Prévayzieu, on s'est déjà le poudra. Daniel Berlox, quarante ans, est un éleveur de pointes. Sa ferme de 80 hectares tourne rond avec quatre cents brebis mères. Chez lui, la querelle avec les camériers prend l'allure d'une vendetta : il est vrai qu'en un mois il a fauché sur le pré quarante-sept bêtes. On lui propose de protéger ses moutons en leur donnant un collier garni de pointes. Il refuse. Fusil en main, il préfère veiller lui-même auprès d'une brebis attachée, comme la chèvre de M. Seguin. En vain. Le lynx attend qu'il ait tourné les talons, au matin, pour égorgier un agneau dans l'heure qui suit. Daniel Berlox installe des brabes de réforme en première ligne, près des bois, pour protéger ses meilleures bêtes parquées non loin de la ferme. Le lynx dédaigne les vieilles camées et vient égorgier de grasses agnelles en vue du hameau.

Certaines bêtes sont décourvées encors vivantes, le gigot arraché. « Vous voyez, ce fauve est à la fois d'une intelligence et d'une sauvagerie extraordinaires », s'exclame Daniel Berlox, apparemment ravi de sa démonstration. Et il appelle à la rescousse la Société protectrice des animaux. Sa série noire fait en tout cas monter l'exaspération des éleveurs du Haut-Bugey. Un beau matin, les gendarmes de Lhuis découvrent devant leur porte le cadavre d'un lynx criblé de chevrotines.

MARC AMBROISE-RENDU.



# Culture

## CINÉMA

### Le Festival du film américain à Deauville

Soixante ans d'oscars, Claudette Colbert, Ann Marget, passage éclair de Robert de Niro pour présenter *Midnight Run*, hommages à William Friedkin, à Jonathan Demme... Le Festival de Deauville, consacré au cinéma américain, s'est fait une spécialité des stars éternelles et de celles qui espèrent le devenir. Commencé le 2 septembre, il croise la Mostra de Venise.

D'ailleurs plusieurs films vont d'une ville à l'autre : ainsi, les Modernes d'Alan Rudolph (le Monde du 11 septembre), *Big de Penny Marshall*; Good Morning Vietnam de Barry Levinson (le Monde du 3 septembre). Deauville présente évidemment des inédits, dont *Masquerade de Bob Swaim*, et même une première mondiale, la Bête de guerre de Kevin Reynolds.

« Masquerade », de Bob Swaim

### Le séducteur et la mort

Réalisateur d'origine américaine, Bob Swaim tourne, pour la première fois, un vrai film hollywoodien. Son meilleur film.

La Nuit de Saint-Germain-des-Près (où l'on découvre Daniel Auteuil) était une remarquable adaptation d'un roman policier de Léo Malet. La Balance, tourné également à Paris, accumulait les conventions de la série noire française (cette pluie), ce qui n'empêcha pas un grand succès public et une pluie de César. *Escort Girl*, tourné à Londres, se promenait entre la comédie sophistiquée et le thriller. Pas convaincant mais, tout de même, une bonne technique narrative.

A quarante-cinq ans, Bob Swaim, cinéaste d'origine américaine, vient enfin de réaliser un film aux Etats-Unis. Et a réussi son coup, grâce à un scénario (de Dick Wolf) monté

comme un parc d'attractions truqué, grâce à un style nerveux, serré, de vrai thriller à l'hollywoodienne. Pas un temps vide dans l'intrigue, les rapports des personnages. C'est du spectacle avec suspense à tiroirs.

Tim Whelan est, sur la côte est, barreur d'un yachtman très riche, Morrison. Il couche avec Brooke (Kim Cattrall), la femme de son patron. Elle est quelque peu nymphomane, lui, gigolo sur les bords. Rob Lowe a la beauté du diable et des airs penchés d'enfant qui veut séduire. Tim Whelan est orphelin. Olivia Lawrence, qui a grandi sans son père, vient de perdre sa mère. C'est une grande adolescente attirée, solitaire, timide, héritière d'une immense fortune. Meg Tilly possède un charme gauche. Comme autrefois Audrey Hepburn, elle apporte, à l'écran, un curieux mélange d'innocence et de volonté farouche, une ambiguïté de femme-enfant.

Olivia tombe amoureuse de Tim. Le dernier mari de sa mère, Tony

Getworth, affreux parasite alcoolique (John Glover force expresse sur l'aspect antipathique), s'oppose à cette liaison, craint un mariage. Une machination se monte dont on ne dira rien, car raconter ce film, c'est le détruire. Sachez simplement qu'il y a plusieurs morts dans le sillage de Tim, et qu'un jeune policier, Mike McGill (Doug Savant), ami d'enfance d'Olivia, et qui l'aime, ne mène pas ses enquêtes avec sérénité.

Comme Hitchcock, Bob Swaim épingle les rites d'une société menée par l'argent et les passions. Et l'érotisme est sa part très personnelle. Une trouble fascination — reliée, on le sait à la fin, au cœur même de la machination dont on ne connaît qu'un aspect — se dégage des corps masculins surpris dans leur intimité. Les pièges se referment les uns après les autres, inéluctablement. Et la découverte de la vérité laisse un étrange goût de cendres à la victime de l'amoûr.

JACQUES SCHLER.

« Bête de guerre », de Kevin Reynolds

### Hommes entre eux

Un tank, bête de guerre blessée dans des paysages lunaires. Un voyage initiatique qui va de poncifs en poncifs.

Un village afghan ravagé par la guerre. En mission punitive, les chars soviétiques opèrent au lance-flamme. Un résistant halluciné tire sur un tank. Le capitaine de l'équipage ordonne de l'écraser. Le conducteur, un intellectuel à lunettes, obéit en dépit de son dégoût, de son horreur. Le capitaine est une brute, mais il avait huit ans à la bataille de Stalingrad et il a vu son père pendu par les Allemands. Le reste de l'équipage est composé d'un brave type, mais apeuré, incapable de révoquer, d'un voyou opportuniste, d'un intellectuel afghan qui n'a pas l'impression de traîner les siens.

Il croit au contraire œuvrer pour la raison, contre le fanatisme reli-

gieux — ainsi le fanatisme primitif des femmes divorcées par l'esprit de vengeance. Le film de Kevin Reynolds, la Bête de guerre, porte en exergue un vers de Kipling qui dit de se méfier de ces femmes afghanes, « dépeupleuses d'entrailles, si tu les vois venir, prépare toi seulement à mourir comme un soldat ».

Tout ceci est si l'on ose dire symbolique. Kevin Reynolds a revêtu de son *Apocalypse now*. Et comme c'est déjà fait pour le Vietnam, pour quoi pas l'Afghanistan. Il ne s'agit pas de concurrence Rambo. L'antisoviétisme n'est même pas en cause. Côté russe comme côté afghan, on se trouve devant des personnages bien stéréotypés, qui représentent de quoi alimenter un lourd mélo à thèse comme il en a existé au début du siècle.

Pourtant, la situation est la même que dans le premier film de Kevin Reynolds, *Une brigade d'enfer*, *Fandango* (le Monde du 6 août) : un

véhicule dégingé perdu dans un désert lunaire ; un groupe d'hommes uni par une sorte de pacte et qui au long du film se désagrège. Un voyage initiatique vers une vérité introuvable.

La Bête de guerre a été tourné en Israël, dans de magnifiques montagnes ravines où le tank poursuit sa route, bête de guerre blessée, fantasmagorique, poursuivi par les Afghans qui l'encercent, galopent, disparaissent. A un moment, on espère un suspense, la magie d'une Patrouille perdue...

Le film est plus net, plus rigoureux que *Fandango*, mais Kevin Reynolds semble avoir perdu l'ironie sensible qui en faisait le charme. Il s'éblouit lui-même de ses beaux paysages, accumule les poncifs d'images et d'idées. Son tort est peut-être d'avoir situé sa fable dans une actualité immédiate, trop brillante, trop complexe pour supporter une schématisation aussi consternante.

COLETTE GODARD.

### Deux disparitions

#### Colin Higgins

On apprend la mort du metteur en scène américain Colin Higgins, disparu le 5 août dernier. Il était âgé de quarante-sept ans.

Né à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) en 1941, d'un père américain et d'une mère australienne, Colin Higgins passe son enfance en Australie, commence ses études aux Etats-Unis puis se consacre au théâtre et, en 1960, prend des leçons d'art dramatique à l'Actor's Studio. En 1967, il entre à l'école de cinéma de l'UCLA, où il sera professeur assistant. En 1970, il écrit le scénario d'*Harold et Maud*, qui lui vaut un très grand succès et dont il tirera un roman puis une pièce de théâtre. *Harold et Maud* est porté à l'écran par Hal Ashby en 1971. Scénariste de *Transamerica Express* pour Arthur Hiller, Colin Higgins réalise son premier film en 1978. C'est *Drôle d'embrouille*, comédie d'humour noir truffée de cils d'œil à Hitchcock. Viennent ensuite *Comment se débarrasser de son patron* (1980), comédie féministe avec Jane Fonda, Lily Tomlin et Dolly Parton, et la *Cage aux poules* (1983), parodie de western et comédie musicale un peu tescé où Dolly Parton, la chanteuse de country music, fait un numéro à la Mae West.

J. S.

#### Gert Froebe

L'acteur allemand Gert Froebe est mort le 5 septembre à Munich des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-cinq ans.

Gert Froebe avait débuté au cinéma en 1945, tourné, depuis, une centaine de films et gagné, dans les années 60, surtout grâce à son rôle de « méchant » dans *Goldfinger*, une renommée internationale. Né le 25 décembre 1912 à Plauitz, dans la région de Zwickau, en Saxe, il avait appris le violon et s'était installé comme décorateur avant de devenir acteur de théâtre en 1937. A partir de 1945, il est un « second rôle » du cinéma allemand, en jouant dans *Les héros sont fatigués* de Yves Ciampi (1955), *Typhon sur Nagasaki* (encore Ciampi, 1956), *Celui qui doit mourir* (Jules Dassin, 1956), *Charmanis Garçon* (Henri Decoin, 1957), *Echec au porteur* (Gilles Grangier, 1958). Il adopte cet acteur dans la force de l'âge, corpulent et jovial, qui sait être, aussi, inquietant. Maintenait vedette en

son pays (*la Fille Rosemarie Nitribitz*, de Rolf Thiele, 1958), il est, en 1960, dirigé par Fritz Lang dans *le Diabolique Docteur Mabuse*.

En 1962-1963, il fait des compositions diverses dans une nouvelle version en couleurs de l'*Opéra de quat'sons* (Wolfgang Staudte), le *Métronome*, de Claude Autant-Lara, *Peau de banane*, de Marcel Ophüls. En 1964, il est l'adversaire acharné de James Bond : *Goldfinger* (Guy Hamilton) lui vaut la renommée internationale. Il tourne moins ensuite et commence à être considéré comme une vedette de prestige.

Il incarne le général von Choltitz, commandant militaire allemand de Paris au moment de la Libération dans *Paris brûle-t-il?* (René Clément, 1966) et le moine Raspoutine, mauvais génie de la cour impériale russe dans *J'ai tué Raspoutine* (Robert Hossein, 1966). En RFA, les critiques vont en lui l'égal d'Emil Jannings, le « monstre sacré » des années 20-40. Pour son soixantième anniversaire, il avait reçu la médaille du Mérite artistique. Etabli à Munich, il travaillait surtout, ces dernières années, pour la télévision et le théâtre.

J. S.

## ARTS

### Jack Lang et le patrimoine

## Nouvelles variations sur un vieux thème

Au château de Chambord, dont les espaces d'accueil viennent d'être réaménagés par Jean Nouvel, Jack Lang, en prologue à l'opération « portes ouvertes », des Monuments historiques, devait présenter, le mardi 6 septembre, les grandes lignes de sa politique à l'égard du patrimoine.

Ne dites pas à Jack Lang que le patrimoine est devenu l'une de ses priorités. Il vous répondra qu'il utilise cette expression revient à vouloir mettre une stagnation générale. Aucune allusion, bien sûr, à son prédécesseur, qui avait fait de ce chapitre le fer de lance de son action.

Il est certain qu'on avait reproché à Jack Lang d'avoir négligé les vieilles pierres dont il avait la charge au profit d'entreprises plus médiatiques, plus « rentables » immédiatement. On vous démontrera aujourd'hui rue de Valenciennes et graphiques à l'appui, en s'embrouillant un peu dans les pourcentages, qu'il n'en a rien été.

La démonstration inverse est aussi convaincante. Elle a été faite à maintes reprises entre 1986 et 1988. Comment pourrions-nous d'ailleurs s'y retrouver puisque les bases de calcul ne sont pas les mêmes et qu'il est aisé de jongler avec des crédits votés, mais non distribués, affectés à d'autres programmes ou évaporés en cours d'année ?

Une chose est certaine. Le budget de la culture pour l'année 1989 augmentera d'environ 10 % et cette

manne supplémentaire profitera prioritairement au patrimoine. Les crédits de restauration des Monuments historiques représenteront près de 1 milliard de francs. Au terme de la loi-programme, cette augmentation devait être de 3 %. Elle atteint près de 18 %. En outre, il faut ajouter à cette somme les 130 millions prévus pour la réfection des façades et des toitures du Louvre, dont la charge est désormais supportée par l'établissement public du Grand Louvre. Les crédits d'entretien passent de 58 millions de francs (+ 42 %).

Mais, pour le ministre, le patrimoine ne saurait être assimilé à la seule direction des Monuments historiques. Aussi un gros effort est-il fait en direction de l'archéologie et de l'ethnologie. Les crédits d'intervention de la première augmentation de 2,5 millions de francs et ceux de la seconde de 1,5 million de francs. Dans le domaine de la formation, enfin, 2 millions de francs supplémentaires permettront de développer l'Institut du patrimoine comme les classes du même nom. Le mariage de l'art contemporain et des vieilles pierres devrait continuer à vivifier les Monuments historiques. « Dans ce domaine, je persiste et signe », affirme le ministre qui ne fait là que poursuivre une vieille tradition. A la possibilité de séparer le bon du médiocre, le nouveau du « pompier ». Ce dernier ne résiste guère à l'épreuve des ans. Surtout s'il se pare des apparences de la « modernité ». Aussi ce mariage ne doit-il jamais être irréversible.

Par ailleurs, cette volonté d'ouvrir le patrimoine a conduit le ministre à une quadruple réflexion :

• Protéger les lieux de mémoire dans les cités, l'esthétique d'un

espace qui ne s'appuie sur aucun monument classé. L'affaire du bar du Fouquet's (1) sur les Champs-Élysées pose concrètement le problème. Il y a là un vide juridique qui ne pourrait être comblé qu'en créant un statut particulier pour cet espace qui n'est ni ancien ni moderne.

• Se préoccuper d'autre part du patrimoine rural, pas seulement des bâtiments ou des instruments agricoles mais aussi du paysage. Il y aura là fort à faire après les ravages opérés par le remembrement et les plans hérités d'occupation des sols.

• Inventer encore une catégorie de monuments d'« intérêt local » qui seraient pris en charge par les collectivités territoriales. Mais comment ne pas faire que ceux-ci soient considérés comme des monuments au rabais ? Une réflexion dans ce sens a été demandée au maire d'Angers, Jean Mouzier (divers gauche).

• Enfin, dresser un inventaire complet des sites et des objets de la période révolutionnaire.

Mais le patrimoine, affirme Jack Lang, « ne se résume pas non plus à la seule politique d'un ministère ». « Les liaisons interministérielles devraient être la règle. Le problème de l'archéologie doit être discuté avec les affaires étrangères et la recherche. Les classes du patrimoine avec l'éducation nationale. La signalisation et les circuits avec le tourisme. La dimension économique de ce secteur est maintenant admise par tous. Il faut l'exploiter avec intelligence et discernement. »

Autre préoccupation ministérielle : la fameuse échéance européenne de 1992. Il va falloir, ici comme ailleurs, adapter les législations, affronter une concurrence qui risque d'être vive, notamment dans le domaine de la restauration, et surtout multiplier les formes de collaboration. Déjà une équipe de chercheurs franco-allemands est chargée d'examiner à travers dix sites (cinq en France et cinq en Allemagne) les méfaits de la maladie de la pierre. L'année du Bicentenaire devrait être une bonne année pour le patrimoine.

EMMANUEL DE ROUX.

## VENTES

### Les soldes Elton John

« Il est temps de revenir à ma vraie personnalité ». La quarantaine et autant d'albums à son actif, une réputation d'éclectique bien établie, Reginald Dwight, plus connu sous son pseudonyme d'Elton John, qui, pendant près de vingt ans, a amassé dans sa résidence campagnarde de Berkshire quelque deux mille objets des plus divers (le meilleur et souvent le pire) a décidé de les vendre aux enchères.

Sotheby's, qui avait au mois de mai dispersé les biens d'Andy Warhol, après cette fois-ci que les Mickey Mouse en tissu, la centaine de paires de lunettes fantaisistes de l'interprète de *Bernie and the Jets* remportent autant de succès que les montres en série du pape du Pop Art (le Monde du 22 avril). Même si la collection d'Elton est loin d'être à la hauteur de celle d'Andy, le vénérable maison de New Bond Street n'en attend pas moins de 30 millions de francs.

Dès son plus jeune âge, Elton aura deux passions : le football et la musique. La première l'amènera à devenir propriétaire du club de Watford, dans lequel il aurait déjà investi plus de 1 million de livres (10 millions de francs). Un « hobby » ruineux qui aurait contraint le chanteur à vendre sa collection. Quant au rock'n'roll, il le découvrirait à travers les disques de Bill Haley, Little Richard et Jerry Warhol, après cette fois-ci que les Mickey Mouse en tissu, la centaine de paires de lunettes fantaisistes de l'interprète de *Bernie and the Jets* remportent autant de succès que les montres en série du pape du Pop Art (le Monde du 22 avril). Même si la collection d'Elton est loin d'être à la hauteur de celle d'Andy, le vénérable maison de New Bond Street n'en attend pas moins de 30 millions de francs.

Un bon, flanqué de deux sièges, entre 100 000 F et 150 000 F.

Mais le clou est un ensemble exceptionnel de tables, bureaux, chaises, fauteuils, miroirs et vitrines dessinés par Carlo Scarpa. Ces meubles massifs se démarquent de la production art nouveau par leur style d'inspiration mauresque et les matériaux employés : velin peint, cuivre repoussé, bois, émail ou laiton. Un banc, flanqué de deux sièges, entre 100 000 F et 150 000 F.

La vente a lieu du 6 au 9 septembre à Londres chez Sotheby's.

recherché, il est évalué à plus de 50 000 F.

Mais la vente serait incomplète sans la dispersion de quelques cent quarante tenues de ville et de soirée, plus extravagantes les unes que les autres. Une spécialité particulièrement appréciée des Anglo-Saxons.

A titre de comparaison, un costume porté par Paul McCartney a été récemment adjugé 30 080 F dans la capitale britannique. Estimé 25 000 F, un déguisement de pirate porté par Elton John, avec un volumineux col en forme de bananes pourrait connaître le même sort. De même que ses gigantesques bottines marquées qu'il portait dans *Tony*, l'opéra rock de Ken Russell qui pourraient partir à 18 000 F.

An début des années 70, Elton John se mit à acheter de l'art nouveau et de l'art déco. En masse : affiches de Mucha, Steinlein ou Cheret, dessins d'Érté, vases de Gallé, lampes champignons de Daum, abat-jour en verre irisé de Tiffany, animaux en pâte de verre d'Arny Rousseau, hochets de Lalique. Plus surprenantes sont ses cent vingt sculptures des années 20, acrobates, personnages de comédie ou orientales comme cette *Danseuse du temple* du Roumain Chaparus estimée à 300 000 F.

Parmi les créations de Fabergé, Cartier, Boucheron, Van Cleef et Arpels, une curieuse boîte à cigarettes du début du siècle retiendra l'attention. Décorée d'animaux, de médailles, de bouteilles de champagne miniatures en émail ou en diamant, elle porte les initiales de son premier propriétaire, le grand duc Dimitri Pavlovitch. Son prix : 50 000 F.

Elton John se sépare également de ses sérigraphies de Marilyn par Warhol, de l'assiette *Bouc aux cornes blanches* en terre cuite de Cocteau, d'une aquatinte de Picasso pour 80 000 F, et d'une gouache de Magritte estimée à plus de 300 000 F.

A la veille de cette vente, Elton John n'en demeure pas moins collectionneur dans l'âme. « Je vois me lancer dans l'ultramoderne », vient-il de déclarer. En juillet dernier, à Moscou, il s'est porté acquéreur de deux tableaux contemporains d'Igor et Svetlana Kopytsinski.

ALICE SEDAR.

MARE DE PARIS (RTL)

Concerts internationaux de trumpet

**MAURICE ANDRÉ**

Soïlo Pleyel

Jeu 15 septembre - 20h30  
Grand concert d'ouverture  
Maurice André  
Ensemble Orchestral de Paris  
Direction: Philippe Mendler

15-21 septembre  
Epreuves éliminatoires

23 septembre - 18h30  
Epreuve finale  
avec l'Orchestre Philharmonique  
des Pays de la Loire  
Direction: Marc Soret

Classes de maître publiques  
Exposition d'instruments

Renseignements: (1) 43 08 68 70

### CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

**MOZART**

Air de concert  
Concerto pour piano  
Soprano : FRANÇOISE POLLET

Piano : JEAN-MARC LUISADA  
ORCHESTRE NATIONAL DES-DE-FRANCE  
JACQUES MERCIER

**ORCHESTRE DE PARIS**

Dir. : SEMYON BYCHKOV

Sol. : SHERA CHERKASSKY  
STRAUSS, MAHLER

SALLE PLEYEL  
ALBERT SARFATI  
présente  
Vendredi 9 septembre 1988  
à 20h30

**NEW YORK PHILHARMONIC ORCHESTRA**  
direction  
ZUBIN MEHTA

ZWIEBICH: Symphonie  
SCHUBERT: 2<sup>e</sup> Symphonie  
STRAVINSKY:  
Le Sacre du printemps

Parallèle par la  
CITICORP/CITIBANK

Location: Salle Pleyel  
Par téléphone: 45.63.28 - 44.139.25  
47.02.00. 51 de 09 à 19h  
Réservez vite!

# Culture

## La rentrée des arts

### De Cézanne à Tinguely (en attendant Gauguin)

En septembre, nos institutions marchent encore à l'heure de l'été, comme la province d'ailleurs. Le centre Pompidou, par exemple, est encore plein des années 50, jusqu'en octobre. Et s'il n'y avait à la fin de cette semaine la reprise des galeries, on serait tenté d'attendre les alentours du 20 pour ouvrir l'œil — sur Cézanne, Vieira da Silva ou les artistes de l'UAM.

Octobre sera plus animé. C'est le mois de plusieurs rendez-vous annuels : celui de la « Rue vers l'art ».

**Vieira da Silva.** — Hommage à l'artiste portugaise qui, cette année, fête ses quatre-vingts ans. Regroupés autour de quelques thèmes — scénographies, aquarelles, musiques, lumières — les quatre-vingt-dix tableaux de l'exposition (présentée cet été à Liège) évoquent plus qu'ils ne retracent le parcours de l'artiste depuis 1931.

**Grand Palais, 24 septembre-21 novembre.**



Vieira da Silva

**Cézanne, les années de jeunesse.** — Londres (la Royal Academy) et Washington (la National Gallery of Art) se sont associés à la Réunion des musées nationaux pour présenter — celle d'avant encore jamais été fait — le premier Cézanne, celui des années 1880, un frère de Delacroix et de Daubigny, de Millet, Courbet, Couture et Manet.

**Centre Georges Pompidou, cabinet d'art graphique, 11 octobre-début janvier.**

**Les années UAM : l'Union des artistes modernes 1929-1988.** — L'UAM a été créée par un petit groupe d'architectes-décorateurs d'avant-garde refusés au Salon des artistes décorateurs de 1929. Charlotte Perriand, René Herbst, Hélène Henry, Francis Jourdain, Mallet-Stevens, en ont été les chevilles ouvrières. Le Corbusier, Charaux, Sonia Delaunay, Cassandre, Léger, entre autres, d'éminents membres. L'histoire de l'association, dont le rôle a été longtemps synonyme de modernité et de progrès, commence tout juste à être faite.

**Musée des arts décoratifs, 23 septembre-29 janvier.**

**Gérard Garouste.** — Le parcours depuis 1968 d'un artiste cultivé, passé du discours sur la peinture à la peinture tout court, sans perdre le goût de la narration, ni celui des jeux d'énigmes.

**Centre Georges Pompidou, galeries contemporaines, 26 septembre-27 novembre.**

**Erik Bouletov.** — En une vingtaine de tableaux. Pour faire connaissance avec l'une des figures principales de la nouvelle scène artistique soviétique.

**Centre Georges Pompidou, galeries contemporaines, 28 septembre-27 novembre.**



« Passanterie » d'Etienne Martin

**Etienne Martin.** — Il est l'invité du Festival d'Automne. On ne s'en plaindra pas car de « demeures » en « passanteries », de petits en grands « bois » déracinés, sa sculpture

(du 15 au 23) propice au parcours des musées et de leurs collections, et de la FIAC ; celui aussi du Festival d'Automne qui, cette année, propose une exposition Etienne Martin. Et le Grand Palais présentera, à partir du 14, une exposition importante sur le Seicento. Puis, une à une, commenceront les manifestations du mois de la photo (novembre). Quant à l'exposition Gauguin, le grand événement de la saison, c'est en janvier qu'elle s'ouvrira (le 13, au Grand Palais).

G. B.

**Musée du Luxembourg, 10 septembre-30 octobre.**

**Jeunes bulgares, école de Tryavna.** — Comment, du dix-septième au dix-neuvième siècle, une petite ville du Balkan central a perpétué la tradition des icônes. L'exposition est présentée à l'occasion du Festival d'art sacré de la Ville de Paris.

**Hôtel de Sully, 13 septembre-30 octobre.**

**M. Icônes et merveilles, mille ans de tradition chrétienne.** — Cette fois, c'est pour célébrer le baptême de la Russie, il y a mille ans, que des fragments d'icônes et des manuscrits animés, aujourd'hui dispersés à travers l'Europe, du Vatican aux pays scandinaves, ont été réunis.

**Musée Cornaschi, 25 novembre-19 février.**

**Paul Abadie.** — Plus controversée encore que celle de Viollet-le-Duc, l'œuvre d'un architecte restaurateur du dix-neuvième siècle ayant opéré à Notre-Dame de Paris, à Saint-Pierre d'Angoulême et à Saint-Front de Périgueux, avant de livrer son grand œuvre : la basilique du Sacré-Coeur de Montmartre.

**Musée des monuments français, 5 novembre-16 janvier.**

**Le FIAC.** — Le rendez-vous français des marchands d'art contemporain qui attire toujours plus de visiteurs (au moins cent mille lors des dernières éditions) aura quinze ans cette année. On y attend cent transactions étrangères, dont la moitié sont étrangères, et trente revues spécialisées dont les stands se déploient comme d'habitude sous la verrière du Grand Palais. Pour changer un peu, et faire événement, le FIAC avait eu l'idée, l'année dernière, d'inviter des galeries danaises. Cette fois, c'est l'Espagne qui sera au cœur de la foire, avec onze galeries pour témoigner, espérances, du dynamisme de la création d'aujourd'hui dans la péninsule ibérique.

**Grand Palais, 22-30 octobre.** Soirée inaugurale le 21, au profit de Médecins du monde.

### Du côté des galeries

Samedi 10 septembre, vernissage en série dans le quartier Beaubourg, où l'on semble manifester toujours plus de lassitude à l'égard des façons dérivées de peindre, sinon de la peinture tout court. A une ou deux exceptions près.

**Muntadas :** galerie Gabrielle Maubrie.

**Laurence Wiener :** avec Mollet-Vieville (chez Picard Surpélés, mais oui !)

**Combes et Carl André :** chez Yvon Lambert.

**Luciano Castell :** chez Farid Cadot.

**Patrick Tosani et Michel Permetier :** chez Durand Desert.

**NFP :** chez Ghislaine Hussentot.

**Christian Eckert :** galerie Laage-Salomon.

**Joel Shapiro et Alberola :** chez Tempon.

**Abraham David Christian :** chez Philippe Casini.

**Peter Laurence Mol :** galerie Marquardt.

**Rockenschaub :** galerie Sylvana Lorenz.

**Edward et Nancy Kohnholz :** galerie Zabriske.

A signaler aussi : Jean-Pierre Bertrand, galerie de France et Michel Seuphor, galerie Convergences — vernissage le 8. Et du côté de la rive gauche, Claude de Soria chez Marie-Hélène Montanier.

# Communication

## La réforme de l'audiovisuel

### Les pouvoirs publics veulent renforcer la vocation éducative de la télévision

Ministres et responsables socialistes semblent s'être donné le mot. De Laurent Fabius à Lionel Jospin, de Catherine Tasca à Jack Lang, on n'entend plus qu'un seul mot d'ordre : « La télévision doit retrouver sa vocation éducative ». A l'heure où le gouvernement fait de la formation des Français la priorité des priorités, les télévisions, chaînes publiques en tête, sont fermement priées de renouer avec le premier des trois commandements de service public : « éduquer, informer, distraire ».

Les professionnels qui ont suivi la semaine dernière cette rentrée officielle de l'audiovisuel qu'est devenue l'université d'été de Carcassonne-Maubuisson ont clairement entendu le message. Ils ne sont pas très sûrs pourtant de l'avoir bien compris. Le gouvernement socialiste veut-il bouleverser comme en 1981 les écrans de télévision au risque de perturber une fois encore les habitudes des téléspectateurs ? Ou a-t-il l'intention de réviser un vœu déjà ancien du président de la République en créant une chaîne éducative ? Ou encore prend-il simplement ses marques pour aborder le débat parlementaire sur le Conseil supérieur de l'audiovisuel et la négociation sur les nouveaux cahiers des charges des chaînes ?

Les responsables de la télévision reconnaissent eux-mêmes, en privé, que la situation s'est sensiblement dégradée depuis deux à trois ans. Le système de la privatisation qui a

secoué le paysage audiovisuel a provoqué la disparition de nombre d'émissions traditionnelles. La télévision scolaire, qui trouvait asile, le samedi après-midi, sur TF1, doit aujourd'hui payer, au prix fort de la publicité, une seule heure hebdomadaire sur FR3.

Patrick Le Lay, reconnaissant lui-même dans un débat à Carcassonne la situation devient préoccupante : « Il faut éviter que nos enfants imaginent, comme les jeunes téléspectateurs italiens, que la justice est toujours rendue par un shérif ! »

Face à ce constat, la puissance publique hésite encore sur la marche à suivre et ses initiatives paraissent encore un peu brouillonnées. A la demande d'Hubert Curien, M<sup>me</sup> Tasca a créé une mission de réflexion sur les émissions scientifiques, communique aux ministères de la recherche et de la communication. De son côté, Lionel Jospin a chargé M. Jacques Pometti, ancien président de l'INA, de lui faire des propositions sur les rapports entre éducation et télévision. M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique, a évoqué à Carcassonne la possibilité de coproductions avec les chaînes.

Tout cela n'empêche pas le ministre de la culture et de la communication de poursuivre une réflexion à plus long terme sur l'évolution de l'audiovisuel français. Deux voies s'offrent à lui : imposer des missions éducatives précises aux chaînes publiques, comme cela se fait en Grande-Bretagne et en Allemagne, ou créer, comme aux Etats-Unis et au Brésil, une chaîne à vocation éducative qui pourrait être FR3. Mais les deux solutions supposent un effort budgétaire important.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

### La lanterne rouge

La France est dans ce domaine la lanterne rouge des chaînes européennes. Les magazines consacrés à l'économie, aux sciences, aux problèmes d'éducation ont pratiquement disparu des écrans. Les rares documentaires sont relégués aux heures tardives de la soirée. Les émissions culturelles, à l'exception des productions un peu élitistes de la Sept, n'ont plus droit de cité avant minuit.

En dehors des cours d'anglais cryptés de Canal Plus, l'initiation aux langues est radicalement absente. Combien de fois la télévision française a-t-elle été incapable de réaliser une méthode de français à l'intention des publics étrangers et a laissé ce soin à la BBC et aux chaînes allemandes, qui vendent leurs méthodes de français dans le monde entier.

Ce forfait culturel est encore aggravé par l'avancée simultanée de séries américaines sur les écrans. Le directeur général de TF1,

### Saisie à Nîmes au début de l'été

### Télé-Bleue menace de réemettre

A Nîmes, le Canal 60 s'est éteint. Les émissions de Télé-Bleue, petite chaîne hertzienne de télévision locale — non autorisée — ont été interrompues le 12 juillet dernier par saisie judiciaire, à la suite d'une plainte déposée par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) cinq mois plus tôt. Une décision que ses fondateurs, réunis dans l'Association pour la promotion régionale au travers de la télécommunication, ne sont guère décidés à accepter. Ils ont entrepris de se battre à coups de lettres, pétitions, recours... et — mise en demeure — au président de la République et aux ministères de l'Éducation nationale, de la Culture, de la Santé et de l'Intérieur.

M<sup>me</sup> Tasca et M. Lang, pour obtenir d'ici au 15 septembre une autorisation provisoire d'émettre. Faute de quoi, menacent-ils, la chaîne reprendra son existence pirate.

Fondée le 15 mars 1986 sur les bases de la petite Radio-Bleue, présente sur la FM nîmoise depuis plusieurs années, Télé-Bleue proposait quatre à cinq heures par jour « d'actualité locale » avec deux points forts : la taumachie et les

retransmissions de compétitions et rencontres sportives. Mais la chaîne avait aussi quelques velléités de maître d'information politique : durant les campagnes pour les élections présidentielle et législatives, on a même vu des députés du Front national et du Parti communiste s'affronter en direct à l'écran.

Avec un budget annuel atteignant à peine 300 000 F, réuni auprès de sponsors locaux (restaurants, concessionnaires automobiles), un équipement de 200 watts et « une équipe d'amis très soudée » (un fabricant de parapluies pour alimenter la rubrique rock, un médecin pour commenter les reportages et un plombier chargé de réparer la chaîne), Télé-Bleue avait réussi à fidéliser, selon ses fondateurs, près de cinquante mille téléspectateurs sur un bassin allant de Nîmes à Arles.

Le public sera déçu et mécontent, clament les partisans de la chaîne, qui ne comprennent pas que l'attribution d'autorisation aux télévisions locales ne soit pas la priorité des successeurs de la CNCL...

### Tout en annonçant des bénéfices stables

### M. Robert Maxwell négocie avec l'éditeur Macmillan

M. Robert Maxwell ne s'estime jamais battu d'avance. Ça été, il avait lancé une offre publique d'achat (OPA) de l'ordre de 2,3 milliards de dollars (15 milliards de francs) sur l'un des grands éditeurs indépendants des Etats-Unis, Macmillan. Le 26 août, le PDG de Macmillan, M. Edward Evans, rejetait cette OPA qu'il jugeait « insuffisante ». Mardi 30 août, les deux hommes se sont pourtant rencontrés. Le magnat britannique de la presse a eu des « discussions » avec M. Edwards Evans à propos d'une éventuelle prise de contrôle d'une partie ou de la totalité du capital de Macmillan. C'est ce qu'a indiqué ensuite un communiqué de la maison d'édition américaine, en confirmant que des informations sur les activités du groupe avaient été fournies à M. Maxwell.

Le même jour, Maxwell Communication réussissait son examen de passage devant les autorités char-

gées de veiller à l'application de la loi antitrust.

Le lendemain, enfin, le groupe de communication présidé par M. Robert Maxwell annonçait que son bénéfice avant impôt pour le premier semestre 1988 était stable (71,9 millions de livres cette année contre 70,5 millions en 1987), tandis que son chiffre d'affaires — 505,7 millions de livres en 1988 — avait progressé de 36 % par rapport à l'année dernière. Le groupe a indiqué qu'il réaliserait la plus grande part de ses bénéfices au cours du second semestre de 1988. L'état aura permis à Maxwell Communication Corporation de se réorganiser en vue de l'ouverture du marché européen de 1992 : la fondation Maxwell, dont le siège est au Liechtenstein, ne détient plus que 30,1 % du capital du groupe. De ce fait, la majorité des autres actionnaires sont des résidents de la Communauté économique européenne.

### M. Montanier au cabinet de M<sup>me</sup> Tasca

M. Bernard Montanier, directeur du Syndicat de la presse parisienne (SPP), a rejoint, le lundi 5 septembre, le cabinet de M<sup>me</sup> Catherine Tasca, ministre déléguée à la communication, au poste de conseiller technique. Il y sera chargé du dossier de la presse écrite.

[Né le 1<sup>er</sup> mars 1944, M. Bernard Montanier est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il fut

notamment administrateur de la Société générale de presse de M. Bérard-Quénin, puis secrétaire général de la Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse instituée par la loi sur la presse de 1984 et présidée par M. Henri Caillaud, ancien ministre. Il assure à partir de 1987 la direction du Syndicat de la presse parisienne présidé par M. Jean Miot, directeur délégué du Figaro.]

P.-A. G.

كندا من الأصل

سكزا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TOKYO BAR. Romain Rolland (42-71-30-20). 21 h.
PARADEURS; VA DONC METTRE AU LIT TES RATURES. Théâtre de Dix-Heures (42-64-35-90). 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing, 20 h 30.
GEVRE (48-74-42-52). Exercices de style, 20 h 45.

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Quatuor Rosamunde, 19 h. L. Casanova (piano).
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ev. voc. la gâterie L., 21 h.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle L. Acte 1 MC 2; 20 h 15. Les Épis noirs; 21 h 30. Laurent Viel; 22 h 30.

CHIFFRES 2 (A., v.f.): UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CRY FREEDOM (Brit., v.a.): Saint-Michel, 9 (43-26-79-17).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.a.): Épis de Bois, 5 (43-37-37-47).
ENVYVOYEZ LES VIOLENS (Fr.): George V, 8 (45-62-41-46); Paris François, 9 (47-70-33-88); Patbé Montparnasse, 14 (43-20-12-06).

HOMEROY (A., v.a.): Forum Horizon, 1 (45-08-57-37); Patbé Impérial, 2 (47-42-72-52); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (43-74-94-94); UGC Lyonnais, 12 (43-43-01-59); v.f.: Rex, 2 (43-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Champs-Élysées, 10 (43-30-30-30); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Métro, 14 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-34-74-83-40); Patbé Clichy, 19 (46-26-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRE DE L'ÊTRE (A., v.a.): Forum Orient Express, 1 (45-08-57-37); Cinochea, 6 (43-36-10-82); Club Gaumont (Publicité), 14 (45-34-74-83-40); UGC Convention, 15 (45-34-74-83-40); Convention Saint-Charles, 15 (45-39-33-00).

LA BELLE FEMME (Fr.): Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12); Patbé Impérial, 2 (47-42-72-52); Patbé Hauteville, 6 (46-33-79-38); La Pagode, 7 (47-05-12-13); Patbé Marignan-Capota, 8 (43-59-92-82); Saint-Lazare-Paquier, 9 (43-87-35-43); Les Nations, 12 (43-43-01-59); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); v.f.: Rex, 2 (43-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Champs-Élysées, 10 (43-30-30-30); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Métro, 14 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-34-74-83-40); Patbé Clichy, 19 (46-26-10-96).

MILAGRO (A., v.a.): Forum Orient Express, 1 (45-08-57-37); Patbé Marignan-Capota, 8 (43-59-92-82); Sept Paranaissiens, 14 (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.a.): Le Triomphe, 6 (45-62-43-76).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.): Rex, 2 (43-36-83-93); Ciné Beaubourg, 3 (42-71-32-36); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); Saint-Lazare-Paquier, 9 (43-87-35-43); UGC Normandie, 9 (45-63-16-16); UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40); UGC Opéra, 9 (45-74-94-94); Les Nations, 12 (43-43-01-59); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Métro, 14 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-34-74-83-40); UGC Maillot, 17 (47-48-06-06); Images, 18 (45-22-47-44); Trois Sorcières, 19 (42-06-79-79).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.a.): Forum Orient Express, 1 (45-08-57-37); George V, 8 (45-62-41-46); Patbé Marignan-Capota, 8 (43-59-92-82); v.f.: Paris François, 9 (47-70-33-88); Patbé Montparnasse, 14 (43-20-12-06).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.a.): Utopia Champollion, 5 (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.a.): Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); Kinoparadis, 15 (43-06-50-50); v.f.: Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Rex (La Grand Rex), 2 (43-36-83-93); Fauteuil, 13 (43-31-56-86); Gaumont Alésia, 14 (45-34-74-83-40); Métro, 14 (45-39-52-43); Images, 18 (45-22-47-44).

LE GRAND CHEMIN (Fr.): Locomotive, 6 (45-44-57-34); George V, 8 (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.a.): Forum Orient Express, 1 (45-08-57-37).

HECTOR (Brit.): Forum Arc-en-Ciel, 1 (42-97-53-74); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16); UGC Opéra, 9 (45-74-94-94); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Métro, 14 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-34-74-83-40); Patbé Clichy, 19 (46-26-10-96).

LA VIE EST BELLE (Bel.-étr.) : Studio 43, 9 (47-70-63-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.): Forum Arc-en-Ciel, 1 (42-97-53-74); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); George V, 8 (45-62-41-46); Paramount Opéra, 9 (47-42-60-33); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Les Montparnasse, 14 (43-27-52-37); Convention Saint-Charles, 15 (45-39-33-00).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.): Forum Arc-en-Ciel, 1 (42-97-53-74); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); George V, 8 (45-62-41-46); Paramount Opéra, 9 (47-42-60-33); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Les Montparnasse, 14 (43-27-52-37); Convention Saint-Charles, 15 (45-39-33-00).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.): Forum Arc-en-Ciel, 1 (42-97-53-74); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); George V, 8 (45-62-41-46); Paramount Opéra, 9 (47-42-60-33); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Les Montparnasse, 14 (43-27-52-37); Convention Saint-Charles, 15 (45-39-33-00).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.): Forum Arc-en-Ciel, 1 (42-97-53-74); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); George V, 8 (45-62-41-46); Paramount Opéra, 9 (47-42-60-33); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Les Montparnasse, 14 (43-27-52-37); Convention Saint-Charles, 15 (45-39-33-00).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.): Forum Arc-en-Ciel, 1 (42-97-53-74); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); George V, 8 (45-62-41-46); Paramount Opéra, 9 (47-42-60-33); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Les Montparnasse, 14 (43-27-52-37); Convention Saint-Charles, 15 (45-39-33-00).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.): Forum Arc-en-Ciel, 1 (42-97-53-74); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); George V, 8 (45-62-41-46); Paramount Opéra, 9 (47-42-60-33); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Les Montparnasse, 14 (43-27-52-37); Convention Saint-Charles, 15 (45-39-33-00).

L'EMPIRE DES SENS (\*\*) (Fr.-Jap. v.a.): Studio des Ursulines, 5 (43-26-19-09); v.f.: Maxville, 9 (47-70-72-86).

EVE (A., v.a.): Le Champ, 5 (43-54-51-60).

LA FIEVRE AU CORPS (A., v.a.): Utopia Champollion, 5 (43-26-84-65).

FLAMMES (Fr.): Studio 43, 9 (47-70-63-40).

HELLZAPOPPIN (A., v.a.): Ciné Beaubourg, 3 (47-70-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.): Saint-André-des-Arts II, 6 (43-26-84-65).

HYPER, UNE CARRIÈRE (All.): Studio 43, 9 (47-70-63-40).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.): Les Trois Sorcières, 19 (42-06-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR. Film français d'Édouard Molinaro. Forum Horizon, 1 (45-08-57-37); Rex, 2 (43-36-83-93); Bretagne, 6 (42-25-10-30); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33); Saint-Lazare-Paquier, 9 (43-87-35-43); UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40); UGC Opéra, 9 (45-74-94-94); Les Nations, 12 (43-43-01-59); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Métro, 14 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-34-74-83-40); Patbé Clichy, 19 (46-26-10-96).

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-34-34). L'annulaire (1944), de Marc Allégret, 14 h; Méry Pythou, de Jean Renoir (1979), v.a.l.f., de Terry Jones, 19 h; Mascarade singulière (1981), de Paul Vecchiali, Corps à corps (1978), de Paul Vecchiali, 21 h.

Vidéothèque de Paris

Si vous avez manqué le début: Paris en chantant; Joséphine Baker, Zouzoou (1934), de Marc Allégret, 14 h 30; Paris sur Selous; Actualités Gaumont, Paris au fil de l'eau (1932), de Jean Renoir, 16 h 30; Anticipation; 2084 (1984), de Chris Marker, Bande annonce; Alphaville (1965), de Jean-Luc Godard, Bande annonce; L'Affaire des divisions Monty (1984), de P.-J. Cousteau, le Comte Hérodias (1975), de William Klein, 18 h 30; Le Troisième Règne; Actualités Gaumont, Slavicky (1974), d'Alain Resnais, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DESIR (Fr.-All. v.a.): Saint-André-des-Arts I, 6 (43-26-84-65).

BERD (A., v.a.): Forum Arc-en-Ciel, 1 (42-97-53-74); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-10-30); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); Trois Paranaissiens, 14 (43-20-32-20).

BLOODSPORT (A., v.a.): Patbé Marignan-Capota, 8 (43-59-92-82); v.f.: Rex, 2 (43-36-83-93); Paramount Opéra, 9 (47-42-60-33); Patbé Montparnasse, 14 (43-20-12-06); Patbé Clichy, 19 (46-26-10-96).

BOIS GODOUNOV (Ser., v.a.): Le Triomphe, 6 (45-62-43-76).

CANT BUY ME LOVE (A., v.a.): UGC Biarritz, 9 (45-62-20-40).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.): Forum Horizon, 1 (45-08-57-37); Rex, 2 (43-36-83-93); Bretagne, 6 (42-25-10-30); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Lyonnais, 12 (43-43-01-59); Patbé Bastille, 12 (43-43-01-59); Fauteuil Bis, 13 (43-31-60-74); Métro, 14 (45-39-52-43); Gaumont Convention, 15 (45-34-74-83-40); Patbé Clichy, 19 (46-26-10-96).

COLORS (A., v.a.): Ciné Beaubourg, 3 (47-70-52-36); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (43-74-94-94); UGC Normandie, 9 (45-63-16-16); La Bastille, 11 (43-34-07-76); Juliette Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); v.f.: UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Opéra, 9 (45-74-94-94); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Métro, 14 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-34-74-83-40); Images, 18 (45-22-47-44).

COULEURS (A., v.a.): Ciné Beaubourg, 3 (47-70-52-36); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (43-74-94-94); UGC Normandie, 9 (45-63-16-16); La Bastille, 11 (43-34-07-76); Juliette Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); v.f.: UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Opéra, 9 (45-74-94-94); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Métro, 14 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-34-74-83-40); Images, 18 (45-22-47-44).

COULEURS (A., v.a.): Ciné Beaubourg, 3 (47-70-52-36); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (43-74-94-94); UGC Normandie, 9 (45-63-16-16); La Bastille, 11 (43-34-07-76); Juliette Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); v.f.: UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Opéra, 9 (45-74-94-94); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Métro, 14 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-34-74-83-40); Images, 18 (45-22-47-44).

ENCORE (Fr.). Film français de Paul Gillingham. v.a.: Forum Horizon, 1 (45-08-57-37); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); v.f.: UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16); Paramount Opéra, 9 (47-42-60-33); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Métro, 14 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-34-74-83-40); Patbé Clichy, 19 (46-26-10-96).

LE FANTÔME DE LA RUE (Fr.). Film français de Francis Girard. Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Convention Saint-Charles, 15 (45-39-33-00); Les Trois Balcons, 5 (45-61-10-60); 14 Juillet Bastille, 11 (43-37-90-81); Fauteuil, 13 (43-31-56-86); Métro, 14 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-34-74-83-40); Patbé Clichy, 19 (46-26-10-96).

HEROS. Film américain de William Tamm. v.a.: Forum Horizon, 1 (45-08-57-37); George V, 8 (45-62-41-46); v.f.: Rex, 2 (43-36-83-93); Paramount Opéra, 9 (47-42-60-33); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); Fauteuil, 13 (43-31-56-86); Métro, 14 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-34-74-83-40); Patbé Clichy, 19 (46-26-10-96).

HEROS. Film américain de William Tamm. v.a.: Forum Horizon, 1 (45-08-57-37); George V, 8 (45-62-41-46); v.f.: Rex, 2 (43-36-83-93); Paramount Opéra, 9 (47-42-60-33); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); Fauteuil, 13 (43-31-56-86); Métro, 14 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-34-74-83-40); Patbé Clichy, 19 (46-26-10-96).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 7 SEPTEMBRE

«Versailles: les bosquets du parc du château», 14 h 30, cour d'honneur du château, sous la statue de Louis XIV (Office de tourisme).

«Le quartier Bonne-Nouvelle, évocation de la cour des Miracles», 14 h 30, 21, boulevard Bonne-Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

«Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Réurrection du passé).

«Hôtels du Marais, place des Vosges», 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Filaneries).

CONFÉRENCES

11 bis, rue Koppler, 13 h 30: «Les guides de l'humanité», entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du samedi 3 septembre 1988:

DES DÉCRETS

DU 29 AOÛT 1988 DÉCLARANT D'UTILITÉ PUBLIQUE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SECTION SUD (CD 751-A 10) DU BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE DE TOURS ET CONFÉRANT À CETTE VOIE LE STATUT DE ROUTE EXPRESS NATIONALE.

DU 22 AOÛT 1988, MODIFIANT LE DÉCRET N° 63-766 DU 30 JUIN 1963, RELATIF À L'ORGANISATION ET AU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTAT.

N° 88-905 DU 2 SEPTEMBRE 1988, MODIFIANT LE DÉCRET N° 63-766 DU 30 JUIN 1963, RELATIF À L'ORGANISATION ET AU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTAT.

N° 88-907 DU 2 SEPTEMBRE 1988, PORTANT DIVERSES MESURES RELATIVES À LA PROCÉDURE ADMINISTRATIVE CONTENTIEUSE. (Le rapport au premier ministre du présent décret est publié dans ce même numéro du Journal officiel).

DES ARRÊTÉS

DU 24 AOÛT 1988, RELATIF AUX BREVETS D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR ET DE DIRECTEUR DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS.

DU 22 AOÛT 1988, PORTANT FIXATION DU PRIX DE VENTE EN FRANCE CONTINENTALE DE CERTAINES CATÉGORIES DE TABACS FABRIQUÉS.

DU 2 AOÛT 1988, FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS AYANT OBTENU LE CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR ET DE PROFESSEUR DANS LES ÉCOLES DE MUSIQUE CLASSÉES PAR L'ÉTAT CONSERVATOIRES NATIONAUX DE RÉGION OU ÉCOLES NATIONALES DE MUSIQUE.

Sont publiés au Journal officiel du dimanche 4 septembre 1988.

UN DÉCRET

N° 88-910 DU 29 AOÛT 1988 PORTANT PUBLICATION DE LA CONVENTION RELATIVE À L'ENTRAÎNEMENT DES ATHLÈTES DJIBOUTIENS DE HAUT NIVEAU ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI, SIGNÉE À DJIBOUTI LE 7 JUIN 1986.

UN ARRÊTÉ

DU 1er AOÛT 1988 FIXANT LA LISTE DES ASSISTANTS DES UNIVERSITÉS-ASSISTANTS DES HÔPITAUX INSCRITS SUR LA LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES DES UNIVERSITÉS-PRATICIENS HOSPITALIERS.

LE MARCHÉ DE L'ART SUR MINTEL. La cote des peintres. Les annonces des collectionneurs: de la peinture aux objets de collection. Le magazine: les expositions, les galeries, les ventes.

36.15 LEMONDE

Code ARTLINE



# Le Carnet du Monde

## Naissances

Daniela DALLA GUARDA,  
Donatella NARBIAL,  
ont la joie d'annoncer la naissance de

Sophie,

le 3 septembre 1988,  
18, boulevard Jourdan,  
75014 Paris.

## Décès

M. Bernard BÉRAUD,  
son épouse,  
Et tous les membres de la famille,  
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard BÉRAUD,

survenu à Hyères, le 31 août 1988.

Nous rappelons à votre souvenir

Lucie C. CALIEN,

décédée le 11 août 1988, dans sa quatre-  
vingt-troisième année,

Et son époux,

Georges R. SUPPOT,

décédée le 29 juin 1982.

Paris,  
Charente (39),  
Metzvoisise (57).

Comtesse Roland de Chambure,  
son épouse,  
Et tous les membres de la famille,  
ont la tristesse d'annoncer le décès de

comte Roland de CHAMBURE,

survenu le 3 septembre 1988, à Evian, à  
l'âge de cinquante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu dans l'inti-  
mité familiale.

Une cérémonie en sa mémoire sera  
célébrée ultérieurement à Paris.

M. Etienne Chamozzi,  
Nicolas et Caroline,  
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel CHAMOZZI,

survenu le 3 septembre 1988.

Le service religieux sera célébré le  
jeudi 8 septembre, à 14 heures, en  
l'église de Lovvevian (78).

1, allée de la Charbonnière,  
78430 Lovvevian.

Les Editions Castorman, Paris et  
Tournai,  
ont le regret de faire part du décès de  
leur ancien directeur général,

M. Gabriel CHAMOZZI,

survenu le 3 septembre 1988.

Le service religieux sera célébré le  
jeudi 8 septembre, à 14 heures, en  
l'église de Lovvevian (78).

66, rue Bonaparte,  
75006 Paris.

M. Jacques Crouau,  
et ses enfants,  
M. et M<sup>me</sup> Pierre Crouau,  
M<sup>me</sup> André Laviale,  
et ses enfants,  
Les familles Touzet, Fallu, Fréchois,  
Bodin, Lafont, Galin,  
Parents et amis,  
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques CROUAU,

chevalier de la Légion d'honneur,  
ingénieur ECP,  
directeur général honoraire,  
ancien membre  
du conseil d'administration  
des Papeteries de Gascogne.

Les obsèques ont eu lieu le mardi  
6 septembre 1988, à Pau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, place Royale,  
64000 Pau.

Les obsèques de

Michel de LA FOURNIÈRE,  
ambassadeur de France en Haïti,

auront lieu le mercredi 7 septembre  
1988, à 15 heures, en l'église Sainte-  
Jeanne-d'Arc.

Boulevard de Québec,  
45000 Orléans.

(Le Monde du 6 septembre.)

M. Pierre Louvel,  
son épouse,  
M. et M<sup>me</sup> Jean Louvel,  
M. et M<sup>me</sup> Robert Louvel,  
M. et M<sup>me</sup> Henri Louvel,  
M. André Louvel,  
M. Bernard Louvel,  
M. et M<sup>me</sup> Marc François,  
M. et M<sup>me</sup> Jean Many,  
ses enfants,  
M<sup>me</sup> René Quermone,  
sa sœur,  
Ses vingt et un petits-enfants,  
Et ses seize arrière-petits-enfants,  
Ses neveux, nièces, cousins, beau-  
frère et belles-sœurs,  
Les familles Laveur, Lefèvre, Ferry,  
Parrieu du Serf, Collet, Massenet,  
Marchal,  
M. et M<sup>me</sup> Karaval,  
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LOUVEL,

ancien élève  
de l'École polytechnique,  
croix de guerre 1914-1918,  
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé dans sa quatre-vingt-onzième  
année, muni des sacrements de l'Église,  
le 4 septembre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le  
mercredi 7 septembre, à 15 h 30, en  
l'église Sainte-Jeanne-d'Arc à Ver-  
sailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, avenue de Villeneuve-l'Étang,  
78000 Versailles.

Sylvie Marquette  
demande à ceux qui l'ont connu et aimé  
de garder fidèlement le souvenir de son père.

Roger MARQUETTE,

décédé le 30 août 1988, dans sa  
soixante-douzième année, et inhumé  
dans la plus stricte intimité.

« La courage, c'est de chercher la  
vérité et de la dire. » (Jean Jaurès, Dis-  
cours à la jeunesse.)

La famille et les amis de

M<sup>me</sup> Assise  
MARTIN-FALBOUETIER

ont la tristesse de faire part de son décès  
survenu le 17 août 1988 à Paris, à la  
suite d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse a été célé-  
brée dans l'intimité suivie de l'inhuma-  
tion dans le caveau de famille au cime-  
tière du Père-Lachaise.

M. Alain Odier,  
Etienne Odier,  
Béatrice et Bernard Collet  
et leur fils,  
Edmond et Claude Odier  
et leurs enfants,  
ont la tristesse de faire part du décès de

Alain ODIER,  
chevalier de la Légion d'honneur,  
ingénieur civil des mines,

survenu à Adairville, le 21 août 1988.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité  
familiale.

Un service religieux sera célébré à sa  
mémoire, le 15 septembre, à 18 heures,  
à l'église réformée de l'Association,  
19, rue Cortambert, Paris (16<sup>e</sup>).

10, rue Saint-Sauveur,  
75115 Paris.

Le Père Dujardin, supérieur gé-  
néral de l'Oratoire,  
Les Pères de l'Oratoire,  
M. et M<sup>me</sup> François Rivard,  
Leurs enfants et leur famille,  
ont la peine de faire part du retour à  
Dieu de

Père Michel RIVARD,  
prêtre de l'Oratoire,

décédé le 2 septembre 1988, à Embrun,  
dans sa soixante-cinquième année, et la  
trente-sixième de son sacerdoce.

Les obsèques seront célébrées à  
l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-  
Jean-de-Braye (Loiret), le mercredi  
7 septembre, à 15 heures.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

M. Berta Safars,  
son épouse,  
Marine et Michel,  
ses enfants,  
Et toute la famille,  
ont la douleur de faire part du décès de

M. David SAFARS (SZAFARZ),  
directeur de recherches au CNRS,  
à l'Institut Curie d'Orsay,

survenu le 3 septembre 1988.

Les obsèques auront lieu le mercredi  
7 septembre, à 18 heures, au cimetière  
nouveau de Burcy-sur-Yvette.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'Institut Curie,  
section de biologie,  
a la tristesse de faire part du décès de

M. David SAFARS,  
directeur de recherches au CNRS,

survenu brutalement le 3 septembre  
1988.

Centre universitaire,  
Bâtiment 110,  
91405 Orsay.

26, rue d'Ulm,  
75231 Paris Cedex 05.

M. François Souchal,  
M. et M<sup>me</sup> Gilles Delacour,  
Ludovic, Antoine  
et Sébastien,  
font part du rappel à Dieu de

M. François SOUCHAL,

né Genevieve Boeche,

leur épouse, mère et grand-mère,  
survivent le 4 septembre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée  
le jeudi 8 septembre, à 16 heures, en  
l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-  
16<sup>e</sup>.

6 ter, rue d'Auteuil,  
75016 Paris.

M. Henri Stern,  
son épouse,  
Ses enfants,  
Ses petits-enfants,  
Sa sœur,  
Ses amis,  
ont la douleur de faire part du décès de

Henri STERN,  
directeur de recherches honoraire  
au CNRS,  
chargé de conférences  
à l'École pratique des hautes études  
(IV<sup>e</sup> section),  
secrétaire général honoraire,  
fondateur  
de l'Association internationale  
pour l'étude de la mosaïque antique  
(AIEMA),

survenu à son domicile, dans sa quatre-  
vingt-sixième année, le 4 septembre  
1988.

Les obsèques seront célébrées le mer-  
credi 7 septembre, à 14 h 30, au cime-  
tière intercommunal de Chevilly-Larue,  
125, boulevard Jean-Mermoz (Val-de-  
Marne).

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-  
part.

17, allée de Trévise,  
92330 Sceaux.

25, rue des Ancoles,  
Garat,  
Levalloisville,  
92700 Auteuil.

La direction des sciences humaines  
du Centre national de la recherche  
scientifique,  
Ses amis, élèves, collaborateurs  
et toute son équipe du CNRS,  
L'Association internationale pour  
l'étude de la mosaïque antique  
(AIEMA),

ont la grande tristesse de faire part de la  
disparition, dans sa quatre-vingt-troisième  
année, de

Henri STERN,  
directeur de recherches honoraire  
au CNRS,  
chargé de conférences  
à l'École pratique  
des hautes études (IV<sup>e</sup> section),  
secrétaire général honoraire,  
fondateur de l'AIEMA.

Les obsèques seront célébrées le mer-  
credi 7 septembre à 14 h 30, au cime-  
tière intercommunal de Chevilly-Larue,  
125, boulevard Jean-Mermoz (Val-de-  
Marne).

Le présent avis tient lieu de faire-  
part.

M<sup>me</sup> veuve Ginette Sultan,  
sa mère,  
M<sup>me</sup> Michèle Sultan,  
sa sœur,  
M. et M<sup>me</sup> Daniel Sultan  
et leurs enfants,  
son frère, sa belle-sœur et ses neveux,  
ont la douleur de faire part du décès de

Viriane SULTAN,

survenue le 3 septembre 1988, dans sa  
trente-neuvième année.

La levée du corps aura lieu le 6 sep-  
tembre, à 15 h 30, au funérarium de  
Montreuil, suivie à 16 h 30 de l'inhuma-  
tion au cimetière de Pantin.

Le présent avis tient lieu de faire-  
part.

M<sup>me</sup> Louis Venaunt,  
M. et M<sup>me</sup> L. Laurent Venaunt  
et leur fille,  
M. et M<sup>me</sup> Georges François  
et leurs enfants,  
M. et M<sup>me</sup> Raymond Le Bars  
et leurs enfants,  
M<sup>me</sup> Jean Venaunt  
et ses enfants,  
Et toute la famille,  
ont la douleur de faire part du rappel à  
Dieu de

M. Louis VENAUNT,

survenu le 4 septembre 1988, à l'âge de  
quatre-vingt-quatre ans, muni des sacre-  
ments de l'Église.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi  
5 septembre à Sors (Landes), dans  
l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

59, cour Pasteur,  
33000 Bordeaux.

M. Pierre Ziza,  
son épouse,  
Martine et Michel Clément  
et leurs enfants,  
Marianne et Jean Samanis  
et leurs enfants,  
M. et M<sup>me</sup> Paul Ziza  
et leur famille,  
Ses frères, sœurs, neveux et nièces,  
ont la grande douleur de faire part du  
décès de

Pierre, Charles ZIZA,

survenu le 1<sup>er</sup> septembre 1988.

L'inhumation a eu lieu le lundi 5 sep-  
tembre, au cimetière du Père-Lachaise.

21, rue Langier,  
75017 Paris.

M. et M<sup>me</sup> Alexis Hocquenghem  
et leurs enfants,  
René Schärer,  
Roland Sarraz,  
Et tous les amis de

Guy HOCQUENGHEM,

expriment leurs remerciements émus à  
tous ceux qui leur ont apporté lors de ses  
obsèques leur sympathie.

Profondément touchés par les  
nombreux témoignages qu'ils ont reçus  
à l'occasion du décès de

M. Yehuda RIBOHL

Son épouse,  
Fanny,  
Ses enfants,  
Samuel Riboh (Nancy),  
Simey Steinberg (Crétail),  
Colette Schultes (Vienna),  
Dinah Amsellem (Netanya),  
Marie Rousch (Tours),

adressent ici à tous ceux qui se sont  
associés à leur peine l'expression de  
leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— A l'occasion du premier anniver-  
saire de la mort de

Gaston BOETSCH,

une pensée émue est demandée à ceux  
qui l'ont connu et aimé.

— Il y a quatre ans

René DESLANDES

nous a quittés.

Une pensée est demandée à tous ceux  
qui l'ont connu, estimé et qui ont gardé  
son souvenir.

Nos abonnés, bénéficiant d'une  
réduction sur les insertions du  
« Carnet du Monde », sont priés de  
joindre à leur envoi de texte une des  
dernières bandes pour justifier de  
cette qualité.

Le 25 août 1988  
Patrick JACQUOT,  
ingénieur chimiste de Paris,  
nous quittait prématurément.  
Il vit dans la mémoire de ceux qui  
l'ont aimé.

Services religieux

— Giulia Arbib,  
Clémentine Pagani,  
Marcos Pagani  
et Annie-Claude Tolofano Pagani,  
vous informent que les prières du mois  
pour leur cher et très regretté

Herbert PAGANI,

décédé le 16 août 1988, auront lieu le  
jeudi 8 septembre, à 19 h 30, à la syna-  
gogue de Neuilly.

12, rue Ancoche,  
Neuilly-sur-Seine.

Messes anniversaires

— A l'occasion du sixième anniver-  
saire de la disparition du président élu,

Bachir GEMAYEL,  
et  
de ses vingt-quatre compagnons,

une messe du souvenir sera célébrée en  
l'église Notre-Dame du Liban, 15, rue  
d'Ulm, Paris (5<sup>e</sup>), le dimanche à  
11 heures.

**CARNET DU MONDE**  
Tarif : la ligne H.T.  
Toutes rubriques ..... 79 F  
Abonnés ..... 69 F  
Commentaires divers ..... 82 F  
Renseignements : 42-47-95-03

JEUNES INGÉNIEURS ANCIENS ÉLÈVES DE GRANDES ÉCOLES,  
débutants ou forts d'une première expérience  
PARTICIEZ AU

**1<sup>er</sup> Job Contact**

Samedi 15 octobre 1988  
Michel Chevalet vous présentera de grandes entreprises travaillant dans les domaines de l'informatique,  
l'aéronautique, l'électronique et l'automatique.

**aérospatiale**  
**april**  
**AVIONS MARCEL DASSAULT - BREGUET AVIATION**

Vous pourrez réaliser des entretiens individuels avec chacune des entreprises présentes.  
Si vous habitez la région parisienne un avion spécialement affrété par le Job Contact Organisation vous  
conduira à Toulouse, technopole du futur et capitale de l'aéronautique.  
Départ aux environs de 8 h 30, retour 19 h 30.



**THOMSON-CSF**

**ENAC**  
Envoyez nous de suite votre C.V. avec  
votre adresse personnelle au verso en pré-  
cisant les sociétés auxquelles vous ne dési-  
rez pas le voir parvenir. Nous vous retour-  
nerons une invitation.

**JOB CONTACT ORGANISATION - ENAC** 7, avenue E.-Belin 31055 Toulouse CEDEX.  
Tél. : 61-55-79-84  
Renseignements à partir du 5 septembre de 19 h à 21 h.

## CONFÉRENCES

Le service religieux sera célébré le  
jeudi 8 septembre, à 14 heures, en  
l'église de Lovvevian (78).

**STERN**  
GRAVEUR  
depuis 1840  
Réalisation de prestige  
Cartes de luxe  
le prestige de la gravure  
47, Passage des Panoramas  
75002 PARIS  
Tél. : 42.36.94.48 - 45.08.86.45

مكذبا من الأصل

# Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-jour. Signification des symboles: P Signifié dans « Le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre on classique.

## Mardi 6 septembre

### TF 1

**20.40 Football. Coupe d'Europe des clubs champions (match aller):** Valur Reykjavik-Monaco. 22.20 Magazine: Ciel mon mardi! Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée: Isabelle Huppert. 23.35 Journal et Bourse. 23.50 Magazine: Livres en tête. 0.05 Feuilles: Les Moines et les Pisons. 0.30 Documentaire: Histoire naturelle. 1.25 Les Moines et les Pisons (rediff.). 1.50 Documentaire: Les grandes expositions. 2.15 Documentaire: Histoire naturelle. 4.35 Musique. 4.45 Documentaire: Histoire naturelle. 5.40 Les Moines et les Pisons (rediff.). 6.05 Documentaire: Histoire naturelle.

### A 2

**20.35 Les dossiers de l'écran: Tir groupé** ■■ Film français de Jean-Claude Miska (1982). Avec Gérard Lamy, Véronique Jannot, Michel Constantin. 22.15 Débat: La violence au cinéma de la rue. Avec: M. Jean-René Géraud (avocat), M. Christine Barolomei (Juge de l'application des peines), Roger Gauthier, Paul Perruchot, M. et M<sup>me</sup> Lianzon (victimes d'une agression), Gabriel Moser (psychologue social), Yannick Tisseur (inspecteur divisionnaire de la direction de la police judiciaire du Val-de-Marne). 23.30 Informations: 24 heures sur la 2. 23.50 Documentaire: Portraits d'artistes contemporains. Poirier. Réal. P.-A. Boutang.

### FR 3

**20.30 La dernière séance: Les Esmeraldas** ■■ Film américain de Vincente Minnelli (1952). Avec Lana Turner, Kirk Douglas, Walter Pidgeon. 22.40 Dessins animés. Tom et Jerry. Tex Avery. 23.00 Journal. 23.05 La dernière séance: La Folie du plaisir ■■ Film américain de Vincente Minnelli (1954). Avec Lucille Ball, Desi Arnaz, Marjorie Main (v.o.).

### CANAL PLUS

**20.30 Cinéma: Méd Max** □ Film australien de George Miller (1980). Avec Mel Gibson. 21.55 Flash d'informations. 22.05 Cinéma: In Famille ■■ Film franco-italien d'Ettore Scola (1986). Avec Vittorio Gassman, Stefania Sandrelli.

## Mercredi 7 septembre

### TF 1

**13.40 Feuilletton: Côte ouest.** 14.30 Club Dorothée. Sablotin: Les chevaliers du zodiaque; Lulu; G. Joe; Les bioniques; Bionan; Le mot mystérieux; Le top junior; Le jeu de l'ABC; Les chansons de Dorothée. 17.55 Série: Les aventures de Tintin. 18.40 Avis de recherche. Émission présentée par Patrick Sabatier. 18.55 Feuilletton: Sainte-Barbara. 19.25 Jeu: La tête à l'écart. 20.00 Journal. Méteo et Tapis vert. 20.40 Tirage du Loto. 20.45 Variétés: Soirée Soirée. Émission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Pierre Bessonnet, Pierre Mondy, Spinoza, Chanson Nanaï, Herbert Léonard, Dana Dawson, Adrien Barantian. 22.30 Alain Decaux face à l'histoire. Le dernier empereur, la véritable histoire de Napoléon III. 23.30 Variétés: Wix qui peut. Télé croquet animé par Jean Garon. 0.15 Journal et Bourse. De 0.35 à 6.25 Rediffusions 0.35 Feuilletton: Les Moines et les Pisons. 1.00 Documentaire: Histoire naturelle. 1.50 Les Moines et les Pisons (rediff.). 2.15 Alain Decaux face à l'histoire. 3.10 Documentaire: Les grandes expositions. 3.35 Musique. 3.50 Documentaire: Histoire naturelle. 5.35 Les Moines et les Pisons (rediff.). 6.00 Documentaire: Histoire naturelle.

### A 2

**14.30 Magazine: Chronique des gagnants.** Présenté par Corine et Philip Giangreco. Lias ou le rêve olympique; Les rats le savent; Voltron; Inspecteur Dufrier; et un dessin animé à la carte. 17.15 Magazine: Graffiti 5-15. Daffy: première biennale; Le club des cinq; Les cinq repartent à l'aventure. 18.00 Série: L'homme qui tombe à pic. 18.45 Jeu: Des chiffres et des lettres. D'Arnand Jammot, présenté par Patrick Laffont. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Football. Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe; Meta-Andelrecht. 20.15 Flash d'informations. 20.30 Football. 2<sup>e</sup> mi-temps. 21.25 Série: La loi, c'est la loi. 22.10 Flash d'informations. 22.15 Documentaire: La planète miracle. L'atmosphère, une protection pour la terre. 23.05 Informations: 24 heures sur la 2. 23.30 Documentaire: Portraits d'artistes contemporains. Reynaud. Réalisation Pierre-André Boutang.

### FR 3

**13.30 Série: Cap danger.** Le bouc émissaire. 14.00 Magazine: Une pêche d'enfer. Le magazine des 15-25 ans. Présenté par Pascal Sanchez. 14.30 Jeu: On va gagner à Séoul. Présenté par Vincent Perrot. De 17.00 à 18.00 Amuse 3. 17.00 Série: La famille Daloch. La famille à bulles. 17.85 Série: Bombe. L'araignée. 17.15 Dessin animé: Inspecteur Gadget. 17.35 Les entrecôte. 11. Le neveu de Sonia. La souris savante. 18.00 Série: Colorado. Le crime (2). 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.55 Dessin animé: Jouez la case. 20.02 Jeu: La classe. Présenté par Fabrice. 20.30 Téléfilm: Meurtre d'une créature de rêve. De Gabrielle Beaumont, avec Jamie Lee Curtis, Bruce Weitz. 22.05 Journal et Méteo. De 22.25 Actualité studios: Johnny Navarro. Téléfilm de Renaud Saint-Pierre, avec Jean-Luc Orolino, Philippe Caroit, Jean-Pierre Aumont. 23.45 Musique. Nocturnes: Ravel. Cinq mélodies populaires grecques pour voix et piano, par Christian Eda Pierre (soprano) et Alexandre Tharaud (piano).

### CANAL PLUS

**13.30 Téléfilm: Le prix du sang.** D'Alastair Brown, avec Edmond James, Angela Argento. 15.05 Série: La malédiction de Loup-garou. 15.30 Téléfilm: Au nom de la race. De Joe Sargent, avec Lee Remick. 17.10 Documentaire: Auk-

max du soleil. Quand vient la nuit. 17.40 Cabos Cedis. Bravestarr: Poufou. En clair jusqu'à 20.30. 18.30 Dessins animés: Ça cartoon. Présenté par Philippe Danan. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. Présenté par Philippe Gilès. 20.30 Football. Match aller du premier tour de la Coupe de l'UEFA: Montpellier-Benfica. Lisbonne. 22.25 Cinéma: Dakota Harris ■■ Film australien de Colin Eppleston (1985). Avec John Hargreaves, Meredith Phillips, Max Philip. 23.50 Cinéma: Le Solitaire □ Film français de Jacques Deroy (1987). Avec Jean-Paul Belmondo, Jean-Pierre Malo, Michel Brenner. L.20 Cinéma: Sécurité publique □ Film français de Gabriel Benozati (1987). Avec Sophie Duez, Jean-Pierre Kalfon.

### LA 5

**13.30 Série: Captain Power.** De 14.25 à 16.50 Dessins animés. 14.25 Sandy Jojo. 14.55 Polyrans. 15.20 Sary aux fleurs magiques. 15.50 Les aventures de Caïre et Tipouze. 16.20 Olive et Tom champions du foot. 16.50 Football. Coupe d'Europe de l'UEFA, en direct de Moscou: Dniepr-Bordeaux. 18.15 Série: Les routes du paradis. 19.00 Série: Les séries brèves. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série: Cosby show. Le trombone de grand-père. 20.30 Téléfilm: Un enfant, un seul. De William Allen, avec Alan Miller, Quincy George. 22.05 Série: Cagney et Lacey. 22.50 Série: Destination danger. 23.40 Six minutes d'informations. 23.50 Musique: Clip d'un. 0.50 Boulevard des clips. 3.25 Nans le berger. 3.50 La cloche tibétaine (rediff.). 4.45 Nans le berger (rediff.). 5.10 Magazine: Matin chaud.

### M 6

**13.30 Série: Poigne de fer et séduction.** 13.55 Feuilletton: Nans le berger (rediff.). 14.20 Feuilletton: La cloche tibétaine (rediff.). 15.15 Magazine: Faites-moi 6. 16.00 Hit, hit, hit, honra! 16.55 Série: Hawaii police d'état. 18.00 Journal et Méteo. 18.15 Série: Les routes du paradis. 19.00 Série: Les séries brèves. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série: Cosby show. Le trombone de grand-père. 20.30 Téléfilm: Un enfant, un seul. De William Allen, avec Alan Miller, Quincy George. 22.05 Série: Cagney et Lacey. 22.50 Série: Destination danger. 23.40 Six minutes d'informations. 23.50 Musique: Clip d'un. 0.50 Boulevard des clips. 3.25 Nans le berger. 3.50 La cloche tibétaine (rediff.). 4.45 Nans le berger (rediff.). 5.10 Magazine: Matin chaud.

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Antipodes. Spécialités de la culture arabe.** 21.30 Communauté des radios publiques de langue française. Sélection du prix Paul Gilson 1988. 22.40 Nuits magiques. Mais où est donc passé le ballon? 2. Vie sociale et langue de bois. 0.05 De jour au lendemain. 0.50 Musique: Coda. Les petits labels n'ont pas peur des gros.

### FRANCE MUSIQUE

**20.15 Concert.** (en direct de Cortesaux): David Shubert pour piano, op. 6; Etudes d'après Paganini pour piano, op. 3, de Schumann; Prélude et fugue pour piano, op. 35; Variations sérieuses pour piano en ré mineur, op. 54; Romance sans paroles pour piano; Trois études pour piano, de Mendelssohn, par Nikita Magaloff, piano. 22.20 Cycle acoustique. (concert donné le 20 juin au grand auditorium): Chiaroscuro (1<sup>er</sup> audition), de Dionisio; Nocturne pour basson et bande (création), de Raoul; 23.07 Jazz club. Ellingtonmania. Septette du trompettiste François Biais.

# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 6 septembre à 0 heure et le dimanche 11 septembre à 24 heures UTC.

Mercredi et jeudi, le soleil sera encore très généreux, permettant aux températures d'avoiser les 30 degrés. Vendredi, une perturbation peu active traversera notre pays. Elle se manifestera principalement par des passages nuageux parfois accompagnés d'ondées.

A partir de samedi, une hausse des pressions, devrait nous assurer un week-end agréable. Toutefois une nouvelle perturbation devrait affecter le Nord et les régions proches des côtes de la Manche dimanche après-midi.

Mercredi: très chaude journée. Ce sera à un retour en force de l'été auquel on assistera en cette journée de mercredi.

En effet, un chaud soleil brillera en toutes régions. Il faudra simplement se méfier en début de journée des brumes ou brouillards sur la moitié nord de notre pays.

Il y aura également quelques passages nuageux sur Nord-Nord-Est, les Ardennes, ainsi que sur le nord de la Lozanne et de l'Alsace.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 13 et 15 degrés, mais pourront encore s'abaisser jusqu'à 10 degrés dans le Nord-Est, jusqu'au contraire, elles ne seront que de 16 ou 17 degrés sur le littoral méditerranéen.

Les températures maximales seront élevées sur tout le pays: voisines de 24 degrés près des côtes de la Manche, elles seront comprises entre 26 et 28 degrés sur la moitié nord, atteignant les 30 degrés sur la moitié sud, et même 32 à 33 degrés dans le Sud-Ouest et sur le Languedoc-Roussillon.

Le vent sera de secteur est modéré sur la moitié nord, et de Nord à Nord-Est modéré également sur la moitié sud.

Jeudi 8 septembre: temps chaud et ensoleillé. Après dissipation de quelques brumes et brouillards épars, la matinée sera belle. Des nuages bas persisteront cependant près du golfe du Lion. En fin de matinée, des nuages arriveront près des côtes de l'Alsace, de la Normandie et au Nord. Ils pourront donner quelques ondées çà et là. Sur les autres régions, ce sera une approximation d'été: chauds et bien ensoleillés.

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4825

1									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									

### HORIZONTALLEMENT

I. Forait à maintes gens l'occasion de prendre le volant. — II. Est totalement dépourvu de saveur et par conséquent fort peu goûtable. — III. Est susceptible de satisfaire celui qui pêche en eau trouble. A côté d'innombrables coups de « marteau ». — IV. Qui a donc pu féliciter. Peut donner naissance à un essaim. — V. Donne du jus. Passe en courant. — VI. Participe. On peut la trouver parmi des découpures. — VII. On n'est certes pas toujours récompensé d'avoir bien voulu les prendre en main. Serpent africain. — VIII. Sur les genoux à force d'avoir trop levé la coude. IX. Sur lequel il n'est pas rare que l'on place un fillet. Est temporairement l'habitude de s'en mettre plein la panse. — X. A un regard d'agle. Retiré des affaires. — XI. Employée lors des manœuvres. Souvent dirigé vers les étoiles.

### VERTICALEMENT

1. Table idéale pour masser. Il est préférable qu'il ait la jambe raide. — 2. Accommodées par celui qui n'aime pas les crudités. On en voit vite le bout. — 3. Met à profit un moyen de communication. S'intéresse à ceux qui sont entrés dans la légende. — 4. Permet à un « veau » de se déplacer. Près des « concrets ». — 5. Pour en savoir plus. Est bien placé pour rompre la glace. — 6. Conjonction. Sur le dos du mulet. — 7. On la soigne sans qu'elle soit malade. Femme du monde. — 8. Exerça une cruelle vengeance. N'avait pas peur de se mouiller. — 9. Éléments d'une échelle. De quoi être à la fête.

### Solution du problème n° 4824

**Horizontalement**  
I. Ambassade. — II. Délateur. — III. Ore. Ecor. — IV. Lis. — V. El. Eilons. — VI. Sortables. — VII. Cl. Ainc. — VIII. Erg. Lé. — IX. Néoménie. — X. Go. Etan. — XI. Ecot. Zéro.

**Verticalement**  
1. Adolescence. — 2. Méritoire. — 3. Blés. Gogo. — 4. Aa. Eta. Mol. — 5. Stellaire. — 6. Sec. Ibn. Nez. — 7. Auréole. Il. — 8. Dru. Ne. Lear. — 9. Sasse. Nô.

GUY BROUTY.

## MÉTÉOROLOGIE

Les températures minimales seront comprises entre 11 et 13 degrés dans le Nord-Est, entre 15 et 18 degrés dans le Sud-Ouest et entre 17 et 19 degrés ailleurs.

Les températures maximales évolueront entre 27 et 32 degrés, atteignant 35 dans le Sud-Ouest.

Vendredi 9 septembre: aggravation nuageuse.

Une bande nuageuse affectera le matin des régions allant de l'Aquitaine au Massif central, au bassin parisien, à la Champagne et aux Ardennes. Elle sera accompagnée de rares ondées. Sur le quart nord-ouest, le ciel sera variable mais des éclaircies feront quelques apparitions. Ailleurs, la météo sera agréable.

Dans l'après-midi, les nuages aminciront les Pyrénées orientales, l'Auvergne et les Alpes du nord. Les ondées prendront un caractère orageux notamment sur le relief.

Sur les autres régions exceptées l'extrême Sud-Est et la Corse qui resteront très privilégiées, des passages nuageux alterneront avec les éclaircies. Ces dernières seront belles sur l'Ouest, mais plus rares sur le Nord et le Nord-Est où des averses se produiront.

Samedi 10 et dimanche 11 septembre: beau week-end dans l'ensemble.

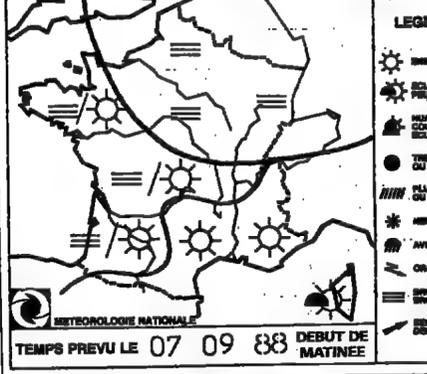
Samedi et dimanche, après dissipation des brumes et des brouillards matinaux, le soleil devrait se montrer généreux.

Cependant, quelques nuages voleront encore le ciel de la moitié de samedi et dimanche sur le Nord-Est, et l'après-midi quelques orages orageux sont encore possibles sur les Alpes du nord. Une nouvelle perturbation apportera des nuages sur le Nord et près des côtes de la Manche, dimanche dans le courant de l'après-midi.

## SITUATION LE 6 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



## PRÉVISIONS POUR LE 8 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



## TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé

le 06-09-1988 à 6 heures TU et le 06-09-1988 à 6 heures TU le 06-09-1988

FRANCE	TOURS	LOS ANGELES	
AMARCO	27 18 N	41 20 D	
BARCELONNE	26 17 B	LUXEMBOURG	19 11 B
BORDEAUX	31 16 D	MADRID	37 19 D
BRESCIA	27 14 N	MARSEILLE	43 27 D
BREST	20 15 P	MEXICO	16 11 F
CAEN	21 14 M	MILAN	26 17 N
CHERBOURG	19 15 C	MONTREAL	21 7 D
CLEMONTE-FERRAND	29 13 D	MOSCOU	20 9 D
DIJON	25 15 B	MARBOURG	25 13 D
GRENOBLE	28 13 D	NEW-YORK	23 14 D
LILLE	21 11 B	OSLO	18 7 C
LYON	28 15 D	PALM-BEACH	33 14 D
MARSEILLE	29 17 D	PRAGUE	29 19 D
NANCY	24 14 N	RIO-DE-JANEIRO	22 18 C
NANTES	25 16 B	ROME	30 16 N
NICE	25 19 D	SINGAPOUR	32 27 O
PARIS-MONTREUIL	25 17 C	STOCKHOLM	19 6 B
PARIS-MARLY	31 14 B	SYDNEY	24 11 D
RENNES	23 17 B	TOKYO	25 22 A
STRASBOURG	24 17 D	TUNIS	31 20 D
		VARSOVIE	20 10 C
		VIENNE	28 18 D
		ZURICH	22 17 O

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel ouvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

\* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France: heure légale moins 2 heures en été; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SCIEN

Aléphones à im

SCIENCES ET MEDECINE

Poussières de calculs

En quelques années, deux nouvelles techniques ont totalement bouleversé la prise en charge du malade souffrant de calculs urinaires.

QUOI tiennent, en médecine, les révolutions ? L'histoire retiendra que l'un des outils thérapeutiques les plus performants et les plus prometteurs de ces dernières années - le lithotriteur - doit beaucoup au hasard.

sont développées de manière parallèle apparaissent aujourd'hui tout à fait complémentaires. Et la chirurgie traditionnelle, « à ciel ouvert » - intervention lourde où l'on disséquait le rein, n'est plus utilisée que pour des calculs monstrueux.

Dix mille interventions

C'est à partir des sels minéraux présents à l'état dissous dans les urines que se forment les calculs urinaires, à la manière, pourrait-on dire, des concrétions calcaires des grottes du Quercy. Si le prin-

sus-jacent et impose en définitive un geste chirurgical.

On estime habituellement que 3 % environ de la population mondiale souffre de calculs rénaux. Cette maladie correspond aux Etats-Unis à 1 % des hospitalisations à peu près, et l'on pense qu'en France entre 10 000 et 15 000 personnes subissent chaque année une intervention chirurgicale à ce sujet. Le grand apport de la chirurgie urologique percutanée et des lithotriteurs aura été de parvenir à des résultats équivalents à ceux de la chirurgie conventionnelle, en réduisant notablement la durée d'hospitalisation ainsi que les douleurs des malades et en permettant une reprise plus rapide de l'activité professionnelle.

possibilités exactes des appareils mis à leur disposition, participé à leur amélioration et précisé leur champ exact d'utilisation, en fonction du volume, de la composition chimique, de la situation du calcul et des éventuelles anomalies des voies urinaires. Ces spécialistes estiment aujourd'hui que 85 % de l'ensemble des calculs rénaux peuvent d'emblée être traités par lithotriteur, et que, sur ces 85 %, 15 % environ imposent une nouvelle intervention par voie endo-urologique (percutanée) afin de parfaire les résultats obtenus.

Vingt-cinq lithotriteurs en quatre ans

Les lithotriteurs peuvent être classés en fonction de la technique (radiographie ou ultra-sons) utilisée pour procéder au repérage du calcul, et en fonction de la

au 6<sup>e</sup> congrès mondial), ont porté sur une série d'améliorations techniques permettant de réduire la douleur ressentie par le patient lors de la destruction du calcul (2).

Au départ, l'utilisation du lithotriteur fut assez douloureuse pour les malades. Cela était dû à la traversée des ondes de choc dans les parties molles superficielles de l'organisme en regard du calcul que l'on cherchait à détruire, explique le professeur Le Duc. Grâce à diverses modifications portant sur la source d'énergie et son utilisation, les constructeurs ont fait de grands progrès. En pratique, nous donnons un simple médicament relaxant au malade, et le recours à l'anesthésie péridurale n'est nécessaire que dans moins de 10 % des cas.

Efficace et novateur, le lithotriteur est aussi un matériel relativement coûteux : de 3 millions de francs (pour les modèles les moins perfectionnés) jusqu'à

10 millions de francs pour le « haut de gamme », avec un prix moyen situé autour de 6 millions de francs. Après l'installation, fin 1984, du premier appareil à l'hôpital Necker de Paris, on compte aujourd'hui vingt-cinq lithotriteurs dans l'ensemble des établissements hospitaliers publics ou privés français.

JEAN-YVES MAU.

(Lire la suite page 18.)

(1) Calculs du rein : la chirurgie dérivée par la médecine, communication à l'Académie nationale de médecine (16 avril 1985), de MM. René Kuss et Nicolas de Fourmestran.

(2) Parmi les divers constructeurs de lithotriteurs, on trouve les sociétés Dornier, Wolf et Siemens (RFA), Northgate et Medstone (Etats-Unis). La France est, dans ce domaine, en très bonne position. Les sociétés EDAP et Technomed ont équipé ces dernières années la quasi-totalité des établissements hospitaliers publics ou privés français.



Calcul coralliforme de 550 grammes enlevé chez une femme de quarante ans.

cipe et la formation de ces calculs sont connus, il est difficile d'agir sur les différents mécanismes physiopathologiques sous-jacents. Aussi, bien souvent, l'augmentation de volume des calculs interdit leur élimination spontanée par les voies naturelles, provoque des crises excessivement douloureuses de colique néphrétique, altère la structure et la fonction du rein

Alain Le Duc. Les hospitalisations, qui étaient hier encore d'une dizaine de jours, sont réduites à trois jours, et certaines interventions peuvent se faire dans la journée. Enfin les malades parviennent à récupérer en une semaine au lieu de trois semaines auparavant.

source d'énergie employée de l'extérieur de l'organisme pour détruire ce même calcul : choc hydro-électrique, piézo-électrique, système électroacoustique, etc. Les progrès majeurs accomplis dans ce domaine, et qui ont permis la mise au point des lithotriteurs dits de « seconde génération » (une douzaine de modèles ont été présentés,

C'était il y a une quinzaine d'années. Au même moment, ou presque, un chirurgien suédois devant opérer d'un calcul rénal un malade en mauvais état général décidait, par prudence, de réaliser cette intervention non pas à « ciel ouvert », comme c'était alors la règle, mais en creusant un « tunnel » en regard du calcul afin d'atteindre et de retirer ce dernier de manière moins agressive. La chirurgie percutanée des calculs rénaux voyait ainsi le jour.

En quelques années, ces deux techniques ont totalement bouleversé la prise en charge des malades souffrant de calculs urinaires, et suscitant un très vif intérêt chez les spécialistes d'urologie, comme en témoigne le 6<sup>e</sup> congrès mondial « d'endourologie et de lithotritie extracorporelle » qui a réuni, du 1<sup>er</sup> au 3 septembre, 600 spécialistes à Paris.

Ces techniques font ainsi l'objet d'un perfectionnement croissant et donc d'une intense compétition entre une dizaine de constructeurs. La lithotritie commence d'autre part à déborder le seul cadre de l'urologie. Les mêmes appareils peuvent être utilisés pour détruire les calculs de la vésicule biliaire, et des expérimentations sont en cours pour évaluer de quelle manière, ils pourraient être utiles en thérapeutique anti-cancéreuse.

« Le plus remarquable », explique le professeur Alain Le Duc (hôpital Saint-Louis, Paris), président de 6<sup>e</sup> congrès mondial, c'est que ces deux techniques qui se

Téléphones à images

Les Japonais commencent à raffoler de ces appareils qui permettent à la fois de se parler et de se voir

NOUVEAU gadget ou premier pas vers le téléphone du futur ? Dans les boutiques du quartier d'Akihabara à Tokyo, ce grand super marché de l'électronique, et dans les grands magasins sont désormais en vente des appareils qui, depuis vingt ans, font partie de l'arsenal imaginaire de la science-fiction : des téléphones-télévision ; ils permettent aux deux personnes en train de se parler de se voir mutuellement. Cependant, les appareils, mis en vente par cinq fabricants (Sony, Mitsubishi Electric, Matsushita, NEC et Sanyo), qui sont dernièrement parvenus à un accord de compatibilité de leurs produits respectifs, ne transmettent encore que des images fixes en blanc et noir. Au cours de cette année, les ventes devraient se chiffrer à 200 000 unités, et à 2 millions en 1992. L'appareil qui coûte entre 53 000 et 57 000 yens, soit environ 2 500 francs, est muni d'une

petite caméra et d'un écran. Une fois la communication téléphonique établie, lorsque l'on veut envoyer l'image on appuie sur un bouton et, pendant une dizaine de secondes, le temps que celle-ci soit transmise, la conversation est interrompue.

Compte tenu d'un marché de l'électronique particulièrement compétitif dans le cas du Japon (qui représente quelque 36 milliards de dollars chaque année), les fabricants se doivent d'offrir sans cesse de nouveaux produits (l'un des derniers ayant été la machine automatique pour faire son pain chez soi... qui, dans un pays où le riz reste la base de l'alimentation, n'en a pas moins connu un bon succès).

Les fabricants cherchent aujourd'hui à quel type de consommateur est destiné leur « TV-phone » : des parents isolés dans leur village qui voient rarement leurs enfants, aux commer-

çants soucieux de montrer des modèles de leurs produits aux clients qui font leurs commandes par téléphone, en passant par les amateurs du « téléphone rose ». Un marché potentiel, estiment les fabricants, est celui des entreprises dont la direction souhaite renforcer les liens d'appartenance à un même groupe avec ses filiales. Mitsubishi Electric avait commencé en 1986 à commercialiser aux Etats-Unis un TV-phone, nommé Lumaphone. Matsushita puis NEC firent de même.

Un million d'unités

Le Japon est par excellence une société de communication. Les répondeurs téléphoniques y sont désormais un produit de consommation courante et la transmission par fac-similé (télécopie) y est la plus répandue au monde : des entreprises, elle passe désormais aux foyers. Une vingtaine de fabricants mettent sur le marché des produits de plus en plus sophistiqués et de moins en moins chers. La production a augmenté de 220 % en un an, pour atteindre près d'un million d'unités en 1988. Les modèles perfectionnés qui, il y a deux ou trois ans,

valaient encore quelque 800 000 yens (26 000 F) sont désormais en vente à 200 000 yens (6 500 F). Ricoh, le premier fabricant, vend dix mille unités par mois. Les télécopieurs destinés à un usage personnel valent dans les 100 000 yens (soit 4 500 F). Dans une telle fièvre de communication, il n'est pas impossible que les TV-phones dans des versions améliorées connaissent aussi un succès commercial.

Jusqu'à présent, les téléphones à image n'ont cependant guère suscité l'enthousiasme des consommateurs. L'image fixe, en blanc et noir de surcroît, semble dépassée. A titre expérimental, KDD (la compagnie des télécommunications internationales) et Mitsubishi Electric ont mis au point un téléphone à images mobiles et en couleurs qui coûte 6 millions de yens (250 000 F). Une centaine d'unités ont été vendues à des entreprises. L'arrivée massive sur le marché de puces de 4 mégabits à partir de 1990 devrait permettre de réduire considérablement le coût du téléphone à images mobiles.

PHILIPPE PONS.

PRÉVENIR OU GUÉRIR

La médecine s'est-elle encore sa place lorsque la chirurgie démontre une efficacité sans pareille ? L'urgence et le développement de nouvelles techniques thérapeutiques de lithotritie et de chirurgie urologique percutanée ont-ils ruiné tout espoir de prévention ? La « conférence de consensus » qui vient d'être réunie sur ce thème aux Etats-Unis permet de formuler des réponses claires à ces questions (1).

Les calculs du rein peuvent être de composition très différente. La plupart d'entre eux (70 à 80 %) sont formés de cristaux d'oxalate de calcium et les autres de phosphate de calcium, d'acide urique, de phosphates ammoniaco-magnésiens ou encore de cystine. Dans la très grande majorité des cas, le traitement médical ne permet pas d'obtenir la dissolution d'un calcul déjà formé. Il peut toutefois, dans certains cas, prévenir l'augmentation de volume de ces calculs ou la formation toujours possible d'autres calculs.

Quelle que soit la nature chimique du calcul urinaire et en dehors de certains cas très spécifiques, il est conseillé de boire des quantités importantes d'eau, de manière à augmenter la diurèse et à réduire ainsi les concentrations des substances à risque dans les reins. Les spécialistes américains soulignent toutefois que ce conseil, très fréquemment donné par l'ensemble des praticiens, n'a jamais fait la preuve de son efficacité.

La présence de calculs d'oxalate de calcium doit faire rechercher une série de perturbations physiologiques qui, dans certains cas, peuvent être corrigées par un traitement médicamenteux. De la même manière, les calculs d'acide urique ou de cystine peuvent bénéficier de certains traitements médicamenteux ou non.

Les spécialistes américains estiment que la lithotritie est l'agent de destruction des calculs de moins de 2 centimètres de diamètre. Si le diamètre est plus élevé, cette technique doit être associée à la chirurgie percutanée. Il n'existe pas - encore - de consensus chez les spécialistes sur la destruction des petits calculs inférieurs à 5 mm de diamètre qui n'entraînent pas de manifestations cliniques. Le document américain souligne aussi que « les effets à long terme de la lithotritie ne sont pas encore connus » et qu'une évaluation sera nécessaire avant de se prononcer sur la totale innocuité de cette technique. Des directives devraient être formulées sur les niveaux d'énergie utilisés, les fréquences de traitement et les doses cumulatives. La lithotritie devrait également être utilisée avec précaution chez les enfants et les adolescents.

En toute hypothèse, les spécialistes américains concluent que « la lithotritie ne permet pas de remplacer la prévention médicale des calculs rénaux ». « Il est particulièrement important, pour les malades concernés, qu'ils aient ou non été traités par la lithotritie, de continuer à suivre les traitements médicaux dont ils peuvent bénéficier et de se faire surveiller à intervalles réguliers pour prévenir ou retarder les rechutes. »

J.-Y.N.

(1) « Consensus Conference: Prevention and treatment of kidney stones », JAMA (Journal of American Medical Association) daté du 19 août.

L'EMPIRE MATHÉMATIQUE

Philip J. Davis et Reuben Hersh



Aborde enfin le véritable Empire acquis par les mathématiques et l'informatique, en particulier dans les cercles stratégiques du pouvoir, de la décision de la création...

240 F

gauthier-villars

مكتبة من الأصيل

# Aux sources de la vie

### Deux chimistes américains démolissent une hypothèse : la vie n'a pu apparaître dans des sources hydrothermales au fond des océans.

LES sources hydrothermales des fonds océaniques seraient-elles trop chaudes pour avoir autorisé l'apparition de la vie ? C'est ce qu'affirment deux chimistes américains de l'université de Californie (San-Diego, la Jolla). Stanley Miller et Jeffrey Bada, dans la revue scientifique *Nature* (18 août). Après une étude détaillée du milieu régnant dans ces sources d'eau chaude, leurs conclusions ne laissent guère place au doute : dans des conditions aussi extrêmes de température et de pression, la fabrication des molécules biologiques nécessaires à la vie apparaît hautement improbable, pour ne pas dire impossible.

A l'heure actuelle, plusieurs scénarios s'affrontent pour tenter d'expliquer comment la vie est apparue sur Terre, il y a environ 3,8 milliards d'années. Les uns, d'obédience « panspermique », plaident pour une origine extraterrestre ; nés sur d'autres systèmes solaires, les premiers micro-organismes seraient parvenus jusqu'à nous en voyageant dans le cosmos. D'autres, au contraire, privilégient une genèse terrestre, d'origine minérale. Hypothèse récemment étayée par un argument de taille : la découverte, le long des dorsales sous-marines, de multiples sources hydrothermales. Des sources d'eau dans lesquelles règnent une température proche de 300°C et une pression de plusieurs cen-

taines d'atmosphères, dont la formation remonte sans doute aux origines de la Terre et autour desquelles existent des oasis grouillantes de vers géants, de bivalves, de crabes et de gastéropodes (*Le Monde* du 3 avril 1985).

A première vue, ces sources hydrothermales constituaient en effet un candidat idéal pour le berceau de la vie. L'eau qui en sort, qui a froilé le magma tout proche et y a dissous de nombreux produits chimiques, contient en abondance la plupart des composants élémentaires de la matière vivante — hydrogène, azote, hydrogène sulfureux, oxyde de carbone et gaz carbonique, voire méthane. Molécules auxquelles il faut ajouter la présence de nombreux ions métalliques, une source continue d'énergie thermique et une protection permanente de l'océan contre les irradiations des rayons solaires ultraviolets.

#### Cocotte-minute

Bref, tous les paramètres nécessaires à l'apparition de la vie. A condition toutefois que les températures et les pressions extrêmes régnant dans ces sources sous-marines soient compatibles avec les réactions chimiques, ô combien complexes, qui permettent de passer de cette soupe primitive à des molécules biologiques organisées.

Selon Stanley Miller et Jeffrey Bada, là se trouve, justement, la pierre d'achoppement de la belle hypothèse. Après avoir étudié de plus près les modalités de synthèse des chaînes moléculaires indispensables à la vie — les protéines et les acides nucléiques, après avoir reproduit, dans une sorte de cocotte-minute de laboratoire, le milieu naturel qui constituait les sources hydrothermales, les deux chimistes sont formels : à de telles conditions de température et de pression, la synthèse des briques élémentaires des protéines (les acides aminés) et des acides nucléiques (les nucléotides) paraît hautement improbable. Quant à leur association en macromolécules, elle nécessiterait tout bonnement de l'utopie. Une analyse d'autant plus probante que la composition chimique des sources hydrothermales, selon les estimations des océanologues, serait restée pratiquement inchangée depuis l'origine de la Terre, il y a plus de quatre milliards d'années.

#### Cheminées sous-marines

« A de telles températures, la plupart des composés organiques se dégradent extrêmement rapidement, précisent S. Miller et J. Bada. Un exemple : à 250°C, la durée de vie des sucres, qui entrent dans la composition des acides nucléiques, n'excède pas quelques secondes... Même si la plupart des éléments organiques nécessaires à l'apparition de la vie sont effectivement disponibles dans les eaux hydrothermales, leur polymérisation en macromolécules et la transformation de celles-ci en organismes vivants est quasiment impensable... »

Nouvelle désillusion, donc, dans la course aux records de vie à des températures très élevées, qui survient quelques années à peine après celle des « vraies-fausses » bactéries thermophiles. En 1983, deux chercheurs américains, les docteurs John Baross (université d'Etat de l'Oregon) et Jody Deming (université Johns-Hopkins, Maryland), affirmaient en effet avoir découvert au large de la côte californienne, sur la dorsale sous-marine du Pacifique oriental, des micro-organismes capables de subsister à une température de 250°C. Révélation sensationnelle qui laissait espérer remonter aux toutes premières formes de vie sur Terre, mais qui se révéla malheureusement provenir d'un artefact de manipulation.

Antant se faire une raison : dans l'état actuel des connaissances, l'espèce bactérienne la plus thermophile dont disposent les scientifiques, isolée en 1982 d'une source chaude sous-marine, cesse de se développer au-delà de 110°C. Mais si les sources hydrothermales apparaissent trop brillantes pour avoir donné directement naissance aux premiers organismes vivants, rien n'interdit de penser qu'elles ont néanmoins contribué à leur apparition. Un volume d'eau équivalent à l'océan tout entier passant à travers les cheminées sous-marines tous les dix millions d'années environ, il serait au contraire étonnant qu'elles n'aient pas participé, en modifiant périodiquement l'environnement chimique terrestre, à l'émergence de la vie sur notre planète.

CATHERINE VINCENT.

## PAPILLON VORACE

UN petit papillon français de la famille des gracillariés a été massivement liché dans l'Etat australien de Victoria pour venir à bout d'une plante méditerranéenne, *Echium plantagineum*, introduite il y a environ cent ans.

*Echium plantagineum* (de la famille des boraginacées, comme la bourrache et le myosotis) est une plante qui produit tous les ans des clochettes violettes. Elle s'est répandue très vite dans le sud-est de l'Australie. Au début, son expansion fut appréciée des éleveurs de moutons australiens, auxquels elle fournissait du fourrage dans les régions très sèches. Les apiculteurs aussi appréciaient *Echium plantagineum*, qui donnait aux abeilles de quoi faire un miel particulièrement parfumé.

Mais *Echium plantagineum* s'est multipliée, dans les régions plus humides, au point d'étouffer les céréales et les plantes fourragères. On estime à 31 millions de dollars australiens (150 millions de francs environ) le manque à gagner dû à *Echium plantagineum*.

Les spécialistes du laboratoire de contrôle biologique de l'Etat de Victoria sont venus en France, il y a quelques années, pour chercher un ennemi naturel de la trop envahissante plante. Ils ont choisi un petit papillon,

*Dialectica scabrella* (on pourrait dire une sorte de « taïgne »). De la taille d'une mite, blanc et brun, ce petit papillon raffole d'*Echium plantagineum* au point de faire mourir les plantes dont il mange les feuilles avec une voracité extraordinaire.

Mis en quarantaine, puis testé pendant plusieurs années, le petit papillon français a eu le feu vert et a été lâché en juillet dernier. Les autorités de l'Etat de Victoria espèrent qu'en cinq ou dix ans cette petite bestiole sera venue à bout d'*Echium plantagineum*.

En annonçant la nouvelle des lâchers de *Dialectica scabrella*, l'ambassade d'Australie à Paris rappelle l'élimination du cactus *Opuntia monacantha* qui, importé d'Amérique, avait envahi au début du siècle des milliers de kilomètres carrés dans plusieurs Etats australiens, en particulier le Queensland. Un papillon, *Cactoblastis cactorum*, de la famille des pyralidés, importé tout exprès d'Amérique du Sud a fait pratiquement disparaître ce cactus importé. Au point que des fermiers reconvertisseurs ont élevé, à Boonagar, petite bourgade du Queensland, un monument à la gloire de *Cactoblastis cactorum*.

Y. R.

## Poussières de calcul

(Suite de la page 17.)

Ces mêmes appareils viennent d'être au centre d'une polémique peu banale opposant Mme Michèle Barzach, alors ministre de la santé, à une centaine de cliniques privées groupant 133 chirurgiens urologues. Ceux-ci souhaitaient pouvoir utiliser deux lithotriteurs d'un nouveau type — « mobiles et itinérants » — de fabrication française et pouvant être transportés d'une ville à une autre en fonction des besoins (*Le Monde* du 2 octobre 1987 et du 13 avril). En mai dernier, le tribunal administratif devait donner raison aux chirurgiens contre le ministre de tutelle.

Les progrès enregistrés ces derniers temps ne concernent pas que les lithotriteurs. La fragmentation extra-corporelle des calculs peut en effet être associée à la chirurgie percutanée, le médecin fragmentant par exemple un calcul trop volumineux pour être éliminé par les voies naturelles, avant d'aller retirer les différents morceaux via un « tunnel » de petite taille (diamètre de 10 mm), réalisé à travers la peau sous contrôle optique. D'une manière générale, cette révolution que constitue la possibilité de « broyer des pierres » (lithotritie) grâce à des ondes produites à l'extérieur de l'organisme a considérablement bénéficié des progrès des techniques de miniaturisation des enregistrements d'images. Le chirurgien urologue peut ainsi aujourd'hui guider son geste, enregistrer son intervention et même la diffuser en temps réel à l'attention de ses élèves, qui seraient sans cela privés de l'enseignement que permettait, il y a quelques années encore, la classique intervention « à ciel ouvert ».

Tous ces bouleversements ne sont pas sans conséquences pratiques sur l'activité de la chirurgie urologique. C'est ainsi par exemple que l'on peut aujourd'hui intervenir sur des calculs qui ne se sont pas encore manifestés cliniquement. Il a aussi fallu « encadrer » cette évolution de manière à prévenir certains dérapages dans le recours à ces nouvelles techniques : mauvaises utilisations, erreurs dans les indications... C'est d'ailleurs l'une des fonctions des congrès comme celui qui vient de se tenir à Paris que de contribuer à la formation chirurgicale continue dans ce domaine, en réunissant notamment spécialistes médicaux et constructeurs.

L'avenir de la lithotritie ? Schématiquement, deux questions se posent. La première concerne les éventuelles utilisations des lithotriteurs pour briser d'autres calculs que les calculs urinaires. Des expériences sont en cours pour définir l'efficacité de cette technique sur les calculs de la vésicule biliaire. D'autres études sont menées dans le domaine de la cancérologie. Il semble cependant encore trop tôt pour répondre de manière définitive dans les deux cas.

L'autre question concerne la diffusion à venir des lithotriteurs. Faut-il penser que les besoins sont approximativement remplis, encore que certaines régions comme le Centre, la Bourgogne ou le Limousin ne soient pas équipées ? Dans ce cas faut-il envisager la création de « centres spécialisés de lithotritie » qui ne seraient pas sans conséquences sur l'activité des services d'urologie ? Faut-il miser sur la multiplication des appareils « mobiles et itinérants » avec lesquels certaines directions d'hôpitaux publics ont pris contact malgré l'opposition de la Fédération hospitalière de France ? Il faut savoir confier le chef de service d'un CHR de province non équipé avec ce type d'appareil, que dans notre spécialité, les lithotriteurs sont l'équivalent du Concorde. Ce sont des outils de prestige très efficients mais, en l'état actuel, des données économiques nullement rentables.

JEAN-YVES NAU.

## LIVRES DE RENTRÉE

par le Dr Escoffier-Lambiotte

### Le combat passionné d'Emile Papiernik

Comment le fils d'émigrés polonais, tailleurs de génération en génération, et dont le père périt dans un camp de concentration, est devenu au fil des ans professeur à la faculté, puis chef de l'une des maternités les plus célèbres et les plus modernes de France : c'est ce que raconte le livre passionné d'Emile Papiernik, connu dans le monde entier pour le combat sans relâche qu'il a mené envers et contre d'innombrables préjugés pour la sécurité de la naissance.

Le royaume dont il est le maître est certes celui de la technologie la plus avancée, et chacun sait que c'est là, à l'hôpital Antoine-Bécérot de Clamart que vit le jour Amandine, le premier bébé-éprouvette français, suivi annuellement, depuis 1982, d'une bonne cinquantaine de cas enfants de la science.

Mais ce royaume est aussi — et le professeur Papiernik le revendique hautement — celui de l'égalité absolue des femmes, gitanes ou secrétaires d'Etat, devant les douleurs, les aléas ou les merveilles de l'accouchement. Et plus de quarante mille de ces naissances se sont déroulées à la maternité de Clamart depuis son ouverture... Une maternité où tout est fait, selon la politique nouvelle de prévention adoptée grâce aux impulsions de son chef, pour éviter les naissances prématurées et les graves handicaps mentaux qu'elles peuvent entraîner. Le combat contre ces désastres, contre les accouchements scandalement menés dans des lieux insuffisamment équipés,

### Maigrir intelligemment

Jean-Bernard Mallet est un généraliste, de ceux qui constituent l'infanterie et la clé de voûte de tout le système de santé. De ceux qui sont effarés de voir que plus de 9 millions de Français commencent chaque année un régime, que plus de 5 millions en suivent en permanence, et... que les trois quarts de ces régimes sont aberrants.

En effet, ces Français « sont dans leur grande majorité presque totalement ignorants des principes de la nutrition et de l'alimentation équilibrée ». En outre, notre manière de nous nourrir « évolue de façon catastrophique », en raison d'impératifs multiples, économiques ou sociaux, et de la désinformation collective. Celle-ci, estime notre généraliste, quotidiennement sollicite pour des problèmes de diététique, relève surtout de revues ou de journaux « ne cherchant que le sensationnel » que de la publicité pour des produits parfois douteux, ou de livres hautement spécialisés qui ne correspondent ni aux situations individuelles ni aux contingences pratiques de la vie quotidienne, quand ils ne proposent pas, généralement de source étrangère, des régimes extravagants ou dangereux.

En somme, le docteur J.-B. Mallet a résumé en quelque quatre cents pages, y compris une table pratique de composition des aliments et de nombreuses recettes, tout ce qu'il conseille aux patients qui veulent et surtout qui doivent maigrir : des patients qu'il accompagne et soutient dans leur cheminement ; des patients qui comprennent enfin, sans privations monstrueuses et sans apports médicamenteux toxiques (vigourosement dénoncés), comment ils peuvent échapper à la triste alternative du martyre de l'obèse, du

martyre de l'affamé et du martyre du déprimé pour cause de vains combats et de drogues dangereuses. Un ouvrage remarquable et qui honore, une fois de plus, le rôle si mal connu du médecin généraliste.

« Maigrir », par le docteur Jean-Bernard Mallet, Editions Robert Laffont, 395 p., 100 F.

### Confits

Combat pour les femmes — les quelques huit cent mille femmes qui accouchent chaque année, — mais aussi combat pour l'enfant, « qui représente bien plus que lui-même, messenger, porteur du passé et de la continuité de la vie ». Et dès lors dépositaire ou victime de tous les conflits psychologiques, ce qui explique la présence active à la maternité de Clamart de psychiatres et de psychanalyses, capables parfois (ou souvent) de dénouer les causes d'une stérilité ou d'une naissance prématurée...

Des sacrifices de la misère ou des départements d'outre-mer à la justification de certains actes médicaux en France, l'inspiration, pour Emile Papiernik, est incessamment la même : celle qui donne à l'exercice médical la dimension sociale, économique, humaine qui lui manque, hélas ! trop souvent.

« Le Prix de la vie », par Emile Papiernik, Robert Laffont, 272 pages, 89 F.

### Une bible de la santé

Cent cinquante spécialistes, deux cent quarante articles traitent des thèmes les plus divers concernant la santé, les maladies, la biologie, leur histoire, l'économie mondiale de leurs financements : cette bible est publiée par les éditions La Découverte, et, étant donné l'intérêt évident d'ouvrage unique de référence qu'elle constitue, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et l'Institut français de recherches scientifiques pour le développement en coopération (ORSTOM) s'associent à cette publication.

Thérapeutiques du corps et de l'esprit, maladies des riches et celles du tiers-monde. Travaux de pointe, traités par les plus célèbres noms du monde scientifique français et sur les sujets les plus divers. Panorama complet des systèmes de santé. Tout s'y trouve, et un index de mille cinq cents mots-clés permet, avec une table des matières exhaustive, de compiler facilement ce monument au premier abord rébarbatif, mais qui constitue l'outil indispensable et passionnant pour tous ceux — et ils sont nombreux — qui s'intéressent à l'état des connaissances et des recherches dans un domaine qui promet d'être la grande affaire tant sur le plan politique et économique que sur les plans médical, éthique et scientifique du siècle à venir.

« Santé et médecine », sous la direction de Claire Brises et Jacques Staufflet. Editions La Découverte, 584 pages, 198 francs.

LA BIBLIOTHEQUE DES ARTS  
3, place de l'Odéon - 75006 Paris - 01 45 33 10 30

**FOLIE ET FOLIES**  
Sylvia Saudan-Sidra  
Michel Saudan

La découverte du Monde des jardins

Un vol. relié pleine toile, 34,5 x 24,5 cm, 224 p. de textes, 145 illust. coul., 95 reproductions noir et blanc, 540 F.

## SOMMAIRE

**M. François Perigot, président du CNPF, invite le gouvernement à ne pas céder à la tentation du relâchement sous prétexte que plusieurs signes d'amélioration de la conjoncture apparaissent (lire ci-contre).**

**Le système monétaire européen va avoir dix ans. Après un plaidoyer en faveur d'une pleine participation de la Grande-Bretagne au SME, M. Jurgensen souligne que l'ECU constitue l'aiguillon d'une union économique et monétaire et non son couronnement éventuel, comme le pensent les Allemands (lire page 20).**

**La contre-OPA du groupe Pernod-Ricard sur Irish Distillers porte sur la totalité des actions du groupe au prix de 4,50 livres irlandaises par action (lire page 22).**

## La rentrée du CNPF

### M. François Perigot demande au gouvernement « audace, rigueur et cohérence »

M. François Perigot, président du CNPF, a demandé avec insistance, le 5 septembre, au gouvernement et aux Français de ne pas relâcher leurs efforts et de ne pas remettre en cause le redressement économique en cours.

Lisant une longue déclaration, entouré de ses quatre vice-présidents exécutifs (1), qu'il a présentés comme les membres d'une équipe homogène d'accord sur l'essentiel, M. Perigot, qui se veut le défenseur, non des chefs d'entreprise, mais des entreprises elles-mêmes et de leurs salariés, a déclaré : « Certes, nos entreprises vont mieux, et 1988 devrait être le meilleur cru économique depuis 1979. La France a su, elle qui si souvent a raillé les traits de la reprise internationale, profiter d'un environnement porteur. Mais attention à ne pas verser dans une euphorie exagérée, sous prétexte de quelques signes prometteurs comme la reprise des investissements, la maîtrise de l'inflation ou le solide positif de la création d'emplois. »

Une mise en garde qu'a reprise à son compte M. Ernest-Antoine Seillière, président de la commission économique et l'homme qui monte au CNPF, en ces termes : « Par rapport aux orientations qu'on avait cru percevoir du nouveau gouvernement au début de l'été, j'observe une certaine dérive, que ce soit sur les mécanismes d'aide aux investissements, à l'étranger, la baisse du taux de l'impôt sur les bénéfices, les incitations à l'investissement ou encore les mesures spécifiques aux PME. »

M. Perigot, quant à lui, prolève en métaphores, prompt à donner des conseils, à adresser au gouvernement ce précepte qui comblera d'aise tous les chefs d'entreprise : « Une bonne politique pour les entreprises est aussi bonne pour la France (...). Apprenons à être vertueux autrement que sous l'emprise de la nécessité. » Pour lui, les patrons ont besoin d'une politique économique fondée tout à la fois sur « de l'audace, de la rigueur et de la cohérence ».

Or, précisément, le projet de budget de l'Etat pour 1989 tel qu'on le discerne aujourd'hui, s'il est de nature à rassurer le patronat sur certains points, comme les allègements fiscaux, les mesures pour la formation et l'insertion des jeunes ou la maîtrise du déficit budgétaire, l'inquiète sur d'autres, et notamment sur deux chapitres :

— L'impôt de solidarité sur la fortune est toujours la bête noire du patronat. « C'est un impôt à contretemps qui pénalise la réussite et l'épargne, qui aggrave le poids de la fiscalité et qui risque de démotiver les épargnants et les chefs d'entreprise au moment précis où l'ensemble de nos concurrents européens accélèrent leur croissance. »

Quant à la réduction du taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, si une telle mesure était prise, elle devrait être d'au moins cinq points pour être réellement incitative en regard des réinvestissements. Cette mesure devrait admet-

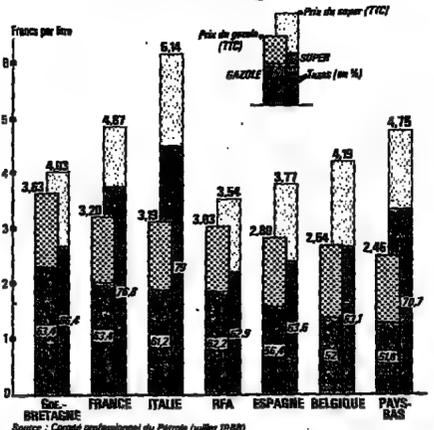
tre au bénéfice du nouveau taux de 37% les dividendes qui sont distribués sous la forme d'actions.

Le président du CNPF ne pouvait passer sous silence l'Europe et le grand marché de 1993. Ce sera d'ailleurs le thème des assises du patronat, le 13 décembre. « L'Europe est la priorité des priorités, car c'est une sorte de force-tresse astérogée. »

Sans doute, a expliqué M. Perigot, le CNPF est conscient que si l'on donne seulement à l'édification de la CEE des motivations économiques, jamais nous ne saurons susciter l'enthousiasme de l'opinion pour faire accepter les efforts nécessaires. Mais, faisant allusion, sans les nommer, aux récents propos de M. François Mitterrand et Jacques Delors, il a ajouté : « Il ne faut pas faire de la nation d'espace social européen un rêve irréalisable, une sorte d'espace d'illusions et de promesses que les rigueurs de la compétition économique ne permettront pas de tenir. » Des déclarations qui précèdent une signification particulière quand on sait que, depuis quelques mois, M. Perigot a été nommé vice-président de l'UNICE, c'est-à-dire la fédération des patrons européens, un organisme dont les messages et l'action ont sérieusement besoin d'une vigoureuse cure de jeunesse.

**FRANÇOIS GROBICHIARD.**  
(1) MM. Pierre Guillen, Michel Maury-Larivière, Ernest-Antoine Seillière et Pierre Bellon.

## Les prix du gazole et du super en Europe



Bien qu'aucune surtaxe spécifique ne doive alourdir le prix du gazole l'an prochain, ses tarifs à la pompe devraient néanmoins augmenter, comme ceux de tous les carburants, en raison de la hausse annuelle de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), inscrite depuis 1981 sur la septième tranche du barème de l'impôt sur le revenu. Le maintien de cette indexation entraînera au début de l'année prochaine une augmentation de 8 centimes par litre du super, de 4,5 centimes du gazole et d'un peu plus de 1 centime par litre pour le fioul domestique.

Cette hausse aggraverait encore l'écart de prix excessif existant entre le super et le gazole et alourdirait le poids des taxes dans le prix de l'essence, qui est déjà le plus élevé en Europe, exception faite de l'Italie. Convertis en francs, les prix de vente de l'essence (super et ordinaire) sont en France nettement plus élevés que ceux des pays voisins (sauf l'Italie), ce qui n'est pas le cas du gazole.

## REPÈRES

### Hélicoptères

**Percée française au Japon**  
L'Aérospatiale française a confirmé, en 1988, sa percée au Japon en plaçant 62 hélicoptères depuis le début de l'année, soit 43 « Ecureuil » et 19 « Dauphin » auprès de l'administration, des pompiers et des entreprises privées. Aérospatiale est représentée au Japon par les firmes Nohki, Sony et Japan Flying Service, une filiale de Toyota. Au total, Aérospatiale a vendu trois cents hélicoptères au pays de Soleil-Levant.

### RFA

**Recul du chômage**  
En RFA, le chômage a baissé de 1,5 % en août par rapport à juillet (- 32 200), selon des statistiques établies en données brutes. Le taux de chômage par rapport à la population active est revenu à 7,6 % en août après 7,7 % en juillet.

### Stagnation du PNB au deuxième trimestre

Le produit national brut allemand est resté inchangé au deuxième trimestre par rapport aux trois premiers mois de l'année, indique le ministère fédéral de l'économie. Le PNB avait progressé de 1,6 % au premier trimestre sur le tri-

### mestre précédent et de 4,2 % en année mobile. Entre avril et juin, il enregistre une progression de 3,4 % par rapport à la période correspondante de 1987. La consommation privée a enregistré une hausse de 0,5 %, contre une hausse de 0,5 % durant le premier trimestre, la consommation publique une hausse de 1 % après une stabilisation, et la construction un recul de 3,5 %, contre une hausse de 0,5 %, assez exceptionnelle, compte tenu d'un hiver clément.

### Paiements courants

**Excédent français au premier trimestre**  
La balance française des paiements courants, corrigée des variations saisonnières, a été excédentaire de 7,4 milliards de francs au premier trimestre 1988, alors qu'elle avait été déficitaire de 600 millions au premier trimestre 1987.

### Excédent français au premier trimestre

Le ministère des finances, qui vient de fournir ces chiffres provisoires, indique également que, en données brutes, la balance des paiements courants a été déficitaire de 3,9 milliards de francs au premier trimestre 1988. Le déficit avait été, sur les mêmes bases, de 10,3 milliards au premier trimestre 1987.

### Selon l'OCDE

### La Suède reste la championne du monde pour le poids des prélèvements obligatoires

La Suède est de loin le pays industrialisé où les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) sont les plus lourds par rapport à la richesse nationale : ils ont représenté l'an dernier dans ce pays 55,8 % du produit intérieur brut (PIB), selon un rapport sur les recettes publiques que vient de publier l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

### Croissance salariale de 5,1 %

Le président du CNPF s'est fondé sur les rentrées de cotisations sociales pour souligner que « le pouvoir d'achat des salariés a augmenté ». Ainsi, « la commission technique des comptes de la sécurité sociale, qui avait estimé à 3,5 % la croissance salariale, vient de constater qu'elle s'éle-

## « Détente salariale » sans « laxisme »

Le CNPF aborde avec sérénité la rentrée sociale. Dans leurs propos, le lundi 5 septembre, M. François Perigot, président de l'organisation patronale, comme M. Pierre Guillen, vice-président et président de la commission économique, ont bien gardé de reprendre à leur compte le nombre pronostic avancé fin juillet par le patronat de la métallurgie (UIMM) selon lequel « une dérive dans le climat social risque de se produire à l'automne », avec une perspective d'une « agitation ». Il est vrai que ce regain revendicatif était prévu d'abord dans le secteur public et que, depuis, le gouvernement a eu l'habileté de calmer le jeu en augmentant de 1 % les salaires des fonctionnaires au 1<sup>er</sup> septembre.

Tout en réaffirmant ses réserves sur un éventuel déflatement des cotisations d'allocations familiales, M. Perigot a joué les Cassandre sur aucun sujet social. L'emploi ? Si le nombre d'emplois salariés a progressé d'environ 50 000 au premier semestre 1988, « la pression structurelle de notre économie nous empêchent d'inverser la courbe de progression du chômage ». L'emploi des jeunes reste donc une « priorité absolue », les stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), critiqués pour les abus auxquels ils ont donné lieu, n'étant pour M. Guillen qu'un « problème marginal », nécessitant seulement « des ajustements à la marge ».

M. Perigot s'est également montré optimiste sur le dialogue social, qualifié de « très nourri », en espérant conclure un accord sur les mutations technologiques le 13 septembre. Mais c'est sur les salaires « au cœur de la rentrée sociale », que M. Perigot est allé le plus à contre-courant de l'opinion générale, en récusant l'idée selon laquelle « les salariés seraient victimes d'une rigueur injuste au regard de l'amélioration de la situation financière des entreprises ».

« Cette détente salariale, toutefois, ne signifie pas que nous nous résignons à l'absence de négociation salariale en cours d'infériorisation, et que l'heure serait de la maîtrise des coûts salariaux ». Pour le président du CNPF, le pouvoir d'achat des salariés, « ce n'est pas un problème d'entreprise, mais un problème d'économie générale », car entrant en ligne de compte les impôts et les cotisations sociales. Si, dans le passé, des entreprises ont cru qu'elles se devaient de garantir le pouvoir d'achat de leurs salariés, c'était « une erreur générale ». Qu'il ne s'agit pas de renouveler sous prétexte de détente...

Si détente et relâchement ne se confondent pas pour le secteur privé — mais où est le problème pour le secteur public ? — le gain de pouvoir d'achat est attribué à la politique de déflation et à la politique d'intéressement préconisées par le patronat. Autant de raisons de poursuivre et de développer tant l'intéressement que l'individualisation des rémunérations mises en prenant « certaines précautions », rappelées par M. Perigot, sur « la transparence économique, la transparence des critères et des procédures ». Le CNPF va donc recommander aux entreprises « d'affiner leurs techniques d'individualisation », ce mode de rémunération devant « s'intégrer dans une politique d'ensemble, dont les cadres sont les acteurs essentiels ». Une façon de prévenir les tensions venant de salariés ressentant toujours cette individualisation comme une injustice.

**MICHEL NOBLECOURT.**

● M. Pierre Bérégozov reçoit les syndicats. — Après ses déclarations au « Grand Jury RTL-Le Monde » (le Monde du 6 septembre), M. Pierre Bérégozov, ministre de l'économie, a reçu les syndicats dans la journée du 5 septembre. Tour à tour, les délégations de Forces ouvrières, de la CFDT et de la CGC, conduites par leurs dirigeants respectifs, ont abordé les sujets du pouvoir d'achat et de la politique salariale, demandant à M. Bérégozov de concrétiser ses propos de la veille.

● M. Henri Krasucki veut jouer une majorité contre l'autre. — A l'occasion de son premier meeting de rentrée, le 5 septembre, à Marseille, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a fait observer qu'il existe « deux majorités possibles pour une politique économique et sociale, ce qui donne une marge importante aux travailleurs ». Dans ce contexte, qualifié de « situation nouvelle », M. Krasucki table sur « une concertation qui grandit et coïncide avec une évolution de la situation politique ». Il a d'ailleurs annoncé une journée nationale d'action pour les salariés et le service public, le 27 septembre, ainsi qu'une « initiative spécifique des cadres et techniciens » en novembre.

## AFFAIRES

### Un accord Cellulose du Pin-Svenska Cellulosa

#### Papier journal : une nouvelle usine dans les Landes

Les groupes papetiers français Cellulose du Pin, filiale de Saint-Gobain, et suédois Svenska Cellulosa ont annoncé, lundi 5 septembre, leur projet de construire ensemble une usine de papier journal dans le sud-ouest de la France.

Svenska Cellulosa (15,67 milliards de couronnes suédoises de CA et 17 000 salariés) et Cellulose du Pin (8,49 milliards de francs de CA et 9 230 personnes) envisagent d'implanter une machine à une capacité de 210 000 tonnes située aux abords de l'usine de la Cellulose du Pin à Tartas (Landes). Le nombre d'emplois directs créés serait de l'ordre de 250 personnes et l'usine représentera un investissement de 1,7 à 2 milliards de francs.

La machine démarrerait fin 1990, au moment où SCA arrêtera la production de 110 000 tonnes par an de papier journal en Suède par conversion d'une machine au papier magazine. C'est la réussite de récents essais industriels sur la fabrication de papier journal à base de pin maritime qui a conduit les deux groupes à s'engager.

Quant aux débouchés, la future usine vise le marché européen (évalué à 5 millions de tonnes avec une croissance de 5 % par an) et notamment la péninsule ibérique.

### IBM acquiert la licence de la carte à puce française

Sacés pour M. Roland Moréno, l'inventeur français de la carte à puce : IBM vient d'acquiescer une licence d'exploitation mondiale pour sa carte et son lecteur. Le numéro mondial de l'informatique pourrait utiliser cette licence pour intégrer un lecteur de cartes à mémoire dans ses micro-ordinateurs, a précisé M. Moréno.

Soixante-quatre sociétés ont déjà acquis une licence d'exploitation pour cette carte à mémoire, inventée il y a une quinzaine d'années par M. Moréno. Depuis 1983, 55 millions de cartes ont été fabriquées. La société qu'il a fondée, Innovator, a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 16,5 millions de francs et un bénéfice net de 8,8 millions.

### Chargeurs cède Spontex à 3 M pour 1,1 milliard de francs

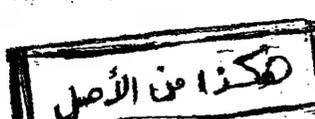
Chargeurs SA et 3 M ont annoncé, le mardi 6 septembre, leur accord de principe sur la cession de Spontex par le groupe français de M. Jérôme Seydoux à la multinationale de St-Paul (Minnesota). Le prix des activités mondiales du numéro international des articles de ménage a été fixé à 1,1 milliard de francs, soit l'équivalent de son chiffre d'affaires annuel.

Comme nous l'indiquions (voir le Monde du 1<sup>er</sup> septembre), cette cession marque la volonté du groupe de M. Seydoux de se reconstruire sur ses activités principales (transport et textile), qui, selon la firme, « doivent connaître un développement rapide et qui nécessitent des investissements très importants en France et à l'étranger ».

Après la vente de Spontex, Chargeurs disposerait d'environ 4,1 milliards de francs de trésorerie. De son côté, cette acquisition permettra à 3 M (9,1 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1987 dans 51 pays) de se développer davantage dans le secteur des produits de grande consommation. Spontex emploie 1 650 personnes dans 10 pays et distribue ses éponges et « outils d'essuyage » dans 80 pays.

● L'afficheur Dauphin achète la société espagnole Poster. — Déjà présent en Belgique, Dauphin, troisième afficheur français, vient de franchir les Pyrénées, en achetant la firme barcelonaise Poster. Avec trois mille cinq cents panneaux en Catalogne et à Madrid, Poster réalise un chiffre d'affaires de 35 millions de francs environ. Faisant suite aux opérations d'Avenir en Espagne et en Belgique (le Monde du 8 mai), cet achat confirme l'intérêt des afficheurs pour un développement international, notamment en Espagne, considérée comme un des terrains d'expansion les plus prometteurs.

**Le Monde**  
PUBLICITÉ FINANCIÈRE  
Renseignements :  
45-55-91-82, poste 4330



# Économie

## La préparation du marché unique européen de 1993

### POINT DE VUE

### L'ECU sauvera l'union

par Philippe Jurgensen  
ancien directeur des relations économiques extérieures administrateur directeur général du Comptoir des entrepreneurs

Le système monétaire européen (SME) va bientôt fêter son dixième anniversaire. Créé par le conseil européen de Bruxelles en décembre 1978, il est en effet entré en fonction le 13 mars 1979. Cet enfant encore jeune a surpris par sa vigueur — en dépit des « poussées de fièvre » correspondant à onze réajustements monétaires — ce qui aurait mal de sa survie. Mais il déçoit ceux qui espèrent mieux et plus vite, en se référant aux promesses successives fixant à 1990 l'année d'achèvement de l'union économique et monétaire ou prévoyant un « passage à la phase définitive du SME » deux ans après son lancement.

A la vérité, tel l'horizon, l'unification économique de la CEE semble reculer au fur et à mesure que l'on progresse vers elle. Resterait-elle toujours un rêve ? Les propos récents de M<sup>me</sup> Thatcher repoussant toute idée de coordination économique ou de monnaie commune et appelant la Communauté à se préoccuper uniquement des problèmes commerciaux peuvent le faire croire.

Cependant, l'Europe s'est peu à peu dotée d'une véritable monnaie : l'ECU. Un slogan qui a eu son heure de gloire était : « l'ECU sauvera le franc ». On peut penser aujourd'hui, avec peut-être de meilleures chances de succès, que l'ECU sauvera l'union (économique et monétaire).

La coordination des politiques économiques et monétaires est activement recherchée au sein de la CEE depuis longtemps. Des progrès réels ont été accomplis en ce sens : accord de Gensac en septembre 1986 pour stabiliser les parités extérieures ; décisions concertées en matière de taux d'intérêt fin 1987 ; création début 1988 du Conseil économique et financier franco-allemand. Mais cette coordination connaît des défaillances. Les tensions provoquées aujourd'hui comme naguère — par des relèvements jugés intempestifs des taux d'intérêt allemands ou anglais, ou les querelles sur la priorité à donner à la lutte contre l'inflation, en témoignent.

L'important est que les contraintes de la monnaie commune soient en train de supplanter ces défaillances.

On sait en effet que la mise en œuvre effective de la liberté des mouvements de capitaux d'ici au

1<sup>er</sup> juillet 1990 (octobre 1989 pour les OPCVM) (1), bouleversera nos économies. Dès à présent, elle a conduit à un large démantèlement du contrôle des changes, qui permet le déplacement des capitaux « fébriles ». D'ici peu, l'application de « deux directives sur les mouvements de capitaux » permettra à tout citoyen de détenir en France ou ailleurs des avoirs en devises, de placer son épargne ou d'ouvrir des comptes bancaires dans n'importe quel pays de la Communauté, etc. Dès lors, les flux de capitaux régleront eux-mêmes l'activité économique. Par exemple, un freinage de la demande interne ou des taux d'intérêt trop élevés en RFA provoqueraient des entrées de capitaux massives qui obligeraient ce pays à desserrer l'étréme. Inversement, un pays qui tenterait de relancer artificiellement l'activité chez lui en injectant dans l'économie des liquidités verrait celles-ci se déplacer purement et simplement vers d'autres pays membres.

Ainsi, les progrès de la monnaie européenne tendent à substituer des politiques convergentes imposées par les faits à une convergence voulue par les gouvernements.

#### Développement autonome

On déplore souvent les retards des décisions publiques attendues pour améliorer les mécanismes du SME — encore que les accords de Palerme en 1985 et de Nyborg en 1987 aient permis des progrès significatifs vers une acceptabilité plus complète de l'ECU en règlement (y compris pour des interventions facultatives) et son utilisation comme avoir de réserve hors de la Communauté.

Mais, dans le même temps, l'ECU connaît un développement considérable comme instrument de placement sur les marchés privés qui pourrait faciliter de nouveaux progrès à venir. Il est devenu la cinquième monnaie mondiale par les euro-émissions : 5 % des emprunts émis en 1987 sur le marché mondial étaient libellés en ECU. Un nombre croissant d'entreprises, telles que Saint-Gobain, Fiat, Lésieur, ont adopté la facturation interne et même parfois externe de leurs livraisons en ECU. Les particuliers peuvent utiliser des euro-chèques et des chèques de voyage en ECU, faire des virements en cette monnaie, et (mais pas encore en France) ouvrir des comptes de dépôts ou d'épargne en ECU. Enfin, les prêts bancaires en ECU se sont considérablement développés, atteignant un encours de 75 milliards en 1987.

Ils sont couverts à hauteur de 65 milliards par les dépôts en ECU d'organismes officiels, de banques ou de particuliers. La fraction restante provient d'une véritable fabrication d'ECU par les banques, à partir des monnaies européennes qui le composent.

Ainsi l'ECU, devenu un instrument de marché (2), se crée tout seul, selon la vieille loi bancaire d'après laquelle « les prêts font les dépôts », et prend son essor par lui-même. De ce fait il prolonge, amplifie et parfois anticipe les décisions gouvernementales.

Cartes, on ne doit pas pousser ce raisonnement aux extrêmes. L'ECU, qui sert de référence aux transactions privées, est bien l'ECU public tel qu'il est défini par les règlements européens, même si rien n'oblige théoriquement à une telle identification. Par ailleurs et surtout, le développement du marché privé de l'ECU suppose, s'il atteint une certaine dimension, une instance régulatrice. Celle-ci — la future Banque centrale européenne — devrait pouvoir surveiller la bonne tenue des intervenants du marché et le réguler par des réserves obligatoires ou en y effectuant des opérations d'open market, c'est-à-dire en fournissant ou retirant de la liquidité au marché en fonction des besoins. Des décisions volontaristes des autorités politiques, telles que le gouvernement français les a proposées, deviennent maintenant indispensables.

Il reste que, par un curieux retournement, c'est le développement de l'ECU privé qui sert maintenant, en l'absence de plusieurs partenaires pour faire progresser le SME ou conduire certains, dont le président de la Commission européenne, Jacques Delors, à avancer l'idée d'une « Europe monétaire à deux vitesses ». Ce concept peut donner le moyen de progresser en montrant par l'exemple le réalisme des propositions. En outre, il exerce une pression bien utile sur ceux des partenaires qui préfèrent prendre les trains en marche... Cependant, on voit mal, à terme, un marché unique fonctionner avec des

monnaies divisées. Cela conduirait inévitablement à des distorsions.

Or le développement de l'ECU devrait rendre de plus en plus incontournable l'avenir la politique d'abandon pratique, rappelons-le, non seulement par la Grande-Bretagne, mais par trois autres pays : Grèce, Espagne et Portugal. Un tiers des membres de la CEE...

Même si le Royaume-Uni ne s'astreint pas à l'obligation de maintenir sa parité, il est entraîné malgré lui par la solidarité monétaire européenne, dans la mesure où le livre sterling, elle, est partie intégrante du panier de monnaies de l'ECU, dont elle influence le cours par ses variations. Cela a des conséquences importantes notamment en matière budgétaire et agricole.

Cette situation fautive est de moins en moins bien supportée par les partenaires de la Grande-Bretagne, dont les pressions s'accroissent. Mais le pragmatisme anglo-saxon devrait, si le monnaie européenne continue à se développer, faire comprendre les avantages d'une pleine participation au SME : d'une part, pour les échanges commerciaux britanniques, qui sont désormais orientés pour plus de la moitié vers les pays de la CEE et ont besoin de parités plus prévisibles et plus stables ; d'autre part, pour les activités financières de la City, qui prennent actuellement du retard sur les marchés de l'ECU et souhaitent s'exercer à armes égales avec leurs concurrents européens.

D'ores et déjà d'ailleurs, les banques britanniques, qui ont compris cet enjeu, sont en faveur d'une pleine participation au SME. On peut donc espérer que les progrès constants de l'ECU finissent par venir à bout des a priori idéologiques et conduisent à une évolution, elle-même décisive, pour déterminer les autres pays absentionnistes. Ce serait, là encore, un obstacle essentiel à l'union économique et monétaire qui serait levé.

#### Le malaise des abstentionnistes

Les difficultés rencontrées du côté de plusieurs partenaires pour faire progresser le SME ont conduit certains, dont le président de la Commission européenne, Jacques Delors, à avancer l'idée d'une « Europe monétaire à deux vitesses ». Ce concept peut donner le moyen de progresser en montrant par l'exemple le réalisme des propositions. En outre, il exerce une pression bien utile sur ceux des partenaires qui préfèrent prendre les trains en marche... Cependant, on voit mal, à terme, un marché unique fonctionner avec des

L'ECU, monnaie de l'Europe, sera-t-il le « couronnement » de l'union économique et monétaire ou en sera-t-il le véritable base ? Une certaine orthodoxie — notamment celle développée par les rapports de la Bundesbank et des ministres allemands — voit le monnaie et la banque centrale communes ne faisant que parachever une union économique déjà concrétisée par une complète convergence des économies. On peut au contraire penser que c'est grâce à l'existence de l'ECU, à ses progrès, aux contraintes qu'il exerce et aux solidarités croissantes qu'il implique que les objectifs actuels à la convergence seront levés.

N'est-ce pas autour d'une monnaie commune que se sont constituées bien des nations, avant même de songer à avoir une politique économique ?

- (1) Organisme de placements collectifs des valeurs mobilières.
- (2) Qui fait l'objet d'une cotation officielle quotidienne et, depuis 1986, d'une compensation directe portant sur 10 milliards d'ECU par jour en moyenne, sous l'égide de la BR et la Balle.
- (3) Cette idée figure dans les conclusions de plusieurs conseils européens et conseils des ministres ; l'Acte unique, introduisant un volet monétaire dans le traité de la CEE, y est par exemple « les expériences acquises grâce à la coopération dans le cadre du SME, et notamment l'ECU ».

### La Commission de Bruxelles propose une charte sociale

(Suite de la première page.)

Le risque de dumping social, synonyme de concurrence déloyale, n'existe, de manière limitée, que pour les industries de main-d'œuvre, dont l'importance ne cesse de diminuer dans la Communauté.

La Commission tient d'autant plus à relativiser le menace qu'elle considère comme irréaliste, voire dangereuse, une politique qui chercherait à harmoniser de manière systématique les législations sociales des États membres. Il faut l'entreprendre où c'est possible et bien passer auparavant les « coûts relatifs de la diversité et d'un rapprochement ». La Commission a ainsi présenté, début 1988, une série de propositions dont l'objet est de garantir aux travailleurs des normes minimales de sécurité et d'hygiène sur les lieux de travail ; ces textes sont actuellement examinés par les représentants des Doctes, et certains d'entre eux ont déjà été adoptés.

En dépit de sa prudence, la Commission annonce d'autres propositions, qui auront trait aux contrats de travail (y compris aux contrats atypiques, comme le temps partiel ou l'intérim), à l'information et à la consultation des travailleurs, au renforcement des dispositions sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes. Elle insiste pour que les gouvernements adoptent rapidement sa proposition de société anonyme européenne.

Dans une communauté qui compte plus de seize millions de sans-emploi, « toute politique sociale doit avoir comme objectif prioritaire de contribuer à résoudre le grave problème du chômage ». Selon une récente étude bruxelloise (le rapport Cecchini), l'achèvement du marché intérieur entraînera la création d'environ 5 millions de postes de travail. Mais la Commission admet que « la création d'un grand nombre de nouveaux emplois s'accompagnera également de la disparition de beaucoup d'autres, et, même si le solde doit être positif à moyen terme, les nouveaux postes de travail créés ne se situent pas dans les mêmes secteurs. Ils ne demanderont pas non plus les mêmes qualifications, et ils ne seront pas localisés dans les mêmes régions que les postes disparus ». De plus, les disparitions d'emplois, souvent rapides et brutales, précéderont les créations d'emplois, qu'on prévoit, au contraire, lentes et progressives.

La courbe décrivant l'évolution de l'emploi dans la Communauté durant les années de mise en place du grand marché prend, de la sorte, la forme d'un J : le chômage est appelé à croître, avant d'être raboté en raison des effets bénéfici-

ques de la libération généralisée des échanges. Comment tempérer ce processus douloureux et politiquement gênant, puisqu'il implique, dans une première phase, des sacrifices supplémentaires pour les travailleurs ? La Commission insiste sur la nécessité d'anticiper, « de déceler à temps les conséquences que la création du marché intérieur peut avoir sur l'emploi de catégories de personnes ou de régions déterminées, pour les prévenir, dans la mesure du possible, ou, à tout le moins, d'adopter les mesures compensatoires nécessaires ».

L'idée serait, pour les secteurs ou les régions sensibles, de piloter astucieusement le programme de libéralisation ou d'intégration et de parvenir de la sorte « à atténuer et même éliminer la branche descendante de la courbe ».

#### Liberté de circulation et d'établissement

Ces précautions paraissent si importantes à la Commission qu'elle place cet objectif en tête des « initiatives prioritaires » qui pourraient constituer « la charte européenne des droits sociaux ». Elle plaide pour le développement d'une « fonction permanente d'observation et de dialogue, afin de connaître à temps les effets exercés sur l'emploi par la réalisation du marché intérieur et de mettre au point, en collaboration avec les syndicats, les aménagements appropriés ».

Deuxième tête de chapitre de cette charte : l'élimination complète des barrières qui limitent la liberté de circulation des travailleurs et la liberté d'établissement. Cela signifierait notamment un meilleur accès au bénéfice du droit communautaire pour les familles des migrants, le renforcement du droit de séjour des travailleurs au chômage ou exerçant des emplois de courte durée, le libre accès aux emplois du secteur public, le droit pour les chômeurs ou les préretraités de continuer à toucher leurs indemnités s'ils changent de pays de résidence.

La Commission est convaincue que les courants de migration intracommunautaires — qu'il faut encourager, à condition qu'ils soient équilibrés — concourront surtout des techniciens et des travailleurs hautement qualifiés. C'est dire l'importance de la reconnaissance mutuelle des diplômes, sur laquelle les Douze viennent de s'entendre. Le conseil européen de Hanovre a souhaité qu'elle soit suivie d'une reconnaissance professionnelle. Les travaux en cours concernant l'hôtellerie-restauration, la réparation automobile, la construction, l'électrotechnique, l'agriculture, le textile-confection.

Outre l'harmonisation des règles concernant la santé et la sécurité des travailleurs, et la proposition de société anonyme européenne, le projet de charte insiste sur le renforcement de la cohésion économique et sociale, c'est-à-dire sur l'effort de solidarité qui, tant au niveau national qu'au niveau communautaire, doit accompagner la réalisation du grand marché. Le doublement des crédits des fonds structurels d'ici à 1993 (de 7 à 13,5 milliards d'ECU) devrait faciliter les rattrapages. La Commission met l'accent sur les besoins de formation, qualifiés de priorité absolue.

Selon la Commission, cet effet positif du marché unique serait amplifié et les gains en matière d'emplois maximisés si la Communauté s'efforçait, dans le même temps, de relancer la croissance. C'est d'autant plus possible, explique Bruxelles, que l'instauration du marché unique « entraîne, normalement, la réduction des prix d'un grand nombre de produits et de services », augmentant d'autant le marge de manœuvre des gouvernements.

PHILIPPE LEMAITRE.

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## Crédit Mutuel

une banque à qui parler

### CRÉATION DE SICAV

### ÉPARGNE COURT TERME

Société d'Investissement à Capital Variable

Avec le concours des Caisses Fédérales du Crédit Mutuel, la Caisse Centrale du Crédit Mutuel a créé la SICAV «ÉPARGNE COURT TERME».

«ÉPARGNE COURT TERME» est une SICAV destinée à des placements à échéance courte, dont l'objectif est de fournir aux souscripteurs (particuliers, entreprises, associations) une rentabilité globale comparable à celle offerte par des placements monétaires à court terme.

Sa gestion s'oriente vers la recherche d'une progression régulière de l'action en privilégiant la préservation et la disponibilité des capitaux investis. De la sorte, l'investissement dans «ÉPARGNE COURT TERME» présente un haut degré de sécurité.

Le portefeuille est composé essentiellement d'obligations à taux variable indexées sur les taux long terme ou d'obligations à taux fixe à durée de vie très courte.

La date d'ouverture au public d'«ÉPARGNE COURT TERME» a été fixée au **LUNDI 12 SEPTEMBRE 1988**.

La valeur de l'action a été fixée à 500 F. Les souscriptions sont reçues dans toutes les caisses de Crédit Mutuel inscrites sur la liste tenue par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel et tous autres établissements financiers.

DEPOSITAIRE : CAISSE CENTRALE DU CRÉDIT MUTUEL

Pour tout renseignement, appeler le (16-1) 42.27.03.32.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président : Monsieur Pierre FILLIGER, Directeur Général de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Méditerranéen.
- Administrateurs : Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, représentée par Monsieur Raymond PAILLARD, Directeur Général Adjoint. Caisse Fédérale du Crédit Mutuel du Centre, représentée par Monsieur Alain BONGIORNI, Directeur Général Adjoint. Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Bourgogne Champagne, représentée par Monsieur Rémy CARTIER, Responsable du Département des Affaires Bancaires et Financières. Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Midi-Atlantique, représentée par Monsieur Bernard D'HELLY, Directeur Général Adjoint. Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest, représentée par Monsieur Roger FLAMANT, Directeur Général Adjoint. Caisse Centrale du Crédit Mutuel Artois-Picardie, représentée par Monsieur Joël VISEUX, Directeur du Service Financier. Caisse Fédérale du Crédit Mutuel d'Anjou, représentée par Monsieur Bernard HEUZE, Directeur Administratif et Financier. Caisse Fédérale du Crédit Mutuel d'Ile-de-France, représentée par Monsieur Fernand TOUBIANA, Directeur Financier. Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Bretagne, représentée par Monsieur Marcel DUEMENEUR, Sous-Directeur. Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Champagne-Ardennes, représentée par Monsieur Xavier COLLIGNON, Chef du service Exploitation Bancaire. Caisse Centrale du Crédit Mutuel, représentée par Monsieur Jean-Patrice DALEM, Directeur Général Adjoint. Directeur : Xavier MARMIN.

### VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP  
64, rue La Boétie, 45-63-12-66  
MINTEL 36.15 CODE A3T  
prix OSP

Cabinet SCPA J. et F. MALPEL, CADY-MALPEL, MORIN-FAUCONNET et REZON, avocats assoc., 17, rue Louvois, MELUN (77) - Tél. 64-39-38-38. VENTE sur saisie immobilière. Palais de Just. MELUN le JEUDI 29 SEPT. 1988, à 14 heures

### UNE PROPRIÉTÉ à BARBIZON (77)

19, rue Antoine-Barry, cod. sec. A.K. n° 165 pour 7 x 90 - 166 pour 96 en deux lots, 30000 F (chèques de banque) Pour consulter le cahier des charges, M. à px : 500 000 F

### SERVICE DES DOMAINES

Adjudication le mardi 27 septembre 1988 à 14 h, à St-Médard Seine-Charente (bâtiment municipal), place Bourvet.

### SAINT-MALO - 44, bid Rochebonne

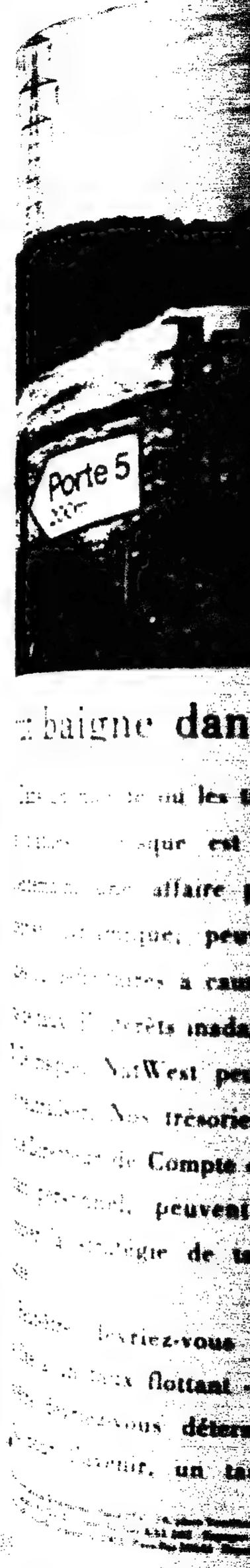
VILLA « Les Fougères » - LIBRE

Excellente état : rez-de-chaussée : 4 2 étages aménagés - jardin le tout pour 64 43 m.

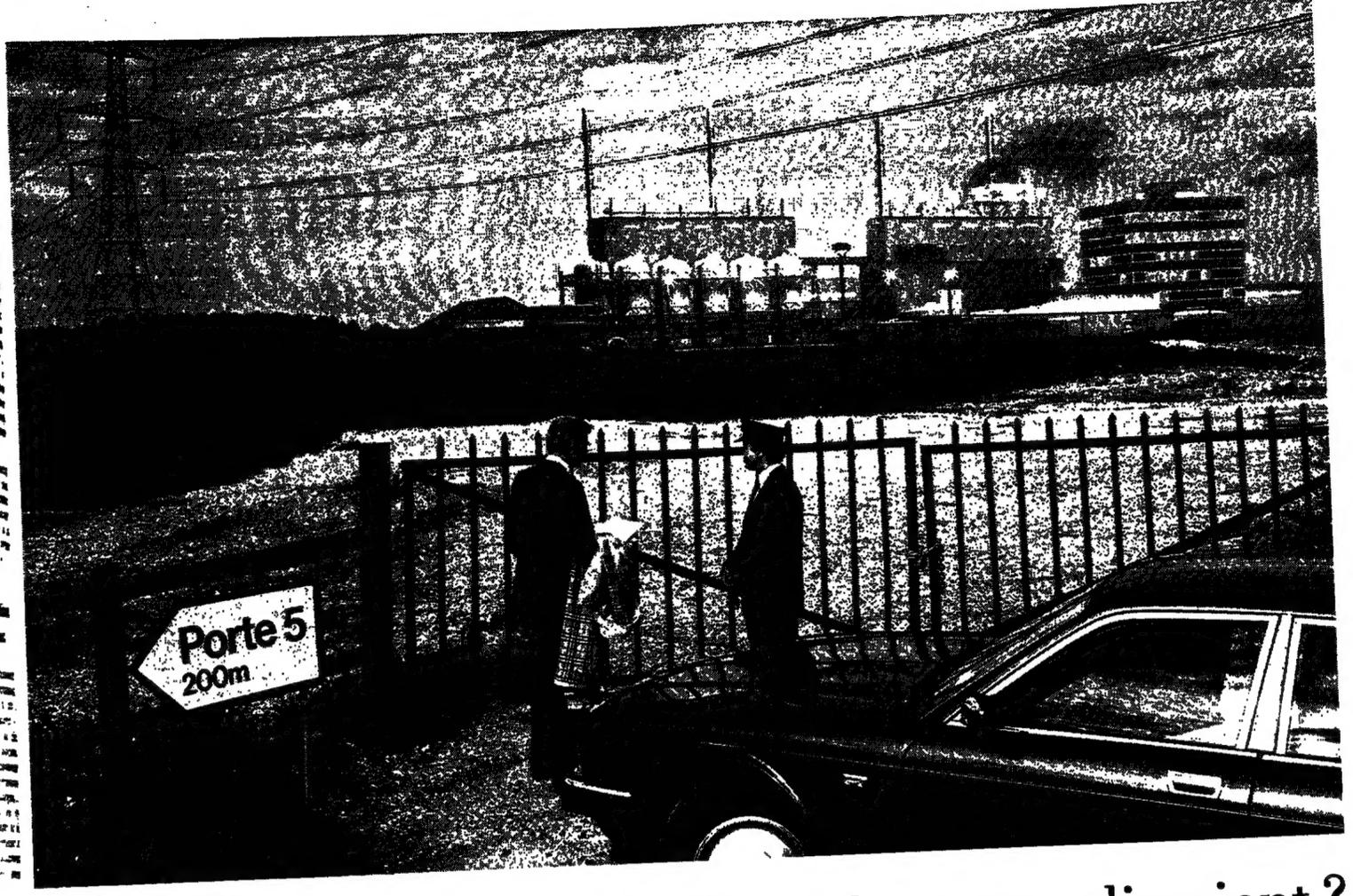
MISE A PRIX : 1 000 000 F

Cautions : 50 000 F chèque certifié.

Renseignements : Drouot, centre des ventes Foncières, 2, bid Magenta - 75001 Paris Cedex. Tél. : 99-31-55-11 - Poste 237 (entré du BOAD).



de Bruxelles prop  
charte sociale



## Tout baigne dans l'huile. Et si les taux glissaient ?

Dans un monde où les taux d'intérêts sont volatiles, le risque est là. Du jour au lendemain, une affaire prospère, une entreprise dynamique, peuvent devenir fragiles ou déficitaires à cause d'une politique de taux d'intérêts inadaptée.

Ce risque, NatWest peut vous aider à le neutraliser. Nos trésoriers, en liaison avec le Directeur de Compte qui sera votre contact personnel, peuvent vous aider à trouver la stratégie de taux la mieux adaptée.

Peut-être devriez-vous passer d'un taux fixe à un taux flottant - ou l'inverse. Peut-être devriez-vous déterminer aujourd'hui, pour l'avenir, un taux favorable.

Nous trouverons ensemble la solution qui vous donnera le plein bénéfice des mouvements positifs en limitant au minimum les variations de taux qui pourraient pénaliser votre société.

Swaps, FRA, Cap, Floor: ces produits nous sont familiers. Notre expérience des marchés internationaux sera un atout pour votre société.

NatWest, un groupe bancaire représentant plus de 850 milliards de francs d'actifs, une présence dans 36 pays, un rating AAA, l'un des tout premiers noms de la finance internationale.

**NatWest & The Action Bank**  
**La Maîtrise du Risque**

Contacteur: International Westminster Bank PLC, 18, place Vendôme 75001 Paris. Tél. (1) 42 60 37 40. Télex: 210393 - Australie 177326 - Bahamas NS20111 - Bahrain 8559 - Belgique 21208 - Brésil 2190051 - Canada 06-22572 - Corée du Sud K33 282 - Espagne 23572 - Grèce 216673 - Hong Kong 61672 - Irlande 25166 - Italie 320663 - Japon 28292 - Malaisie 33044 - Mexique 17 71 786 - Monaco 489588 - Nouvelle-Zélande NZ3903 - Pays-Bas 50641 - République Fédérale Allemande 416500 - Royaume-Uni 885361 - Singapour 28491 - Suède 15050 - Suisse 812186 - URSS 413258 - USA 233563

مكذبا من الأصل

كندا من الأصل

Marchés financiers

Pernod-Ricard affronte Grand Met pour le contrôle d'Irish Distillers

Comme on s'y attendait, le groupe Pernod-Ricard a lancé, lundi 5 septembre, par l'intermédiaire de sa filiale irlandaise Corcor, une OPA amicale sur la totalité des actions d'Irish Distillers...

Un nouveau service boursier sur « le Monde télématique »

Pour le service télématique du Monde, c'est aussi la rentrée des classes. Depuis cette semaine, pour répondre aux besoins de ses utilisateurs, le service Bourse accessible sur le 36.15 LEMONDE, a fait peau neuve...

Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330 AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SUCCÈS DE LA SOUSCRIPTION PAR EXERCICE DES BONS C ET DE LA CONVERSION DES OBLIGATIONS 12,50 % 1982 ET 1983

L'exercice des bons de souscription C de Valeo, qui sont venus à échéance le 8 juillet 1988, a permis à la société de collecter des capitaux propres pour un montant de 463 millions de francs...



United Westburne, filiale de Dumez, vient d'acquiescer à la Société P.E. O'Hair & Co de San-Francisco, Californie.

ÉCOLE DE PSYCHO-GRAPHOLOGIE ORGANISME PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE, FONDÉ EN 1953

NEW-YORK

Tous les marchés américains étaient fermés, lundi 5 septembre, en raison du Labor Day

SUISSE

OPA en Suisse :

L'Association des Bourses « profondément préoccupée »

L'Association des Bourses suisses se dit « profondément préoccupée » par les pratiques des raiders, dont certains ne respectent pas, selon elle, les règles les plus élémentaires d'équité dans la formation de leurs offres publiques d'achat.

Les OPA se multiplient en Suisse, alors qu'elles y étaient pratiquement inconnues il y a deux ans. En l'absence de règles qui les encadrent, il en existe dans les pays où elles sont usuelles, les opérateurs suisses font confiance à l'obstacle anti-OPA très répandu des « actions nominatives liées ».

Ces dispositions n'ont pas empêché plusieurs opérations d'être lancées par des financiers suisses et étrangers ces derniers mois. L'Association des Bourses suisses (Zürich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne) s'inquiète, en particulier, des raiders qui se proposent d'acquiescer 51 % des actions, ce qui expose les 49 % restants à être abandonnés à leur sort.

LONDRES, 5 septembre ↑

Sensible reprise

La semaine a démarré sur une note positive au Stock Exchange; l'indice FT a, en effet, progressé de 1 % pour clôturer à 1 764,5. Le marché semble avoir été stimulé par 285 millions de titres échangés. Les valeurs liées à la consommation, affectées par les récentes hausses de taux d'intérêt, ont bénéficié d'une bonne demande.

PARIS, 6 septembre ↓

Effritement

Le léger raffermissement observé lundi a été de courte durée. Dans un marché sans direction précise, attendant la réouverture de Wall Street après un week-end prolongé de trois jours, l'indicateur instantané perdait 0,20 % en début de matinée. Il se maintenait à - 0,29 % à l'issue des transactions.

Situation analogue pour les valeurs en baisse : 70 titres pour les laboratoires Roger Bellon et 20 pour Inter-technique. Cette situation pourrait durer encore longtemps, se plaignait un banquier pessimiste. Les opérateurs observaient également avec une certaine anxiété le repli du dollar et le fermeté du deutschemark, qui a passé la barre des 3,40 F. Sur le MATIF, même anxiété, et les contrats perdent 0,05 %.

TOKYO, 6 sept. ↓

Pessimisme

Dans un marché sans orientation précise, les valeurs japonaises se sont légèrement effritées mardi. L'indice Nikkeï cédait 21,07 points, à 27 320,51 points, soit une baisse de 0,08 %. Quelques achats en fin de séance ont limité les pertes, indiquaient les professionnels.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours du 5 sept., Cours du 6 sept. Lists various Japanese stocks like Aihai, Bridgestone, etc.

FAITS ET RÉSULTATS

Concentration dans le bâtiment et les travaux publics en RFA. - Le numéro ou ostallemund du bâtiment, la société Philip Holzmann AG, a pris une participation majoritaire dans le groupe Steinmüller Verwaltungsgesellschaft MBH, spécialisé dans la construction d'installations clés en main dans les secteurs de l'énergie et de la protection de l'environnement.

Les autorités ont déjà sauvé quatre-vingt-seize institutions du même genre depuis le 1er janvier. Le président de l'agence fédérale chargée de l'épargne, M. Danny Wall, a précisé que l'agence verserait au moins 1,5 milliard de dollars en liquide et 300 millions de dollars sous forme de prêts étalés sur dix ans, pour sauver l'American Savings and Loan Association of Stockton. Le financier Robert M. Bass, de Fort-Worth (Texas), versera également 550 millions de dollars en fonds privés à l'institution bancaire. L'agence fédérale chargée de l'épargne acquiert, pour sa part, 30 % du capital de l'institution d'épargne sauvée.

Le Crédit agricole du Loiret sur le second marché. - La caisse régionale du Crédit agricole du Loiret sera cotée sur le second marché de la Bourse de Paris, le 16 septembre. Elle émettra, à partir de cette date, des certificats coopératifs d'investissements dans le cadre d'une augmentation de capital. Dans l'attente du feu vert de la COB (Commission des opérations de Bourse), le détail de l'opération n'est pas encore définitivement arrêté. Les dirigeants envisagent d'émettre 230 000 titres, dont le prix d'émission se situera entre 300 F et 400 F. Les caisses régionales du Crédit agricole d'Ile-de-France, de la Loire, du Morbihan et de Toulouse avaient déjà fait appel à l'épargne publique.

PARIS :

Second marché (sélection)

Table with 4 columns: Valeurs, Cours préc., Dernier cours, Valeurs, Cours préc., Dernier cours. Lists various French stocks like AEP, Amal & Associés, Ansel, etc.

LA BOURSE SUR MINITEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 5 septembre 1988

Table with 5 columns: Valeurs, Prix exercice, Options d'achat (Sept, Déc), Options de vente (Sept, Déc). Lists various options contracts.

MATIF

Table with 4 columns: Cours, Echéances (Sept 88, Déc 88, Mars 89). Lists MATIF contracts.

INDICES

Table with 2 columns: Changes (Dollar, Franc, etc.), Bourses (Paris, New-York, Londres, etc.). Lists various market indices.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with 4 columns: Cours du jour, Un mois, Deux mois, Six mois. Lists interbank market rates.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with 4 columns: S.E.U., D.M., Franc, L.F. Lists exchange rates for various currencies.

Marchés financiers

BOURSE DU 6 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 51

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sections for Règlement mensuel and various stock indices.

5/9

Comptant (élection)

Comptant (élection) table containing sections for Obligations, Actions, and Hors-cote, listing various securities and their prices.

Cote des changes

Cote des changes table showing exchange rates for various currencies and gold prices.

Marché libre de l'or

Marché libre de l'or table showing gold prices and other market data.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

• : coupon détaché - o : offert - \* : droit détaché - d : demandé - ● : prix précédent - ☆ : marché continu

Handwritten note: مكنزا من الأصيل

# Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
3 La préparation de l'élection présidentielle américaine. 4 Des réfugiés kurdes irakiens décident de passer en Iran. 5 La conduite de la politique extérieure de la France. 6 Les inondations au Bangladesh.	8 Les socialistes embarrassés par les propositions personnelles de M. Barre pour contrer l'extrême droite. 9 La RPR et son chef de file « en recherche » : au-delà de la ferveur militante... - Nouvelle-Calédonie : trois « ultras » inculpés.	10 La rentrée scolaire. - La « réve d'été », de Léon Schwartzberg. 11 Le prix du bicentenaire de la Révolution. - Sports : les Internationaux de tennis de Flushing Meadow.	12 Cinéma : la Festival du film américain à Deauville. - Arts : Jack Lang et la patrimoine. - Les solides Elton John. 13 La rentrée des arts. - Communication.	19 La rentrée du CNPF. 20 La préparation du marché unique européen. - Point de vue : l'ECU sauvera l'union, par Philippe Jurgensen. 22-23 Marchés financiers.	Abonnements ..... 2 Carnet ..... 15 Météorologie ..... 16 Mots croisés ..... 16 Radio-Télévision ..... 16 Spectacles ..... 14	● Paris et gros porteurs, le nouveau service Bouze est enfin arrivé ..... BOURSE ● Le marché de l'art sur internet ..... ARTLINE 38-15 taping LEMONDE ● Vendez, échangez, achetez vos livres pour la rentrée scolaire 88 (collèges, lycées et universités) ..... LIVRE 38-15 taping LM

## L'image du Christ y étant « défigurée » Les cardinaux Decourtray et Lustiger protestent contre la diffusion du film de Martin Scorsese

A la veille de la présentation au Festival de Venise de la Dernière Tentation du Christ de Martin Scorsese, les cardinaux Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, et Albert Decourtray, archevêque de Lyon et président de la Conférence épiscopale française, ont publié, le mardi 6 septembre, un communiqué mettant en cause le choix et le traitement cinématographique d'un tel sujet. Les deux principaux représentants de la hiérarchie catholique française se fondent sur le roman de Nikos Kazantzakis, dont l'œuvre de Scorsese est l'adaptation, pour condamner un film qui n'ont pas vu et dont la sortie en France n'est prévue qu'à la fin du mois.

Aux Etats-Unis, et dans divers pays d'Amérique latine notamment (Bresil, Colombie, etc.), des autorités catholiques et protestantes ont déjà dénoncé le caractère « blasphématoire » de ce film.

« Nous n'avons pas vu le film de M. Scorsese, la Dernière Tentation du Christ, déclarent les cardinaux Decourtray et Lustiger. Nous ignorons la valeur artistique de cette œuvre. Et, cependant, nous protestons d'avance contre sa diffusion. Pourquoi ? Parce que vouloir porter à l'écran, avec la puissance réaliste de l'image, le roman de Kazantzakis est déjà une blessure pour la liberté spirituelle de millions d'hommes et de femmes, disciples du Christ.

« Ils réclament le respect pour ce qu'ils ont de plus précieux au monde : leur foi dans le Christ qui meurt sur la croix. Ces millions d'hommes et de femmes ne veulent pas imposer leur foi à ceux qui ne la partagent pas. Parlant en leur nom.

« Découverte d'un corps calciné dans l'Eure. - Un promeneur », mardi matin 6 septembre, découvre le corps calciné d'une personne de sexe féminin à la lisière d'un bois de Saint-Pierre-du-Val, près de Bouzeville (Eure). Saint-Pierre-du-Val se trouve à environ 25 kilomètres de Villerville (Calvados), où Delphine Bouley, dix ans, campait avec une troupe de Jeannettes avant de disparaître le 27 août.

## Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie M. Julia (RPR) : les raisons de l'abstention

M. Didier Julia, ancien député national du RPR aux DOM-TOM, député de Seine-et-Marne, prend position en faveur de l'abstention au référendum sur la Nouvelle-Calédonie et il explique ainsi pourquoi : « Si le gouvernement organise un référendum, c'est que la question met en cause la Constitution française. Contrairement à ce que va croire le public, il ne s'agit pas de voter pour l'indépendance à terme ou pour la Calédonie française. Non, le référendum ne va pas consister à demander aux Français d'approuver un objectif mais une procédure, qui va durer dix ans et s'achèvera par une consultation de la population sur place. Michel Rocard demande un référendum parce qu'il ne veut pas se contenter d'une bénédiction du gouvernement et qu'il ne peut pas soumettre le projet à l'approbation du Parlement. Le texte comporte, en effet, une disposition contraire à la Constitution et donc, même votée par le Parlement, elle serait cassée par le Conseil constitutionnel : il s'agit de la limitation du suffrage universel.

« C'est vraiment là le point gênant : l'article 3 de la Constitution prévoit qu'en France « le suffrage est toujours universel. Sont électeurs tous les nationaux français majeurs jouissant de leurs droits civiques. » Or, le texte prévoit de bloquer le recensement en 1988 pour 1998, à l'exception des personnes nées en Nouvelle-Calédonie, comme si on figurait chez nous le corps électoral en excluant dix ans à l'avance le vote des émigrés naturalisés ou comme si les Corréziens ou les Bretons montés à Paris ne pouvaient voter pendant dix ans en région parisienne.

« Si le RPR et l'UDF s'engageaient sur la voie d'une approbation du texte proposé à référendum, ils demanderaient au peuple non pas d'approuver les accords de Matignon - ce qu'une simple loi pourrait faire - mais d'approuver solennellement le principe d'une restriction du suffrage universel sur une parcelle du territoire national. C'est la seule question qui ne peut être ratifiée par le Parlement et justifie le recours au référendum.

« Je n'approuve donc pas la procédure référendaire parce qu'elle consiste à demander au peuple de voter pour un principe contraire à la morale et au droit républicain. »

## Sur le vif Chère protection

- Allô ! C'est toi ? C'est Jean-Roger. T'as vu hier dans « Le Monde » les gants en caoutchouc utilisés par le personnel soignant, ça vaut pas un clou, ça laisse tout passer, question SIDA, HIV, tout ça. Parait qu'il faut en porter deux paires l'une sur l'autre. Tu te rends compte un peu ?

- Oui, et alors ? Qu'est-ce que ça peut te faire ? Tu bosses pas dans un hôpital ?

- Non, je suis directeur commercial chez Protégex. Et je comprends pas l'attitude de ton journal.

- Pourquoi ? Qu'est-ce qu'on s'en fait ?

- En bons frères de gauche, vous tuez l'esprit d'entreprise. Vous savez pas quoi inventer pour torpiller les affaires et flatter le côté grigou, radin, du Français moyen. Au lieu de lui foutre la trouille, vous lui dites qu'un doigt de gant et un capot ça n'a rien à voir, et qu'un seul préservatif, ça suffit bien. Pas la peine d'en mettre deux. Qu'est-ce que vous en savez d'abord ?

- Ce que vous nous serez à longueur de spots sur la totale franchisé de votre latex, gonflé, tiré, pouvant supporter deux cents fois la charge habituelle, enfin garanti sans risques.

- Ouais, bon, on n'est pas si sûr. On va revoir en vitesse notre campagne de pub et promouvoir la double protection, vendue dans le même étui. Le cache-zizi et sa parure assortie à enfiler par-dessus. Le petit ensemble, tu vois.

- Et ça va coûter combien ? Le prix d'un Chanel ?

- Non, quand même pas ! Mais, bon, vu que SIDA ou pas SIDA, 85 % des Français n'ont rien changé à leurs habitudes vestimentaires à ce niveau-là, on s'adressera forcément à une clientèle très élégante, très cosmopolite, très...  
- Moi je trouve ça scandaleux ! C'est toujours pareil dans ce pays, il n'y a que pour les fringés, les autres peuvent bien crever, vous vous en foutez.

- Arrête, tu veux ! On y a pensé à tes pauvres. On va leur distribuer à prêt-à-porter une rondelle adhésive en toile caoutchouée...  
- Une rustine, quoi !  
- Exactement. Sauf qu'il faut la coller avant, pas après la cravache.

CLAUDE SARRAUTE.

## M. Chevènement à Bonn Les positions française et ouest-allemande sur les armes chimiques se rapprochent

Les « points de détail » qui étaient encore en suspens entre les deux pays sur la mise en place de la brigade ont fait l'objet d'échanges qualifiés d'« extrême franchise et amicaux » par M. Scholz. M. Chevènement a affirmé de son côté que le calendrier prévu sera respecté. L'état-major de la brigade sera mis en place dès le mois prochain à Boblingen, près de Stuttgart, et le ministre a précisé que le contingent français affecté à cette brigade serait composé de deux unités de la force d'action rapide transférées de France en Allemagne. Les deux ministres ont laissé entendre que les quelques problèmes de nature administrative relatifs au cantonnement de ces unités étaient en passe d'être réglés.

L'autre volet du dispositif franco-allemand, la mise en place d'un conseil commun de défense et de sécurité, a été évoqué au cours des discussions, mais, tant du côté français que du côté allemand, on attend la fin du processus de ratification par les Parlements des deux pays du protocole additionnel au traité de l'Elysée de 1963 pour en dire plus. L'opposition du Parti social-démocrate à la mention, dans ce protocole, de la nécessité de la dissuasion nucléaire, une attitude jugée « préoccupante » par les socialistes français, risque de provoquer un débat intérieur en RFA que le gouvernement ouest-allemand ne souhaite pas. Aucune date n'a été fixée pour cette ratification qui devrait, selon le scénario prévu par le chancelier Helmut Kohl et M. François Mitterrand, s'effectuer le même jour en France et en République fédérale d'Allemagne.

Le tour d'horizon effectué par M. Scholz et M. Chevènement sur la situation de la sécurité en Europe et dans le monde a confirmé la convergence de vues sur la nécessité d'une

## L'Irak décrète une amnistie pour les Kurdes

Bagdad (AFP). - L'Irak a décrété, le mardi 6 septembre, une « amnistie générale » pour les Kurdes irakiens, à l'exception du dirigeant kurde Jalal Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK).

Un décret du Conseil du commandement de la révolution irakienne (plus haute instance en Irak), publié par l'agence irakienne INA, précise que cette amnistie porte sur « toute action sanctionnée par la loi, qui aurait été commise avant la promulgation de ce décret ».

Le texte appelle « ceux qui entendent profiter de ce décret à retourner dans leur pays dans un délai de trente jours ».

« La décision de Bagdad, sur laquelle on ne disposait d'aucune autre précision mardi en début d'après-midi, intervient alors que les forces irakiennes subissent depuis plusieurs semaines une offensive résistante contre les rebelles kurdes du nord du pays, présents notamment dans les régions frontalières avec la Turquie. (Lire page 4.)

**SVM**  
SCIENCE & VIE MICRO

**175**  
ORDINATEURS  
AU BANC D'ESSAI

**37**  
CONSTRUCTEURS  
PASSÉS AU CRIBLE

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE  
DU NUMÉRO DE SEPTEMBRE :

- Full Write, un traitement de texte exceptionnel
- Sauvegarde : comment éviter la catastrophe

N° 1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE

## Grogne dans les ambassades de France

Les diplomates français en poste à l'étranger protestent. Certains d'entre eux, en poste à l'ambassade de Washington, ont même appelé à une « grève d'overissement » de deux heures pour le 8 septembre. A l'origine de cette grogne : la décision annoncée ces derniers jours de réduire les indemnités de résidence qui représentent une part considérable de leur rémunération. Ces indemnités font l'objet de rajustements périodiques, à la hausse ou à la baisse, pour tenir compte des variations des monnaies, notamment du dollar.

Le problème est qu'il existe un décalage dans le temps entre le moment où l'écart est constaté et celui où s'applique la décision de rajustement. La dernière prévoit des baisses de 5 à 15 %. Les agents en poste dans les pays de la zone dollar, les plus concernés, font valoir qu'entre le moment où ces taux ont été calculés et maintenant la tendance du dollar s'est retournée et qu'ils sont ainsi doublement pénalisés.

## Passionné(e) par l'industrie automobile rejoignez l'ISCAM

**VOUS**  
Titulaire d'une maîtrise universitaire ou diplômé d'un enseignement supérieur commercial, vous souhaitez faire carrière dans l'industrie automobile.

**NOUS**  
Au Mans, haut-lieu de l'automobile, sous la tutelle du Ministère du Commerce, et géré par le CCI du Mans, notre Institut, unique en France et en Europe vous offre :

La formation spécifique internationale que recherche l'industrie automobile (nombreuses offres d'emploi pour chaque diplômé).

Ecrire ou téléphoner à :

**ISCAM**  
(Institut Supérieur du Commerce Automobile du Mans)  
139, rue Henri Champion, 72100 LE MANS  
Tél. : (16) 43.84.01.32

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT avec la garantie d'un grand maître tailleur

**COSTUMES MESURE**  
à partir de 2 150 F  
PANTALONS 800 F VESTONS 1 400 F  
3 000 tissus  
Luxeuses draperies anglaises  
Fabrication traditionnelle  
**TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX**  
PARDESSUS sur MESURE  
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES  
**LEGRAND Tailleur**  
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra  
Téléphone : 47-42-70-81.  
Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h  
Samedi à partir du 24 septembre

**MON ROYAUME POUR CE PRIX-LÀ !**

**14 900 F HT**  
ÉCHANGE de votre Macintosh Plus pour un Macintosh SE  
disque dur 20 Mo interne

**INTERNATIONAL COMPUTER**  
La micro sans frontières  
25, rue du Renard Paris 4<sup>e</sup> • 42.72.26  
64, av. du Prado Marseille 6<sup>e</sup> • 91.37.25.03

Indice de...  
recommandé...

SOUS-...

JEAN...